

# BRABANT

REWISBIQUE  
Archives

41

5

## SEPTEMBRE 1968

- 1 BRUXELLES: Au Musée Instrumental du Conservatoire Royal de Musique de Belgique: exposition consacrée aux instruments de musique folkloriques de la Belgique (jusqu'au 30 septembre) — Aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique: exposition d'un choix d'œuvres des XIXe et XXe siècles (jusqu'au 6 octobre) — Au Palais des Beaux-Arts: exposition consacrée aux acquisitions du Musée Instrumental de 1957 à 1967 (jusqu'au 31 octobre).
- GRIMBERGEN: En l'église abbatiale Saint-Servais, concert de carillon de 17 à 18 heures. Carillonneur: Père Feyen. D'autres concerts auront lieu, à la même heure, les 5, 8, 9, 12, 17, 22 et 29 septembre.
- 6 BRUXELLES: En la Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Le peintre Mil Crabbé (jusqu'au 21 septembre).
- 7 BRUXELLES: A la Bibliothèque Royale de Belgique (Mont des Arts): L'évolution de l'Encyclopédie vue au-travers des collections de la Bibliothèque Royale (jusqu'au 10 octobre) — Aux Palais du Centenaire (Heysel): Salon du chauffage, conditionnement d'air et de l'isolation (jusqu'au 15 septembre).
- 10 BRUXELLES: Au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire (Palais du Cinquantenaire): Exposition de modèles réduits, dioramas et figurines historiques sur le thème: « Le véhicule de combat à travers les âges » (jusqu'au 20 octobre) — Aux Palais du Centenaire (Heysel): Salon de la mécanographie (jusqu'au 18 septembre).
- 13 TUBIZE: Au Musée de la Porte: « Les archives de la paroisse Sainte-Gertrude » (jusqu'au 30 septembre).
- 14 AARSCHOT: Exposition consacrée à l'art régional dans le passé, dans les locaux de l'Académie de Dessin, Gasthuisstraat. Ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures jusqu'au 22 septembre.  
HAL: 4e Foire commerciale (jusqu'au 22 septembre).
- 15 et 16 BRUXELLES: Au Palais 7 du Centenaire (Heysel): Journées d'automne de la coiffure.
- 17 ANDERLECHT: 144e Grande Foire au bétail et exposition maraîchère.
- 21 GAASBEEK: Au château de Gaasbeek: Exposition « Omer de Landsheer » (jusqu'au 6 octobre).  
JETTE: Exposition des Trésors d'Art religieux du Comté de Jette et de la région, au Château Bonaventure (Maison du Sacré-Cœur), 8, avenue du Sacré-Cœur à Jette. L'exposition est ouverte tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h., jusqu'au 27 octobre.  
NIVELLES: Grande Quinzaine Française (jusqu'au 6 octobre).
- 22 RIXENSART: Motocross international.  
WAVRE: Grande Foire commerciale (jusqu'au 29 septembre).
- 23 LONDERZEEL: Marché annuel aux chevaux et bêtes à cornes (75.000 F de prix).
- 27 BRUXELLES: Au Centre International Rogier: Vestirama, Salon du prêt à porter (jusqu'au 1er octobre) — A la Salle d'exposition des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Les Tapisseries de la Manufacture G. Chaudoir (jusqu'au 13 octobre).  
HOEILAART: Ouverture officielle des fêtes annuelles en l'honneur du raisin et du vin belges. Exposition de raisins et de primeurs, foire commerciale, réjouissances populaires, attractions diverses. Ces manifestations se prolongeront les 28, 29 et 30 septembre.  
NIVELLES: Grande exposition florale, dans le cloître (également les 28 et 29 septembre).
- 28 BRUXELLES: 10e Championnat de Belgique et Challenge internationaux de Slalom automobile (Esplanade des Palais du Centenaire).  
ETTERBEEK: Salon d'Automne 1968 (peinture, sculpture, métiers d'art) à l'Ecole communale, 16, rue Joseph Buedts (jusqu'au 13 octobre).  
NIVELLES: Foire commerciale d'automne (jusqu'au 14 octobre) — Exposition de photographie par le Cercle « Entre Nous » dans les salons de l'Hôtel de Ville (jusqu'au 14 octobre).  
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE: A l'Hôtel Charlier: rétrospective Albéric Coppieters (jusqu'au 13 octobre).

- 29 HUIZINGEN: Au Domaine provincial, à 14 h 30: Rencontre internationale d'athlétisme organisée par le Cercle Sportif « La Forestoise ».
- NIVELLES: Grand Tour Sainte-Gertrude, procession historique et folklorique avec la participation de milliers de fidèles escortant le char de Sainte Gertrude. Ce cortège très pittoresque s'ébranle dès 6 h 45 du matin pour accomplir un périple de 13 km dans la région. Son retour, vers 15 heures, coïncide avec la sortie des géants et des groupes costumés. Te Deum — Offrande de fleurs-Vénération des reliques.
- 30 BRUXELLES: 18e Semaine Internationale du Film de Tourisme et de Folklore (jusqu'au 4 octobre). Le Palais des Congrès servira de cadre à cette manifestation.

## OCTOBRE 1968

- 3 WATERMAEL-BOITSFORT: A la Maison de Tous, square des Archiducs (terminus de l'autobus 96), à 20 heures: Présentation d'un montage sonorisé et stéréophonique de diapositives (couleurs) suivant le procédé du fondu enchaîné sur le thème: un Joyau du Brabant « Lombeek-Notre-Dame, son église, son retable, son moulin et ses environs ». Entrée libre.
- 4 TUBIZE: Au Musée de la Porte: Le peintre Jules Gonthier expose jusqu'au 20 octobre. Le musée est ouvert les lundis et jeudis de 18 heures à 20 h 30. Les mardis, mercredis et vendredis de 14 à 18 heures. Les samedis, dimanches et jours fériés de 10 à 12 et de 14 à 18 heures.
- 5 BRUXELLES: Aux Palais du Centenaire (Heysel): Salon de l'Alimentation et des Arts Ménagers (jusqu'au 20 octobre).  
GAASBEEK: A 20 heures: Chants populaires flamands avec Freddy Sundert et « The Clouds ».
- 6 HAL: Grande procession annuelle connue sous la dénomination de « Weg Om ». Départ à 14 heures.
- 7 DILBEEK: Grand marché annuel dans le centre de la commune (bétail, produits horticoles, etc.).
- 12 DIEST: Grande Foire commerciale (jusqu'au 20 octobre).  
GAASBEEK: Au château de Gaasbeek: exposition Roland Vandebussche (jusqu'au 27 octobre).  
RIXENSART: A l'Athénée Royal à 15 heures: Les Ballets Yougoslaves de l'Université de Belgrade (35 exécutants). Renseignements « Les Jeunesses Musicales de Rixensart ». Tél. 02/53.81.55.
- 13 NIVELLES: Grand feu d'artifice.
- 14 FOREST: 48e Grande Foire annuelle aux chevaux et au bétail (place Saint-Denis et abords).
- 16 BRUXELLES: Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Cinquantenaire): exposition de matériel de musée (appareils d'éclairage, modèles de climatisation, audio-visuels, matériel de présentation, vitrines, socles, textiles, etc.). Cette exposition restera ouverte jusqu'au 17 novembre. — Au Jardin Botanique National: exposition de champignons (jusqu'au 31 octobre) — Au Musée Postal: exposition spéciale des pièces rares de la Belgique (jusqu'au 31 octobre).
- 18 BRUXELLES: A la Salle d'exposition des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Les Métiers d'Art du Brabant (céramique utilitaire et tissage, jusqu'au 31 octobre). Fermé les dimanches et le samedi matin.
- 19 BRUXELLES: A la Bibliothèque Royale de Belgique (Mont des Arts): Le paysage hollandais (dessins de la collection de M.F. Lugt). L'exposition restera ouverte jusqu'au 17 novembre.
- 20 GAASBEEK: Dans la cour intérieure du château: Festival de trompes de chasse.  
RIXENSART: A l'Athénée Royal, à 20 h 30. Le « Golden Gate Quartet ». Renseignements: « Les Belles Heures de Rixensart ». Tél. (02)53.82.73.  
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE: A l'Hôtel Charlier, 16, avenue des Arts à 10 h 30: Première causerie du cycle de conférences, intitulé « Parons du XIXe siècle ». Aujourd'hui: le sentiment national belge en 1830 par M. Stengers, professeur à l'U.L.B.

# BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction: Maurice-Alfred Duwaerts  
Rédaction: Yves Boyen  
Présentation: Georges Van Assel  
Administration: Rosa Spitaels  
Imprimerie: Snoeck-Ducaju & Fils  
Photogravure: Lemaire Frères  
Couverture: le Berrurier

Prix du numéro: 30 F. Cotation: 150 F. Etranger: 170 F.  
Siège: 4, rue Saint-Jean, à Bruxelles 1.  
Tél.: (02) 13.07.50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.15 h.  
Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés. - C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant: 3857.76.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift „Brabant“, die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs désireux de souscrire un abonnement combiné (éditions française et néerlandaise) sont priés de verser la somme de 250 F (pour l'étranger: 290 F) au C.C.P.: 3857.76.

|   |    |
|---|----|
| Jos. Albert, par Jean Sartenaer                                 | 2  |
| Adieu à la Forêt de Soignes, par Gilbert Ninanne                | 8  |
| L'autoroute E-5, par André Hustin                               | 10 |
| La protection du patrimoine culturel, par Victor-Gaston Martiny | 23 |
| La Forge-Musée d'Iltre, par Raymond Betz                        | 28 |
| Le Journal des Poètes, par C. Derie du Bruncquez                | 34 |
| Le Mont-de-Piété, par A. Dubucq                                 | 40 |
| En Roman Pays de Brabant, par Yves Boyen                        | 47 |

## ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Jos. Albert: Photo-Promotion; Adieu à la Forêt de Soignes: Gilbert Ninanne; L'autoroute E-5: Ministère des Travaux Publics, Hubert Depoortere et Constructions et Entreprises Industrielles; La protection du patrimoine culturel: Georges de Sutter, Hombroeck, Photo-Promotion, Puttemans et A.C.L.; La Forge-Musée d'Iltre: Hubert Depoortere; Le Journal des Poètes: Studio Verhassel, André Flouquet et archives du Journal des Poètes; Le Mont-de-Piété: Photo-Promotion et A.C.L.; En Roman Pays de Brabant: Georges de Sutter, Albert Hanse, Hubert Depoortere, Photo-Promotion, Hombroeck et Polyfoto.

Couverture: Le Domaine provincial de Huizingen (Photo: le Berrurier).



## Jos. Albert

par Jean SARTENAER

Autoportrait (dessin).

Au sud de Bruxelles, Uccle. Entre l'avenue Churchill et l'avenue Defré, la rue Langeveld. Avant de déboucher dans la chaussée de Waterloo, elle s'amincit, et, comme si elle se souvenait de son nom et de son passé rustique, devient presque une rue de village, bordée à droite d'un long mur, à gauche de jardins et de maisons. C'est là, dans une coquette demeure entourée de verdure, qu'habite, seul depuis la mort, en 1963, de sa femme, Jos. Albert. Et cet homme, dont on a dit qu'il était « un des piliers de l'art belge », habite là, modeste et simple, et, malgré les ans, toujours vif et alerte, depuis 1920.

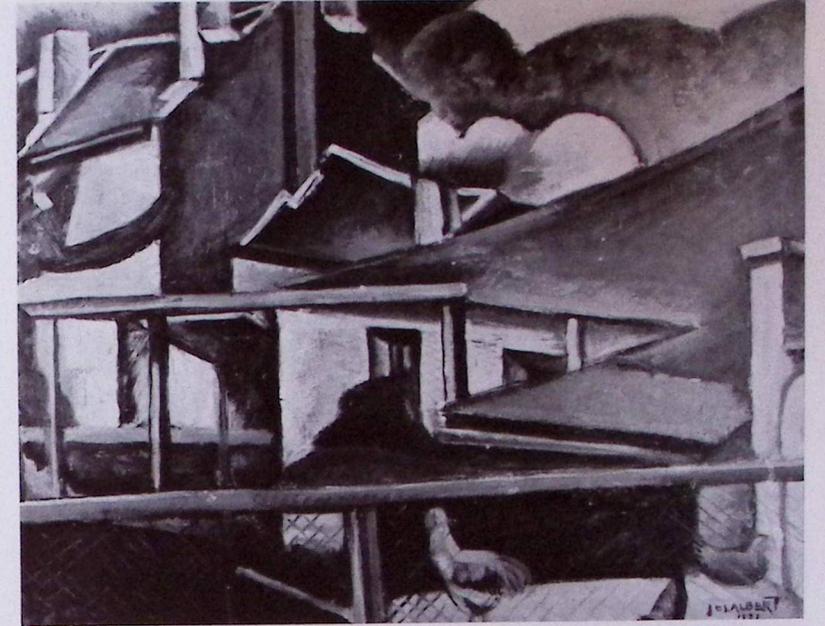
Né à Bruxelles le 22 mai 1886, le vieil artiste a donc aujourd'hui quatre-vingt-deux ans. Quand on s'enquiert de son passé, il vous raconte que son père dirigeait une entreprise de « Peintures et Décors ». Qu'est-ce à dire? Tout simplement qu'on peignait faux bois et faux marbres et éventuellement des façades entières. L'école primaire achevée, le père mit son fils au travail, au travail qui était le sien. Cependant, très tôt, chez le jeune gamin une vocation s'éveille, celle d'artiste et de pein-

tre. Et de curieuse façon. La famille avait quitté le centre de Bruxelles pour se fixer à Saint-Josse-ten-Noode, chaussée de Louvain, c'est-à-dire sur la route du cimetière. A longueur de journée y défilent corbillards et enterrements. Spectacle qui intéresse et fascine le jeune Jos. Albert. Il dessine donc des corbillards..., et manifeste le désir de devenir « artiste ». Son père l'autorise à suivre les cours du soir à l'Académie de Saint-Josse et au bout de neuf ans (1903-1912) il en sort premier, avec la médaille d'or du « modèle vivant ». Cependant, et tout en pratiquant le métier paternel, il continue le soir à se perfectionner à la libre Académie dite « L'Effort », que dirige à la Grand-Place, au café du Cygne, le futur dramaturge Fernand Crommelynck. Et ce complément de formation va durer jusqu'en 1915, c'est-à-dire jusqu'au moment où Jos. Albert aura vingt-neuf ans! Est-il étonnant qu'aujourd'hui encore nous admirions l'extraordinaire métier de l'artiste?

Alors commence la longue carrière de quelqu'un qui aujourd'hui peut considérer un passé abondant en travaux et en œuvres, une carrière qui, à l'ex-

ception de quelques mois passés à Paris après 1914-18, se déroule toute entière dans son pays et dans sa ville natale. Une carrière qui commence? En réalité Jos. Albert, qui en 1911 et 1914 a participé à des expositions (Liège, Bruxelles), dès 1917 fait à Bruxelles, à la galerie Giroux, une première exposition personnelle (1). C'est que depuis des années le jeune artiste travaille et peint. Malheureusement, des années 1904-1908 rien ne subsiste, tout a été détruit par le peintre lui-même. De 1909 subsiste une *Femme à sa toilette*. Quoi qu'il en soit, en ces lointaines années, Jos. Albert, comme tant d'autres, a fait sa crise d'impressionnisme.

Puis, si l'on peut dire, les choses sérieuses commencent. Et l'on distingue assez nettement dans la carrière de l'artiste trois périodes. Dont la première est celle du fauvisme. C'est-à-dire d'un coloris éclatant et sans mélange. On le sait assez, les Fauves n'hésitent pas à faire hurler la couleur, et, pour mieux rendre leurs impressions et sentiments, à user des couleurs les plus arbitraires. Que l'on songe au *Portrait à la raie verte* de Matisse, où l'artiste



Ci-dessus: Le Poulailier; ci-dessous: La Veste Rouge.

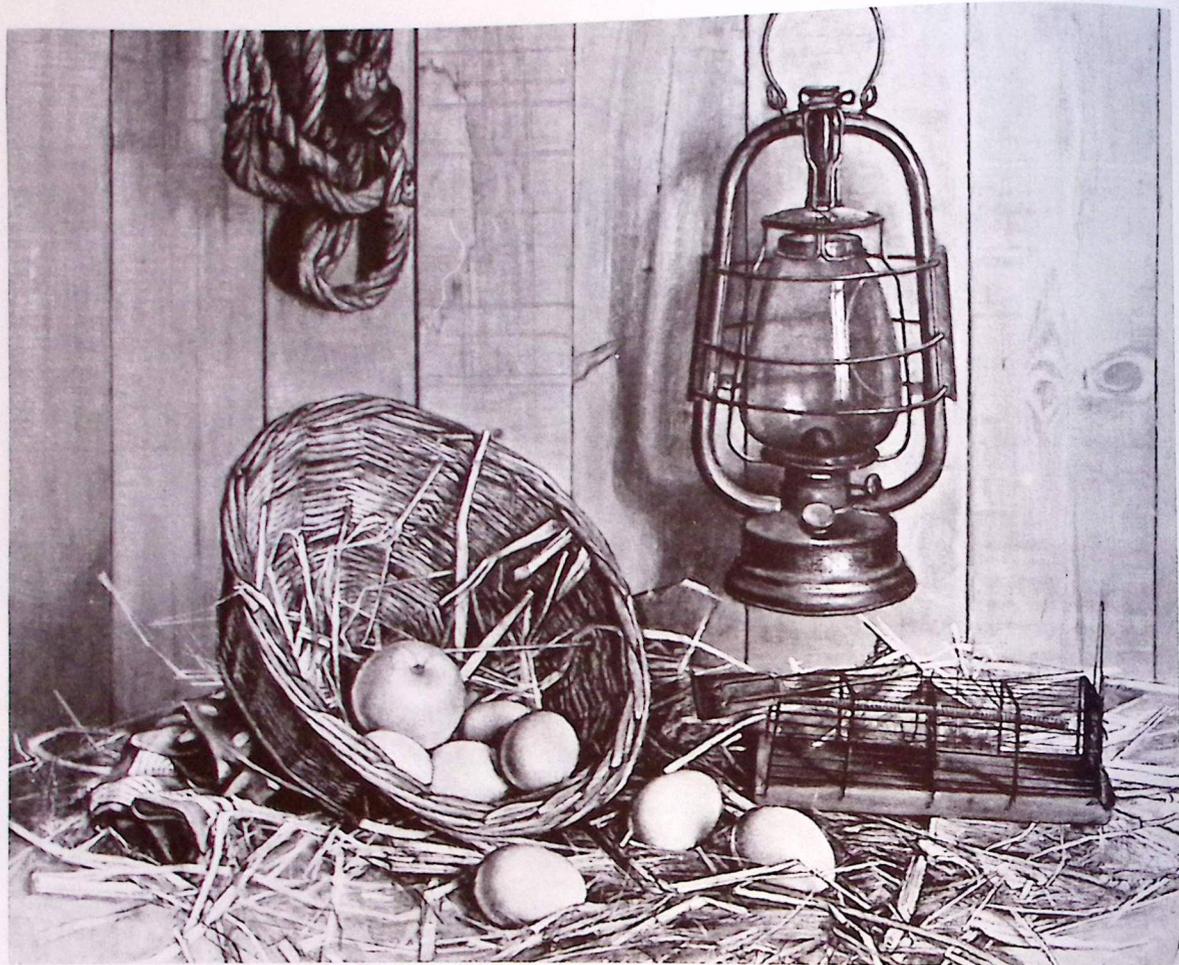


n'hésite pas à représenter sa femme avec un nez vert! Jos. Albert lui aussi use de couleurs vives et pures. Exemple typique: un *Portrait* de son fils, qui date de 1918. Au reste, ce furent des années de lutte et d'incompréhension, aujourd'hui bien oubliées et où Jos. Albert joua un rôle de premier plan et d'avant-garde. « Tout cela est bien oublié autour de lui, écrit Paul Caso. L'avant-garde d'alors est entrée au musée. Jos. Albert en demeure le témoin vivant, l'un des derniers. »

Fauvisme. Puis, vers 1922, autre chose s'annonce. Les volumes s'accusent davantage, se font plus durs. L'austérité du cubisme, qui a commencé à Paris en 1908-1909, gagne nos régions et nos artistes. Sans d'ailleurs qu'ils sacrifient, comme le font un moment Braque et Picasso, la couleur, pour donner dans l'austérité absolue. A ce point de vue il semble que la grande tradition coloriste, qui remonte aux primitifs, ait retenu nos peintres sur la pente des excès. Tout de même, si jusqu'ici sur la palette de notre artiste régnaient le soleil, la lumière, les couleurs vives, peu à peu tout s'assombrit. Des bruns, des rouges sombres, bientôt des noirs

— ceux des corbillards de la chaussée de Louvain? — les remplacent. Citons ici la *Dame en rouge* de 1922 et le *Grand Nu* de la même année. Ainsi, comme on l'a dit, on découvre chez Jos. Albert une courbe qui est à l'inverse de certains, d'un Manet, d'un Van Gogh par exemple, et qui du coloris sombre ont évolué vers la lumière, le soleil, les couleurs éclatantes.

Post-impressionnisme, fauvisme, cubisme. Si jusqu'ici l'artiste s'inscrit, à sa façon, dans les mouvements du jour et du temps, à présent il va suivre sa voie. Et on ne le trouvera ni dans les rangs des surréalistes ni dans ceux des abstraits. Bien au contraire, en 1955, chose significative, il participera à une exposition internationale des « Peintres de la Réalité » (Paris). Ainsi, loin de toute mode, de tout snobisme, il sera lui-même. Artiste profondément sincère, il peindra selon ses conceptions et aspirations personnelles, et sera tout simplement un peintre figuratif. Il fallait du courage pour ne pas s'engager dans les voies « officielles », pour peindre tout simplement, comme les maîtres d'autrefois, l'objet, fût-il le plus humble.



parce qu'on le trouve beau et qu'on l'aime.

Nous abordons ainsi la troisième et dernière période de Jos. Albert, celle qui est encore la sienne aujourd'hui, qu'il s'agisse de dessin, d'aquarelle, de peinture à l'huile, d'eaux-fortes, et par ailleurs de portraits, de paysages, de natures mortes.

Portraits. Ceux des êtres qui lui sont chers, sa femme, son fils. Autoportraits aussi. Et je songe à ce *Portrait de famille*, d'une « majesté statique » dans sa simplicité. Portraits où l'artiste ne cherche nullement à embellir ses personnages. Comme ailleurs, dans ses

paysages et natures mortes, il fait vrai. Et pourtant il dépasse la simple vérité et réussit à créer ce climat mystérieux qui fait la poésie de la peinture. Portraits à l'huile et dessin prodigieux, où pas une ride, pas une mèche de cheveux n'échappent au minutieux et méticuleux artiste, ni un jeu d'ombre ou de lumière, et où des yeux d'une extraordinaire acuité font vivre un visage. Et je rêve à tel portrait de femme, si fin, si délicat que tout naturellement on songe à Van der Weyden. Et n'est-ce pas tout dire?

Paysages. Des environs de Bruxelles, de Linkebeek, de Grimbergen, ou tout

simplement les fermes, vieilles écuries et granges lézardées de la campagne brabançonne. Dans tout cela, rarement un être humain, et par ailleurs ni surabondance ni agitation, ni joie tumultueuse ni pittoresque facile, mais la paix, le calme, l'immensité. « Paysages où le temps s'est arrêté, écrit un critique, et où le vacarme des véhicules à moteur ne trouble pas encore la vie champêtre. » Et si, cette fois encore, tout est peint avec minutie, par ailleurs Jos. Albert a su voir et comprendre l'immensité d'un ciel comme l'immensité de l'espace, qui, tous deux, éventuellement, écrasent l'homme des champs,

La Ratière.



La Cage Bleue.



cette fourmi, et son humble labeur. Un critique: « Nulle part ailleurs la matière n'est aussi légère, immatérielle, spiritualisée. Une atmosphère de sérénité et de détachement flotte dans l'air. Analyste méticuleux, Jos. Albert est arrivé au cœur des choses. Pénétrant l'âme du paysage, il lui a conféré un caractère intemporel que l'on ne retrouve que chez ses plus grands interprètes, ceux dont la tradition va des « Primitifs » ou plutôt des grands médiévaux au premier groupe de Laethem. »

Natures mortes. Genre qui a une longue et belle histoire. On trouve des natures mortes dans l'Antiquité. Aux XVIe et XVIIe siècles elle fut pratiquée, on le sait, en nos provinces et en Hollande avec autant de maîtrise que de prédilection. C'est donc une tradition vénérable que continue Jos. Albert quand, sur une table de cuisine, il dispose pour les peindre quelques objets de notre existence la plus quotidienne: lampe, livres, fruits et légumes, oiseaux et fleurs, que sais-je. Pour les peindre, c'est-à-dire pour les regarder longuement, les scruter, pour les contempler dans leur vie la plus secrète et la plus intime, et nous faire part de découvertes merveilleuses, de la vie mystérieuse enfouie en tout objet qui nous entoure et qui se révèle à tout regard attentif. Bien sûr, il y a là comme ailleurs une technique prodigieuse, un métier de plus en plus parfait. Mais, encore une



fois, on va bien au-delà de la simple copie, de la parfaite imitation et reproduction. Ici aussi on pénètre jusqu'au cœur, jusqu'à l'âme des choses, et jusqu'à leur mystère. Peinture pour quiconque est sensible « au langage du pathétique quotidien. » Stéphane Rey: « Jos. Albert est à sa manière un peintre du fantastique, car il réussit, comme personne ne l'a fait, à introduire dans la plus modeste de ses œuvres un poids de mystère, de secret, de spiritualité qui atteint et trouble le spectateur le plus sceptique. La concentration de l'artiste, la lenteur et la probité de son travail, la perfection totale de

son art permettent d'user des superlatifs. Il y a véritablement une forme de génie chez cet homme que la vie n'a pas gâté, dont l'univers se limite à une table de cuisine, à un réchaud à gaz, à quelques pots ébréchés, à un bouquet d'immortelles dans une vieille boîte à conserves. Tout semble se dessécher auprès de lui, les fruits eux-mêmes se ratatinent. Mais ils gagnent l'immortalité. Une grâce qui n'est pas de ce monde plane sur cette œuvre qui paraît terne et qui frémit cependant d'une ferveur plus communicative que les plus bruyants lyrismes » (*Le Phare*, 29 oct. 1961). Et le même critique ajou-

te: « Le fantastique de Jos. Albert réside dans le grain d'une planche, le luisant d'un flacon le pli d'un essuie-main souillé, la transparence d'une goutte d'eau qui tremble au coin d'une toile cirée. » Tous, nous passons nos jours entourés de choses simples, humbles, quotidiennes, et dont nous ne voyons que l'aspect utilitaire. L'artiste les voit vraiment et découvre leur vie mystérieuse, leur secrète poésie, leur fantastique. Jos. Albert est de ceux-là. Avec quel sérieux, quelle conviction, quelle ferveur ne contemple-t-il pas le pli d'une nappe, l'acajou d'une brioche...

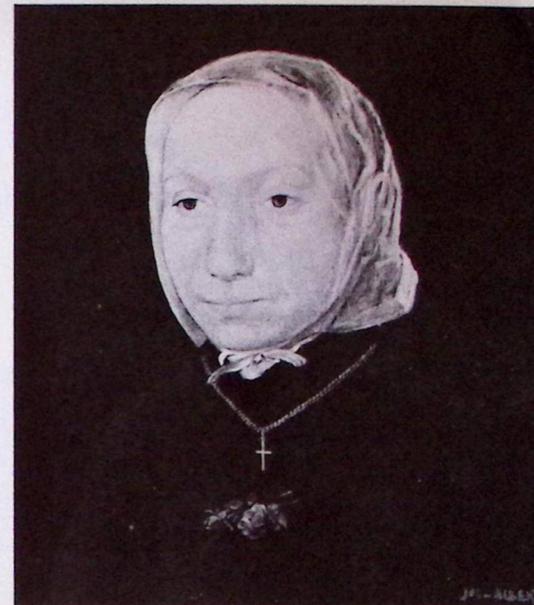
Au terme de ces lignes je vous revois, cher et vénérable Maître, en votre de-

meure de la rue Langeveld, où vous vivez parmi tant d'œuvres qui vous sont chères, parmi tant de souvenirs accumulés au long des ans et qui ne sont pas tous réjouissants. Comme tout homme et comme tant d'artistes vous avez connu de grandes joies et de grandes peines, des jours de bonheur et d'extase, d'autres d'amertume et d'incompréhension. Aujourd'hui vous vivez dans la paix et la sérénité, la simplicité du sage, car vous savez que vous avez créé une œuvre vraie, profonde et durable. Et vous savez que par là votre vie est grande et noble. Car, ajouter au trésor de beauté de l'humanité, n'est-ce pas faire œuvre noble et grande ? Soyez-en félicité et remercié (2).

(1) Depuis, Jos. Albert, en Belgique et à l'étranger, a fait de nombreuses expositions, qu'il n'est pas possible d'énumérer toutes. Citons: Bruxelles, Anvers, Evre, Amsterdam, La Haye, Paris, Biennale de Venise, Rouen, Lille, Biennale de Menton, Rome, Brighton, Berlin, Berne, Prague, Le Caire et Alexandrie, U.S.A. — On trouve des œuvres de Jos. Albert dans les musées de Bruxelles, Ixelles, Liège, Gand, Anvers, Paris (Jeu de Paume), Grenoble, Reims, Kröller-Müller, Shanghai, Le Caire, d'Angleterre et des U.S.A.

(2) Il a paru de nombreux ouvrages et articles sur Jos. Albert. Citons le travail de François Maret, *Jos. Albert*, Bruxelles, Meddens, 1963, où on trouve une « bibliographie sommaire » et des reproductions. — Jos. Albert est titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, tant belges qu'étrangères. De plus, il est membre du jury pour le grand prix des Arts Plastiques, de la Commission d'Art moderne des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, et, à différentes reprises, il fut membre du jury pour l'attribution du prix de Rome.

Grange en Brabant.



Portrait de Femme.

*De ton œil incorruptible  
Tu fixes quel paladin?  
Ou d'un regard impassible  
Scrutes-tu d'amers destins?*

*Tu te tais, irréductible.  
Et ton silence hautain  
D'un mystère imperceptible  
Écrase mon cœur chagrin.*

*Dans les jardins lumineux  
Des empires fabuleux  
Jerre dans mon vain délire,*

*Guettant la fébrile fleur  
Qui sur tes lèvres, ma sœur,  
Verra briller son sourire.*

## Adieu à la Forêt de Soignes

par Gilbert NINANNE

UN frigo, un téléviseur, une lessiveuse, un sapin de Noël, deux voitures d'enfant, trois douzaines de coquilles d'huître...

Non, ce n'est pas l'Inventaire de Prévert; c'est celui de la Forêt de Soignes 1968.

L'attitude des auteurs de ces dépôts d'immondices est inqualifiable et marque en général l'égoïsme de l'automobiliste, seul auteur de ces méfaits. Cette

accusation est irréfutable car quel est le piéton qui pourrait porter un frigo ou un téléviseur à deux ou trois kilomètres de toute habitation. Lorsqu'on a installé des barrières à l'entrée de nombreux chemins forestiers afin d'interdire l'accès des autos à des profondeurs favorisant diverses activités honteuses (vol de bois, chasse au chevreuil), l'idée était encourageante mais, il faut le dire, insuffisante.

Outre que l'asphaltage des artères maintenues à l'accès des voitures a permis de s'essayer à des vitesses incompatibles avec l'admiration de la nature, le nombre de voies protégées permet encore les mêmes abus.

Un seul remède — extrême peut-être — s'avère nécessaire: interdire l'accès des autos à toutes les voies forestières, hormis certes les nationales ou

La loi du plus fort.



artères de première importance. Dans cette éventualité, l'automobiliste désireux d'entrer en contact avec la nature n'aurait qu'à arrêter son véhicule sur les parcs qu'on pourrait même aménager en sacrifiant quelques aires plantées d'arbres, et de là, à pied, suivre les chemins calmes. On verrait alors un phénomène heureux se réaliser: les seuls visiteurs forestiers seraient de vrais amateurs de nature. Le reboisement des anciennes routes devenues inutiles augmenterait la superficie — sans cesse rognée — de la Forêt de Soignes. Le gibier: chevreuils, renards ou autres, se multiplierait dans des conditions favorables (laissons donc faire la nature!). La flore se développerait vers des zones transformées en parc. Le champignon, en voie de disparition, retrouverait son plein essor. Toute la Forêt de Soignes redeviendrait une sylve sauvage.

Cette solution extrême rejoint certainement le rêve secret de tout ami de la nature. Qui oserait nier le danger certain, précis, qui pèse sur la Forêt de Soignes?

Ce qui est encore plus décourageant, c'est la passivité des responsables de la protection de cette forêt, c'est-à-dire, les gardes. Maintenant qu'il existe des routes réservées aux voitures, des pistes cyclables, des chemins pour piétons et, depuis quelque temps, des pistes pour cavaliers, peut-être pourrait-on créer des sentiers réservés uniquement aux gardes forestiers. Ceux-ci leur permettraient de ne pas devoir se forcer à ne pas voir certains méfaits tolérés et sur lesquels ils ferment les yeux depuis tant d'années. Exemple révoltant: le lavage des voitures par leur propriétaire à l'étang du Fer à Cheval, principalement le samedi



Entre Rouge-Cloître et l'avenue de Tervueren.

Ô, artiste, inspire-toi...



après-midi. Outre que les gardes ne peuvent pas nier avoir vu ces laveurs, ces derniers opèrent, ayant sous les yeux la plaque: « Interdit de laver des véhicules ».

L'étang du Fer à Cheval est, à mon avis, un des plus jolis sites soniens. Mais que ce soit le samedi, jour de grand nettoyage, ou le dimanche, le fait de trouver des dizaines de véhicules alignés au bord même de l'étang enlève à celui-ci toute sa poésie. Quel est le simple admirateur de site, le photographe ou l'artiste-peintre qui se sentirait inspiré par ces véhicules formant écran à la beauté?

L'automobile est reine désormais et c'est un grand malheur qui se prépare. Il n'y a déjà plus de quoi être fier de la Forêt de Soignes sillonnée en tous sens par des sentiers et chemins de toutes largeurs, encombrés de milliers de promeneurs motorisés et flanqués de leur poste à transistor. Pour l'auto, un à un, les derniers coins pittoresques de la sylve sonienne disparaissent. Ne commence-t-on pas à abattre les hêtres séculaires longeant la chaussée de Wavre, à hauteur des Trois Fontaines? Montons sur la colline où croissaient ces hêtres et regardons droit devant nous vers Auderghem. Sans grande imagination, nous pouvons voir une large chaussée prenant la place des souches jaunes, pleines de vitalité printanière.

Dans le prolongement de ce carnage, que voyons-nous? Le petit café rustique « Aux Trois Fontaines » amené à disparaître avec ces braves tenanciers qui vivaient paisiblement parmi leurs souvenirs faits de toiles laissées par les peintres de Rouge-Cloître; un dessin, signé Bastien, ne fait que donner du poids à cette ancienneté.



## que d'urgence !

*« Bruxelles-Liège est le seul secteur qui ne soit pas encore réalisé, de l'autoroute E-5 dont le numéro d'ordre indique qu'elle est une des pièces maîtresses du réseau européen. »*

Pierre Clerdent,  
Gouverneur de la province de Liège

par André HUSTIN

**P**OUR l'automobiliste qui parcourt souvent la route actuelle Bruxelles-Liège, point n'est besoin de dessins, d'explication ni de discours. Il sait parfaitement bien que c'est la route à trois bandes la plus fréquentée et la plus meurtrière du pays.

Il y a longtemps qu'il en est ainsi; surtout entre Bruxelles et Louvain. Il fut même une époque où cette réalité était illustrée régulièrement par les cartes des accidents que la gendarmerie tenait à jour.

Cette situation fut « dénoncée » tant de fois, que certains journalistes finirent par y user leur machine à écrire, et que les fonctionnaires y perdirent cheveux et courage. Les bourgmestres, en revanche, y trouvèrent de nombreuses occasions de décréter le 60 km/heure comme vitesse limite. Si bien que dix fois au moins, entre Bruxelles et Liège, l'automobiliste se voit contraint de réduire sa vitesse. A cet égard, l'expérience tentée par l'Institut de Sociologie Solvay et par M. Albert Leroy abonda en enseignements de tout genre. Elle confirmait les conclusions de la Fédération Routière.

Car la route actuelle se trouve, de surcroît, encombrée de camions lents, d'autocars et d'autobus. Certes, on ne s'y casse pas les dents, comme le faisaient autrefois en Espagne les voyageurs juchés sur l'impériale des vieilles diligences. Cependant, en dépit de son revêtement moderne, tout dépassement sur cette voie tant de fois consacrée à l'accident y devient une opération risquée, qui peut coûter à tout entrepreneur le maximum, c'est-à-dire une concession au cimetière.

L'accroissement des besoins économiques et du parc automobile démontrent l'opportunité de mettre fin une fois pour toutes à un anachronisme qui ne trouve nulle part son pareil entre Ostende et Vienne, ainsi que l'a rappelé M. Pierre Clerdent, gouverneur de Liège et président de l'Intercommunale E-5.

Mais, direz-vous, quel est l'intérêt pour le public de voir constituer, à cet effet, une nouvelle Intercommunale, alors que l'Etat pourrait construire l'autoroute, qu'il est outillé pour cela, et qu'il a fait ses preuves?

Par ailleurs, où se situeront les accès

de cette voie nouvelle? Où trouvera-t-on ses zones de repos, ses embranchements, ses parkings, ses motels, ses stations-services?

Où? Et surtout: quand?

Pour le savoir, nous avons rencontré MM. Van Bever, vice-président de l'Intercommunale E-5; Rowie, administrateur; Thiry, inspecteur général des Ponts et Chaussées et administrateur fondé de pouvoirs de la E-5; Van Risseghem, ingénieur en chef - directeur des Ponts et Chaussées de la 4<sup>e</sup> direction des Autoroutes; Claes, ingénieur en chef - directeur des Ponts et Chaussées du Service du Trafic Routier et de Bruxelles-Capitale; et W. Stevens, conseiller et directeur du secrétariat de E-5. Tous sont directement concernés par la construction de l'autoroute qui ira de Calais à Istanbul en passant par Ostende, Gand, Bruxelles, Louvain, Tirlemont, Liège, Cologne, Francfort, Nuremberg, Vienne, Budapest, Belgrade et Salonique.

Constatons d'abord que l'importance de l'autoroute E-5 a été reconnue officiellement par la Belgique au temps du ministre Buisseret, en 1950, lorsque

trente-trois pays d'Europe orientale et occidentale se rencontrèrent à Genève, dans le cadre de la Commission Economique pour l'Europe de l'ONU à l'effet de fixer la priorité d'un réseau international comprenant une centaine d'autoroutes.

Cette Convention de Genève donna naissance à la Conférence Européenne des Ministres des Transports qui n'eut pas seulement pour objet (depuis 1953) de coordonner les codes de la route mais qui tenta aussi d'adapter plus rapidement le réseau international des autoroutes à l'expansion triple du trafic commercial, des besoins industriels, et des nécessités du tourisme.

Vous ne vous étonnez pas, par conséquent, de retrouver « l'urgence de réaliser E-5 » successivement dans le plan de quinze ans du ministre Van-audenhove, les plans de quatre ans des ministres Merlot et Bohy et le plan de cinq ans du ministre De Saeger.

Les arguments à cet effet n'ont jamais cessé de s'affirmer péremptoirement.

D'abord, E-5 joint des régions du monde très peuplées: la Grande-Bretagne (par le futur tunnel sous la Manche), le littoral belge, les agglomérations gantoise, bruxelloise et liégeoise, la Ruhr, la plaque tournante de Francfort; en somme des régions industrielles complémentaires et des zones de grande consommation, avant de rejoindre l'énorme capitale de l'Autriche et les pays du sud-est européen.

C'est assez dire.

Mais encore E-5 s'articule-t-elle sur d'autres grandes voies européennes.

A Gand, par l'E-3, elle conduit vers Lille ou Anvers.

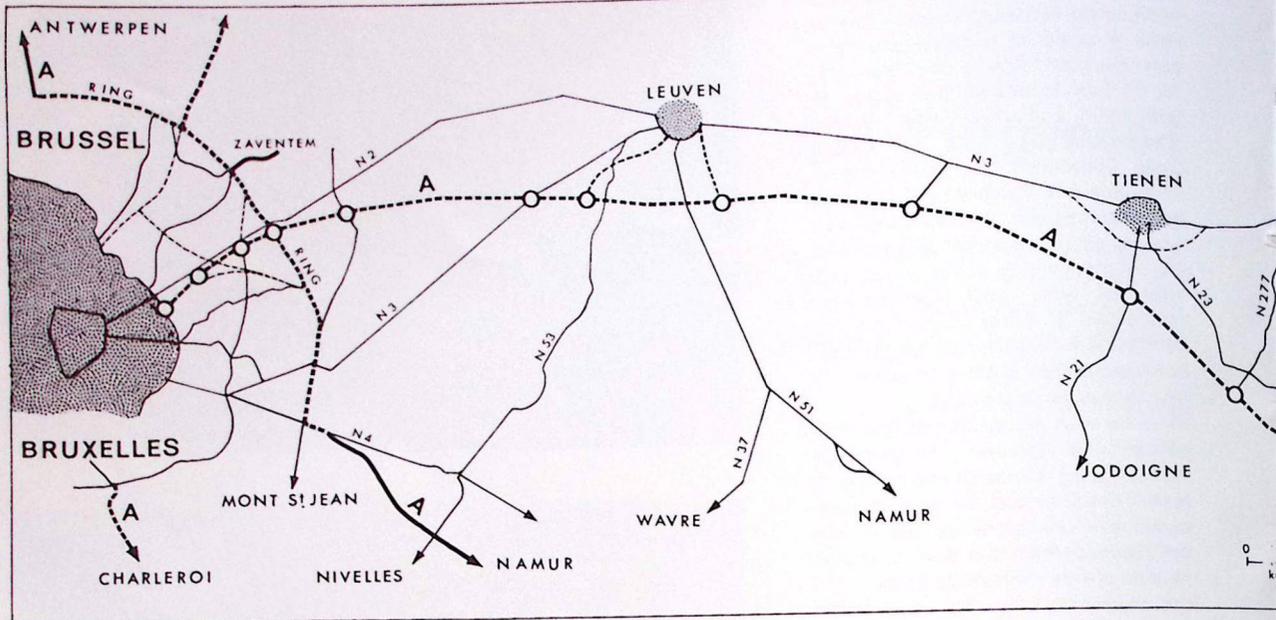
A Bruxelles, par l'E-10, elle pourra obliger vers Valenciennes et Paris tandis que par l'E-40 elle gagnera Namur et Luxembourg.

Au dessus: L'embranchement du ring de Louvain sur la route nationale (à trois bandes) donnait souvent lieu à des accidents. Le feu rouge a dû y être installé.

Au centre: La rue Ste-Marie à Liège, même un jour extrêmement calme, n'a pas comme on le voit, largeur d'avenir.

En dessous: La traverse de Louvain a été améliorée plusieurs fois. Pourtant elle offre encore aujourd'hui les dangers d'un voisinage très habité.





Ce qu'on veut créer, dans son ensemble, c'est ceci: deux fois trois bandes sur 91,5 kilomètres, avec à l'arrivée à Bruxelles 12 bandes de roulement pour la distribution du trafic et tout au long du parcours une vingtaine d'accès dont certains auront l'ampleur de grands échangeurs de circulation. En ajoutant une partie du Ring de Bruxelles (7,4 km.) une autoroute d'accès à Louvain (4,1 km) et une autoroute d'accès à Tirlemont (3,5 km) le total atteint exactement 106,920 km.

A Liège, elle pourra filer vers Amsterdam par la E-9, ou revenir vers Namur et Tournai par la E-41; soit encore gagner la E-39 qui réunit Anvers à Aix-la-Chapelle.

Enfin, à Cologne la E-5 s'intégrera dans l'éventail formé par la E-36 vers Utrecht et Rotterdam, la E-73 vers Hamm ou la E-42 qui reliera Cologne à Luxembourg. Elle disposera de nouveaux nœuds d'autoroutes encore à Francfort, Würzburg, Nurenberg, Linz et Vienne, pour ne citer que les plus proches.

Qu'arrive-t-il dans les régions parcourues par de nouvelles autoroutes? Il suffit de prendre le volant, de voyager et de regarder pour en recueillir d'innombrables témoignages: les investissements industriels s'accumulent à proximité des autoroutes. Celles-ci incitent à la création d'usines. Elles apportent partout ce que les routes romaines déjà apportèrent à travers toute l'Europe: une civilisation renouvelée et un commerce prospère.

#### Vingt ans d'urgence et de priorité

Tout ceci, on le savait il y a vingt ans. Tout ceci poussait à la construction rapide d'E-5. Les comptages du trafic vinrent confirmer l'urgence d'année en année. Si bien que les expropriations commencèrent en 1955 et qu'un premier tracé publié au « Moniteur » par le Fonds des Routes réserva une zone de non-aedificandi de 150 mètres de large (afin d'autoriser d'éventuelles déviations).

Mais pourquoi, après tant de proclamations d'urgence flagrante, l'Etat belge n'a-t-il pu achever encore cette E-5 qui, en Belgique, est aussi l'autoroute des intellectuels puisqu'elle relie nos quatre universités de Gand, Bruxelles, Louvain et Liège? Pourquoi pareil retard dans un travail que justifiaient, avec luxuriance, des arguments si souvent vérifiés?

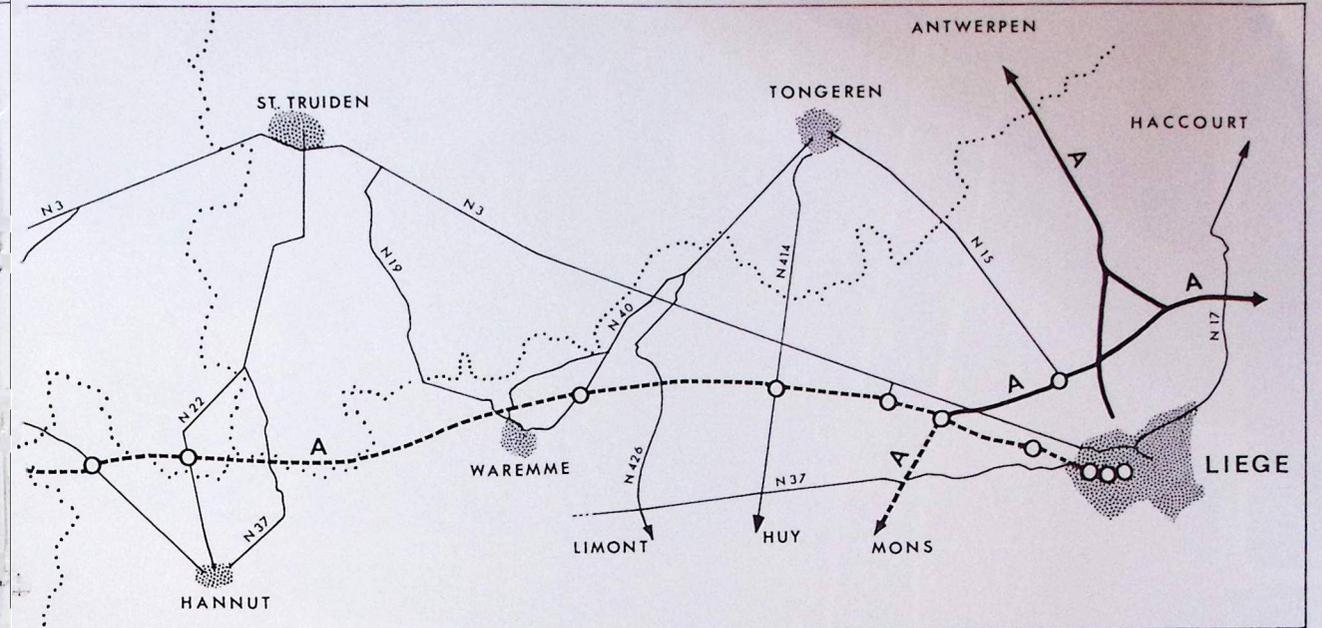
On l'a déjà dit.

Le département des Travaux Publics n'a pas disposé des fonds nécessaires, ni même du personnel suffisant pour mener à bien simultanément:

1. l'entretien ordinaire des routes nationales,
2. l'amélioration de celles-ci,
3. la création de voiries nationales secondaires,
4. le soutien financier aux routes provinciales et communales,
5. la réalisation d'un réseau d'autoroutes par un « Fonds Autonome » limité dans son action.

A l'inverse de l'Etat, l'Intercommunale a pour ambition de s'adresser à d'autres investisseurs que ceux qui, d'habitude, couvrent les emprunts d'Etat. Elle utilise, en effet, la voie du Crédit Communal de Belgique qui possède des agents dans de très nombreuses localités.

Elle va donc trouver des fonds, en premier lieu, auprès de ceux qui sont directement intéressés à la création



Ici on voit l'échangeur Reyers dans sa phase définitive. Le tunnel a pu trouver place avenue de Roodebeek. Cette avenue a retrouvé deux sens de circulation, mais l'avenue du Diamant reste à sens unique. On observera que le niveau -1 et 0 servent aux deuxième ceinture autorise le franchissement rapide de tout l'échangeur. Vers Liège, deux viaducs d'interférence permettent de rétablir l'ordre dans « le macaroni ».

Photo aérienne. Voici le carrefour Reyers tel qu'il apparaît en 1968, vu d'avion. Les deux lignes blanches (à gauche au dessus) situent l'emplacement de l'autoroute.

de l'autoroute: *du fait même de son itinéraire*. C'est pour cela que viennent de s'associer les provinces de Liège et du Brabant ainsi que les communes de Liège, Louvain, Waremme, Tirlemont et Bruxelles.

Que pourrait-il arriver en l'absence de cette Intercommunale? Le ministre De Saeger l'a bien laissé comprendre. C'est qu'à la première dépression économique, un ministre des Finances ne soit tenté de couper provisoirement la réalisation de l'autoroute. Pareil accident s'est produit maintes fois. Un communiqué du Ministère des Travaux Publics, daté du 13 octobre 1967, en témoigne encore: « Malgré la politique du Gouvernement en matière d'investissements et la tranche spéciale consentie au Fonds des Routes, les crédits du budget de 1968 sont restés en dessous du montant prévu au plan quinquennal. Ils ont été diminués d'environ un milliard de francs. Il a fallu se résoudre à supprimer le crédit de 600 millions

pour l'autoroute Bruxelles-Liège... »

Le fait nouveau, dû à l'Intercommunale E-5 comme à l'Intercommunale E-3, c'est qu'en s'appuyant sur une espèce de « cœur des réclamants » l'intérêt d'entreprendre et d'achever l'autoroute restera soutenu.

Ceci ne répondra pas seulement à l'intérêt des automobilistes, mais aussi à celui de l'Etat.

— Pourquoi?

— Parce que l'Etat n'aura pas à avancer les fonds. Il ne les remboursera qu'à l'époque où l'autoroute rendra effectivement les services que l'on attend d'elle. De cette façon, les plus intéressés feront l'avance des fonds, tandis que les autres ne viendront les aider qu'au moment où ils pourront en profiter, *directement ou indirectement*, à leur tour. Il n'est pas juste, au contraire, le système qui oblige les contribuables à payer d'avance des autoroutes qu'ils ne connaîtront jamais!

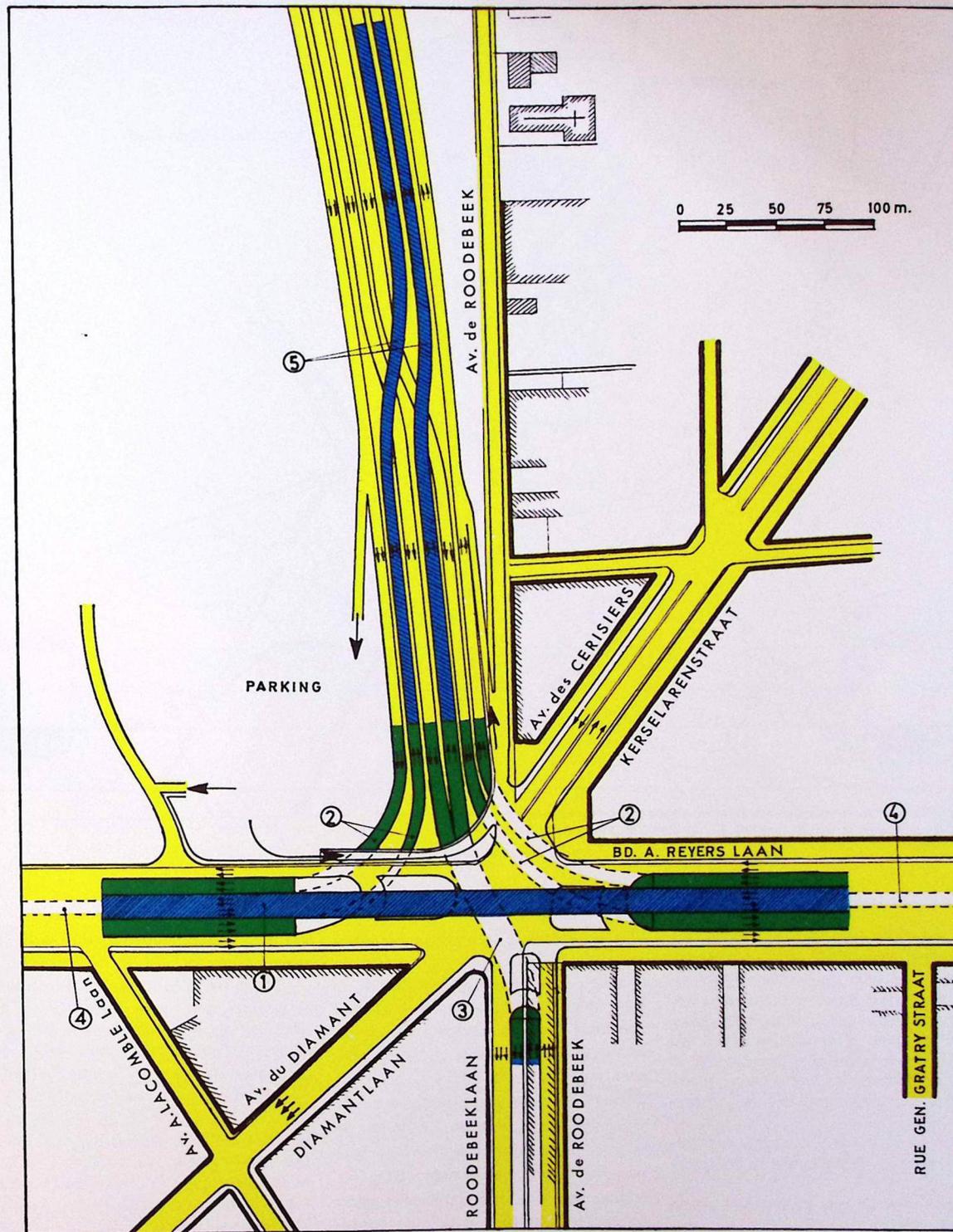
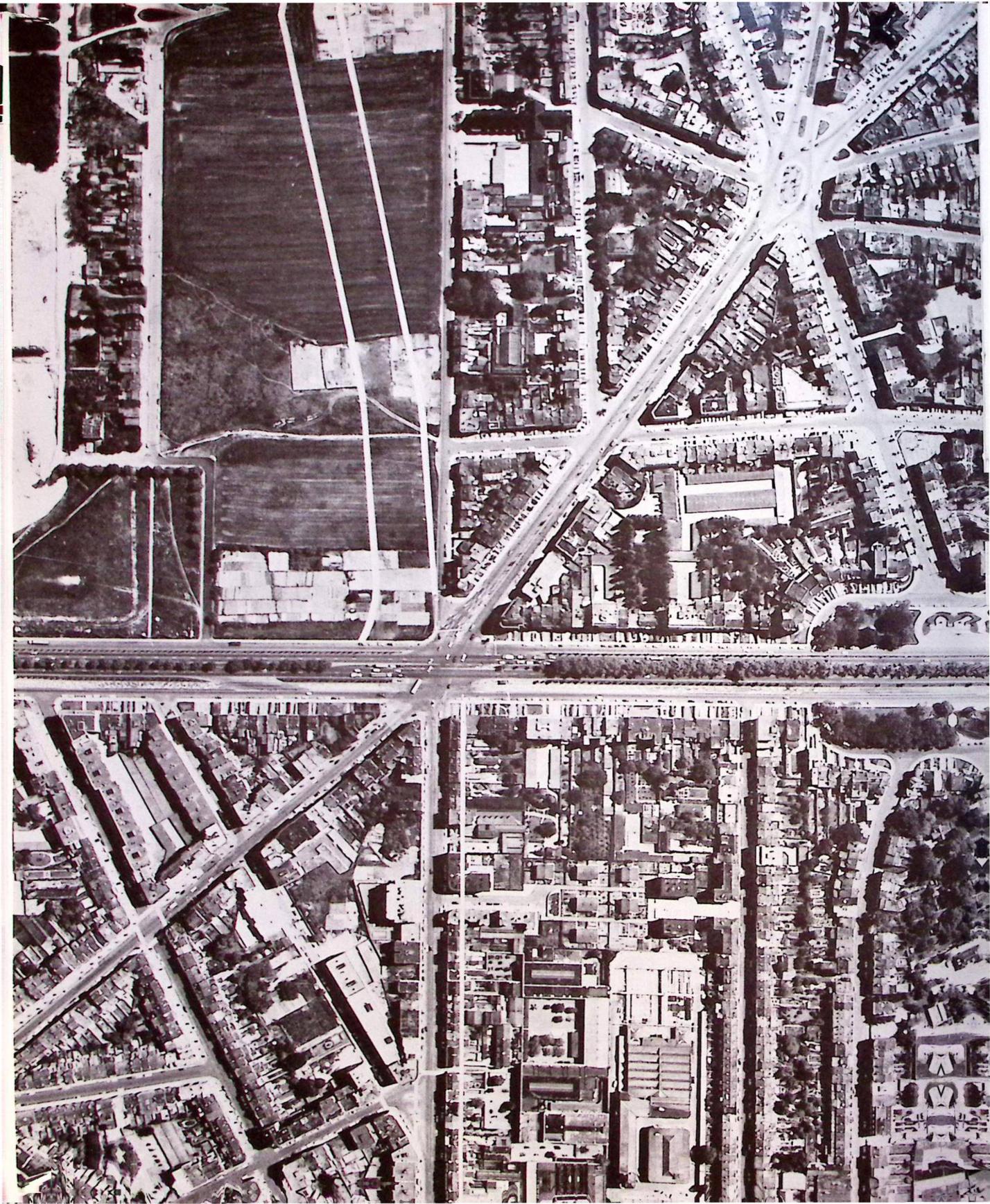
La création d'une Intercommunale aura donc pour effet normal de favoriser le financement d'E-5 en retardant la participation du contribuable le plus éloigné ou le moins intéressé à l'ouvrage. La province de Brabant a, par ailleurs, toujours fait de même pour construire ses routes. Elle a emprunté les sommes nécessaires aux travaux et les a remboursées en trente ans. Ce retard, beaucoup de constructeurs de logements le connaissent aussi et n'ignorent pas le dynamisme pratique qu'il entraîne.

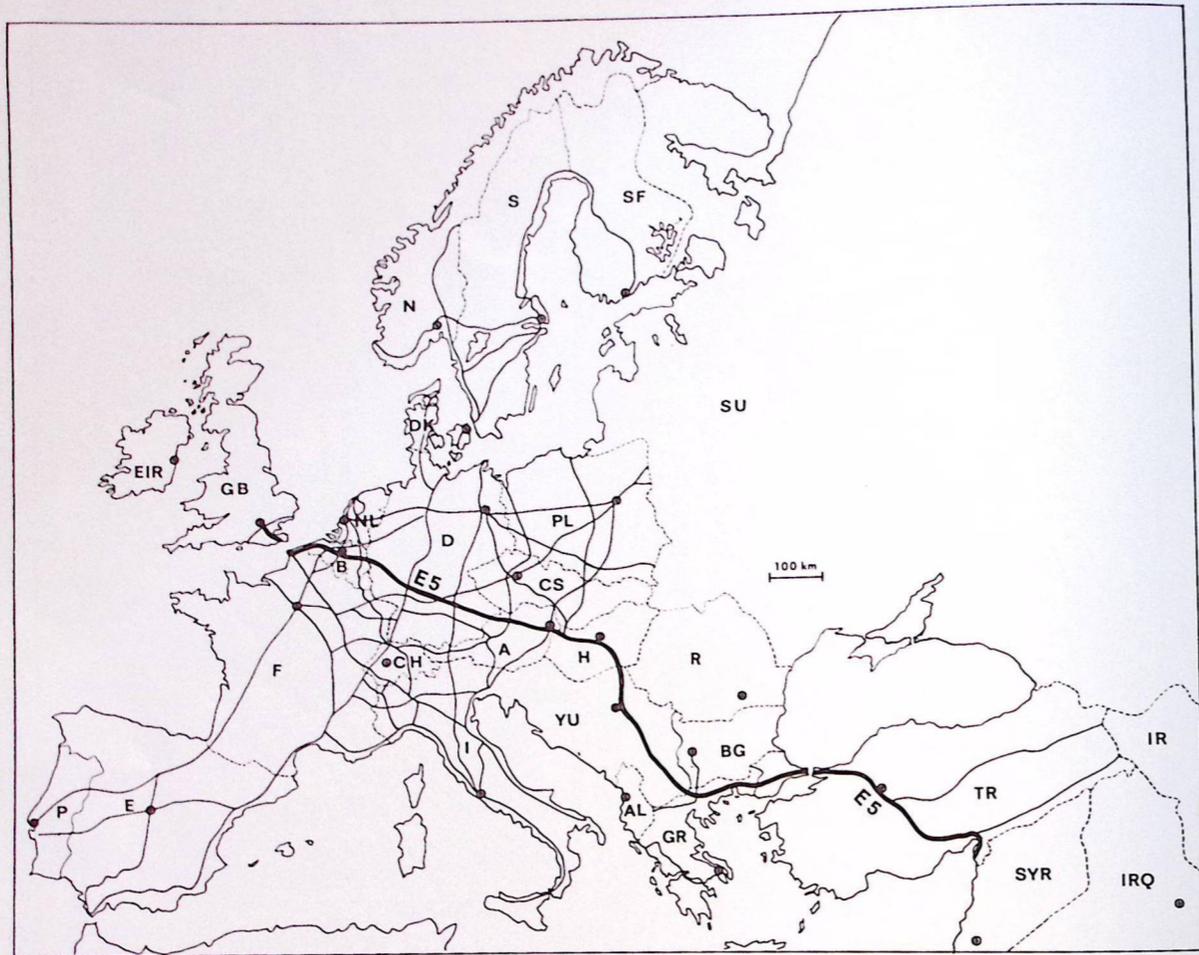
#### Premier galop

— Où en est maintenant E-5, cette Intercommunale récente qui n'a pu commencer son travail que le 15 janvier 1968?

— Eh bien, répond M. Thiry, *tout notre plan d'expropriation est lancé et c'est sensationnel*.

— Qu'est-ce à dire?





Carte d'Europe: La convention de Genève signée dans les années 50 conférait la priorité à E-5 de Londres à... la Syrie, en passant par Bruxelles-Liège.

— C'est-à-dire que tous les notaires qui travaillent pour l'Etat sont en négociations et que tous les comités d'acquisition possèdent tous les documents nécessaires. Pour arriver à pareil avancement du plan d'acquisition on a dû augmenter le personnel des comités et c'est en fonction de la E-5 qu'on a procédé à ces augmentations de personnel.

— Avez-vous déjà exproprié des terrains au delà de la banlieue bruxelloise?

— Mais oui! Un peu partout sur le parcours.

— Quelle sera la largeur de l'autoroute?

— Elle comprendra deux chaussées de trois voies chacune et même deux fois six voies dans la section I Kraainem-Schaerbeek. Les ponts ne comporteront pas de culée centrale, ainsi les dispositions réserveront l'avenir. La profondeur des fondations de l'ordre de 80 centimètres, garantira l'ouvrage contre une usure prématurée. Le revêtement sera en béton armé sans joints en section courante, mais sera consti-

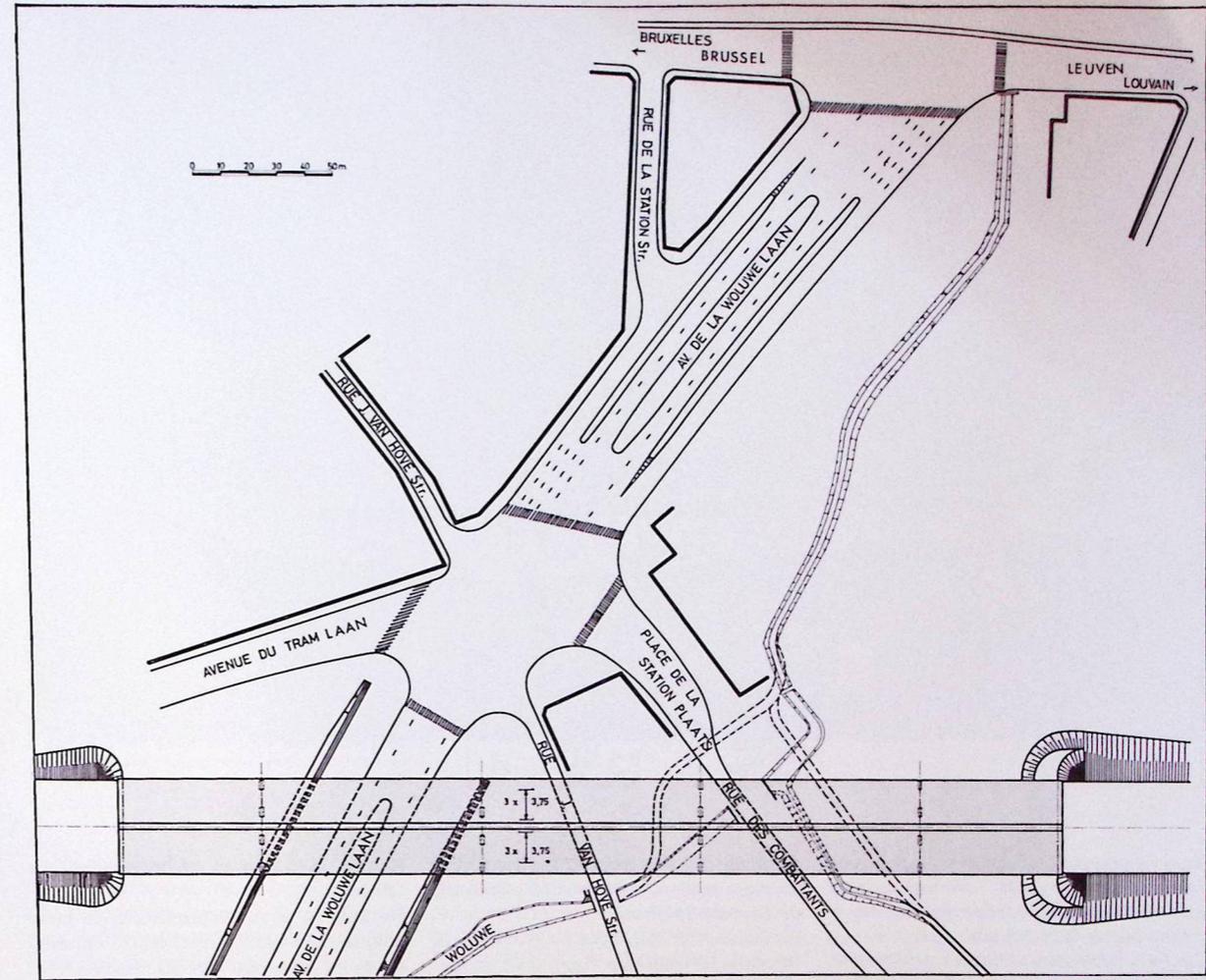
tué d'un béton hydrocarboné dans la section I.

— Quelle est la longueur du parcours?

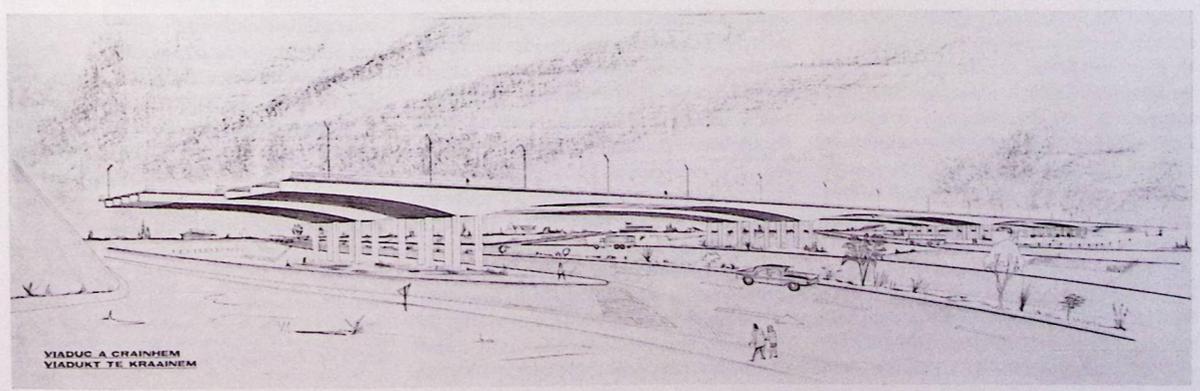
— Environ 91,5 kilomètres depuis le carrefour Reyers-Roodebeek à Schaerbeek jusqu'au boulevard d'Avroy à Liège. Mais il faut ajouter à cela 7,8 kilomètres d'accès à Louvain et 3,5 kilomètres d'accès à Tirlemont soit, en tout, près de 107 kilomètres.

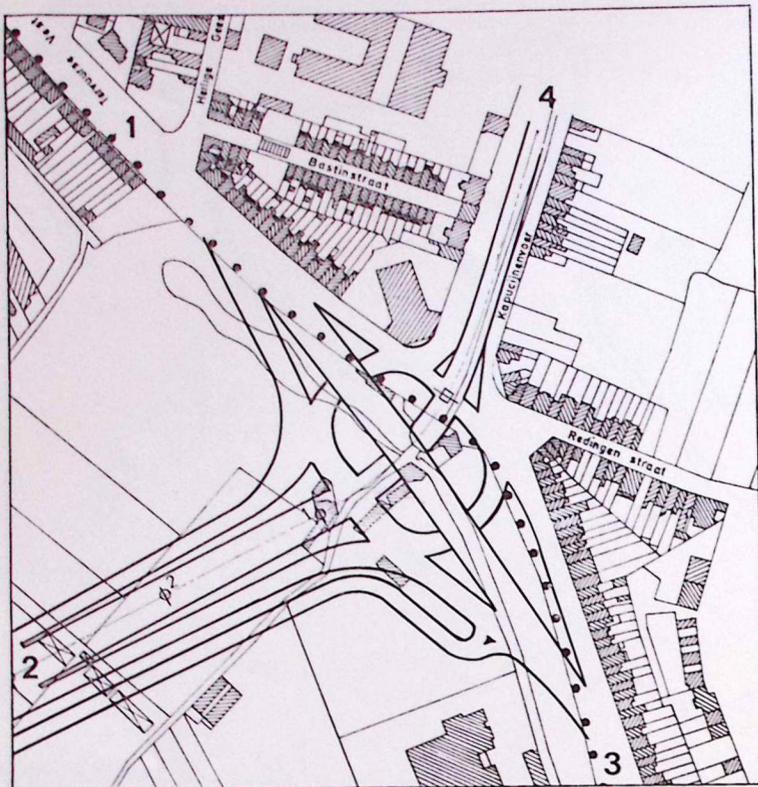
— Equipez-vous la voie de vastes échangeurs de circulation?

M. Claes. — Cinq. Un à Schaerbeek, ce



Vues générales du viaduc de Kraainem en plan et en perspective.





La bretelle E-5 Louvain aboutira sur le ring de Louvain devant la Kapucijnenvoer.

En avance sur ses frères, le grand pont viaduc de Loncin relie déjà les futurs tronçons d'E-5 au sein d'un des plus grands échangeurs de Belgique.

sera l'échangeur Reyers (1). C'est le plus important et le plus coûteux, il fera l'objet d'une adjudication à part. Nous l'évaluons à 360 millions.

Le deuxième sera situé au croisement de l'autoroute E-5 et du Ring de Bruxelles, sur le territoire de Woluwe-Saint-Étienne.

M. Van Risseghem. — Le troisième, à Bertem, donnera accès à Louvain et comportera une issue nouvelle vers Wavre.

M. Thiry. — Enfin, il y aura l'échangeur de Loncin à l'entrée de Liège, au croisement de l'autoroute de Wallonie: E-41. Et l'échangeur avec l'autoroute urbaine que constituent les boulevards d'Avroy et de la Sauvenière, à Liège.

— Tant que nous y sommes, dites-nous « tout » sur les échangeurs?

#### A Schaerbeek

M. Claës. — Tout, c'est beaucoup. Précisons cependant qu'en Brabant l'échangeur le plus ardu à réaliser sera

celui de Schaerbeek, vu qu'il s'établit en plein trafic urbain, sur le boulevard de Grande Ceinture.

— Ce sera un peu notre « porte de la Villette », en somme. Comment voyez-vous l'ouvrage?

— Il sera construit en deux phases. Déjà en première phase, des niveaux différents sont prévus pour tous les croisements et toutes les liaisons; sauf une: celle de la radiale principale qui joint l'autoroute au centre de Bruxelles et inversement. Cette première phase durera aussi longtemps que ne seront pas alignées les bâtisses de l'avenue de Roodebeek (qui doivent reculer côté sud de manière à ménager la place d'un tunnel Roodebeek-E-5, tout en laissant une place décente à la voirie locale de surface).

A cet effet devront être expropriés par la commune, au cours d'une opération de rénovation urbaine les bâtiments de l'avenue de Roodebeek, côté sud seulement, compris entre le boulevard

Reyers et la place de Jamblinne de Meux.

Pendant la phase 1 provisoire, le sens unique sera obligatoire dans les avenues du Diamant et de Roodebeek. La deuxième phase, sans signalisation lumineuse, permettra d'assurer en souterrain les liaisons centre Bruxelles-Liège et inversement, par un tunnel qui profitera de l'élargissement sud de l'avenue de Roodebeek.

— Quand commencez-vous?

— L'étude de cet échangeur sera terminée en 1968. Elle devra être approuvée par l'Intercommunale puis aussi par le ministère des Communications car le métro devra s'y intégrer. On pourra commencer les terrassements en mai 1969.

(1) A la place du viaduc prévu dans l'axe du boulevard de Ceinture, la commune de Schaerbeek préconise l'aménagement d'un tunnel qui descendrait à 12 m. de profondeur. Cette solution entraînerait un supplément de dépense de l'ordre de 70 millions, mais préserverait le quartier résidentiel.



— Quand le finissez-vous?

— Nous comptons 18 mois pour en venir à bout. On passera dans l'échangeur, en formule définitive en 1971. Mais avant cela on procédera à des mises en service partielles provisoires.

#### Parmi les tunnels

M. Claës, poursuivant: — En cours de deuxième phase nous bâtirons un tunnel en béton pour les enfants des écoles de l'avenue de Roodebeek. Ces enfants sont habitués, en effet, à traverser la rue là où doit déboucher la trémie du futur tunnel Roodebeek-E5, c'est-à-dire à l'endroit le plus dangereux. Il faudra les obliger à user de ce tunnel construit spécialement pour eux. Des passages à niveau différent croisant l'autoroute favoriseront le trafic automobile local:

1. par un souterrain entre la rue du Colonel Bourg à Schaerbeek et l'avenue de Roodebeek près de l'église du Divin Sauveur;

2. par un souterrain entre la rue Léon Grosjean à Evere et l'avenue du Capricorne à Woluwe-Saint-Lambert;

3. par un grand pont supérieur qui reliera la rue G. De Lombaerde à Evere (à proximité du stade communal de Saint-Josse) au Chemin des Deux-Maisons à Woluwe-Saint-Lambert.

#### Présélection

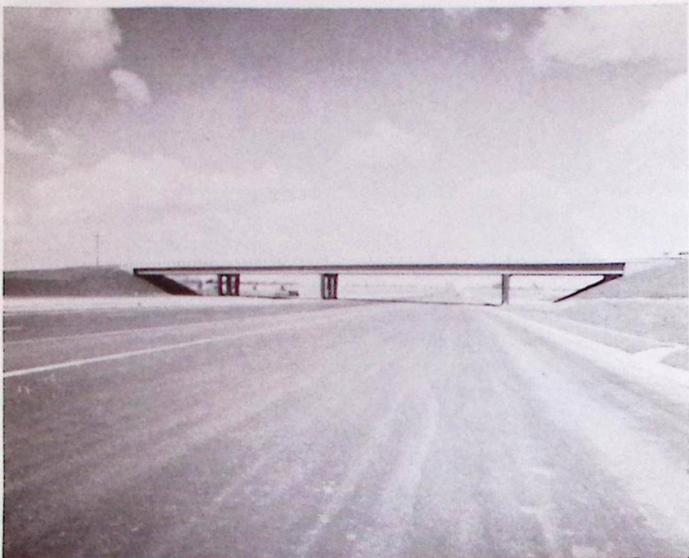
— Les Liégeois qui voudront pénétrer dans Bruxelles avec leur voiture devront impérieusement connaître leur destination exacte.

Pourquoi?

— Parce qu'une série d'entrecroisements préalables, à divers niveaux, faciliteront leur sélection progressive, déjà à partir de Woluwe-Saint-Lambert, en fonction de leur destination dans Bruxelles. Des liaisons directes souterraines sont prévues, en effet, entre l'autoroute de Liège et la grande ceinture de Bruxelles tant dans la direction du nord (place Meiser) que dans la

direction sud (square Montgomery) et ce pour les deux sens de la circulation. — Vous voulez dire qu'il y aura, comme pour les skieurs qui préparent un christiania, un mouvement préalable d'appui à gauche ou d'appui à droite?

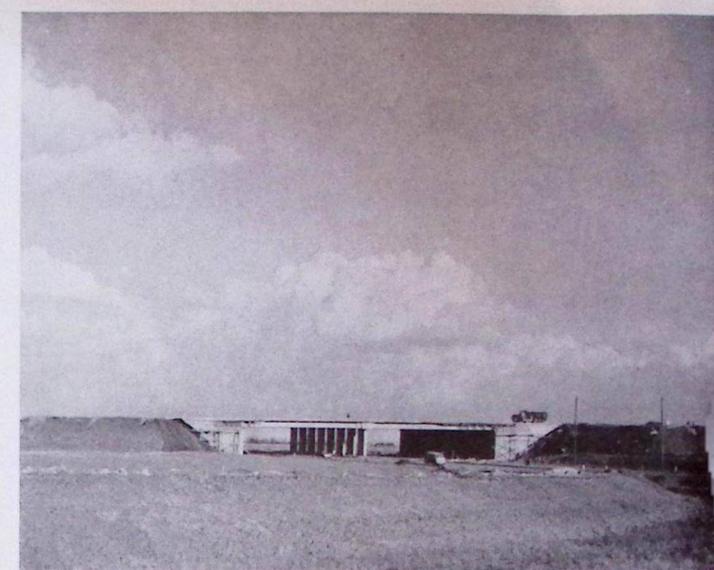
M. Van Risseghem. — Nous voulons dire que cela impliquera dans chaque sens le passage éventuel de la chaussée centrale vers la chaussée de gauche ou la chaussée de droite, et la lecture attentive de la pré-signalisation, afin que ceux qui veulent aller vers la rue de la Loi ne se retrouvent pas au boulevard Lambert ou au bois de la Cambre! D'autre part, l'échangeur Reyers doit pouvoir être considéré comme un terminus pour les usagers qui, venant de Liège, ne tiendront pas à engager leur voiture dans le trafic du centre bruxellois. Un parking de dissuasion sera, par conséquent, aménagé en bordure nord-est du terminus, non loin des nouveaux bâtiments du centre de Radio et de Télévision Belges.



A Hognoul, une petite section de E-5 est déjà réalisée. La photo ci-dessus en donne un aperçu.



Ci-dessus et à droite: trois aspects différents de l'énorme échangeur de Loncin.



#### A Woluwe-Saint-Etienne

Un deuxième grand échangeur s'articule sur le Ring de Bruxelles, au croisement des deux autoroutes interurbaines, à Woluwe-St-Etienne.

Entre parenthèses, la solution de continuité maintenue dans le Ring à hauteur de la forêt de Soignes ne constitue qu'un élément accessoire de la solution d'ensemble. Car la relation entre l'Est et le Sud pourra s'effectuer via l'avenue de la Woluwe et le boulevard du Souverain; tandis que le Ring Est se raccordera incessamment vers le Sud à Tervuren sur la route axiale Malines-Mont-Saint-Jean mise à 2 chaussées séparées au cours de l'été 1968.

Cette route axiale débouchera sur le contournement de Waterloo, après avoir franchi à niveau différent, le carrefour des Quatre-Bras d'Auderghem (où croise l'autoroute Bruxelles-Wavre). Le raccord direct aux directions privilégiées de Wavre et de Waterloo-Charleroi sera ainsi assuré.

La future autoroute Charleroi-Bruxelles sera d'ailleurs raccordée au centre de la capitale à partir du contournement de Waterloo jusqu'à Uccle via une bran-

che autoroutière Waterloo-Uccle, elle-même articulée sur le Ring Sud. L'intérêt de la construction du Ring Est est ainsi mis en évidence.

D'autre part, comme la section Sud-Est du Ring de Bruxelles sera la moins fréquentée, cela justifie sa construction en dernière phase et permet d'accepter la solution partielle de continuité de la forêt de Soignes dans ce secteur.

Les éléments Nord-Est du Ring de Bruxelles seront réalisés ultérieurement par le département en même temps que la nouvelle autoroute Bruxelles-Anvers (E-10). Ces éléments du Ring Nord-Est relieront enfin Ostende-Bruxelles à Bruxelles-Liège (au moment où le tunnel Calais-Douvres remettra sans doute en question la section initiale d'E-5; Calais-Ostende).

— Comment se présentera l'échangeur E-5-Ring de Bruxelles?

— Comme une vaste feuille de trèfle qui deviendra rapidement plus importante que le nœud formé par E-5 avec le boulevard de la Woluwe, malgré le grand viaduc de Kraainem qui sera l'ornement du boulevard de la Woluwe.

— Et le troisième échangeur?

#### A Bertem et à Hoegaarden

M. Van Risseghem. — Le troisième grand échangeur prévu est situé entre Bertem et Korbeek-Dijle. Il se prolongera en quelque sorte par une autoroute de pénétration de Louvain qui aboutira près du « veilig » et du nouveau supermarché.

M. Van Bever. — En face de la Kapucijnenstraat.

M. Van Risseghem. — Un échangeur urbain sera construit par l'Intercommunale au croisement de la nouvelle autoroute de pénétration de Louvain avec le Ring de Louvain.

Ultérieurement, un autre échangeur sera prévu sur la nouvelle route construite entre Blanden et Korbeek-Lo. Il ne faut pas oublier qu'une bretelle Louvain-E-39 est prévue depuis longtemps.

Un complexe important d'accès, que nous n'appellerons peut-être pas échangeur à proprement parler, est prévu à Hoegaarden sur la nouvelle route à construire par E-5 (route n° 279) et qui rectifiera la route d'Etat existante numéro 21 joignant Jodoigne à Tirlemont.

Cette route n° 279 croisera le grand Ring de Tirlemont situé entre les routes d'Etat numéro 21 (Tirlemont-Jodoigne) et numéro 23 (Tirlemont-Hannut). Le Ring sera prolongé ultérieurement vers le nord ce qui entraînera le voûtement du Borggracht à réaliser par la ville de Tirlemont elle-même.

M. Thiry. — Dans la province de Liège, E-5 rejoindra après Fexhe-le-Haut-Clocher une section déjà en service à Hognoul et franchira l'échangeur de Loncin. La section comprise entre Hognoul et la rue du Calvaire à Liège reste rattachée financièrement au Fonds des Routes. Le tronçon compris entre la rue du Calvaire et le boulevard d'Avroy (qui sera aménagé en rond-point) est confié au service des routes à Liège.

M. Van Bever. — Outre ces grands échangeurs, une bonne quinzaine d'accès est prévue sur le tracé, dont l'un, à Walshoutem, ne peut surtout pas être oublié.

— Pourquoi?

M. Rowie. — Parce qu'il favorise l'économie de la ville de Landen et qu'il compense en quelque sorte l'écart de

tracé que des marécages nous obligent à faire. Il faut tenir compte du fait que l'influence d'une autoroute s'étend à plus de 10 kilomètres de part et d'autre de son axe.

#### Les accès ordinaires

M. Van Bever. — On peut donc considérer qu'E-5 sera utile à Landen mais aussi au Brabant wallon.

M. Thiry. — Certains de ces accès « ordinaires » seront très importants et entraîneront des dépenses considérables. C'est le cas notamment de celui qui est situé à Woluwe-Saint-Lambert. Il oblige la construction d'un grand viaduc au-dessus de la vallée de la Woluwe à un endroit où la multiplication des bandes de roulement rend aigu le problème de l'évacuation des eaux de ruissellement.

M. Van Risseghem. — Les accès ordinaires à E-5 sont donc prévus à:

— Woluwe-Saint-Lambert (près du stade communal de Saint Josse) il servira de bretelle à la route express Evere-Wezembeek.

— Woluwe-Saint-Lambert, à hauteur du boulevard de la Woluwe.

— Sterrebeek, à la limite de Nossegem sur la route primaire Malines-Waterloo.

— Bertem, indépendamment du grand échangeur de Louvain, sur la route primaire Tervuren-Louvain.

— Haasrode, à hauteur d'une déviation de la route primaire Louvain-Namur à Heverlee.

— Vertrijk, sur la route Boutersem-Beauvechain.

— Hoegaarden, à hauteur d'une rectification de la route primaire Tirlemont-Namur.

— Opheylissem, à hauteur de la route Jodoigne-Overhespen.

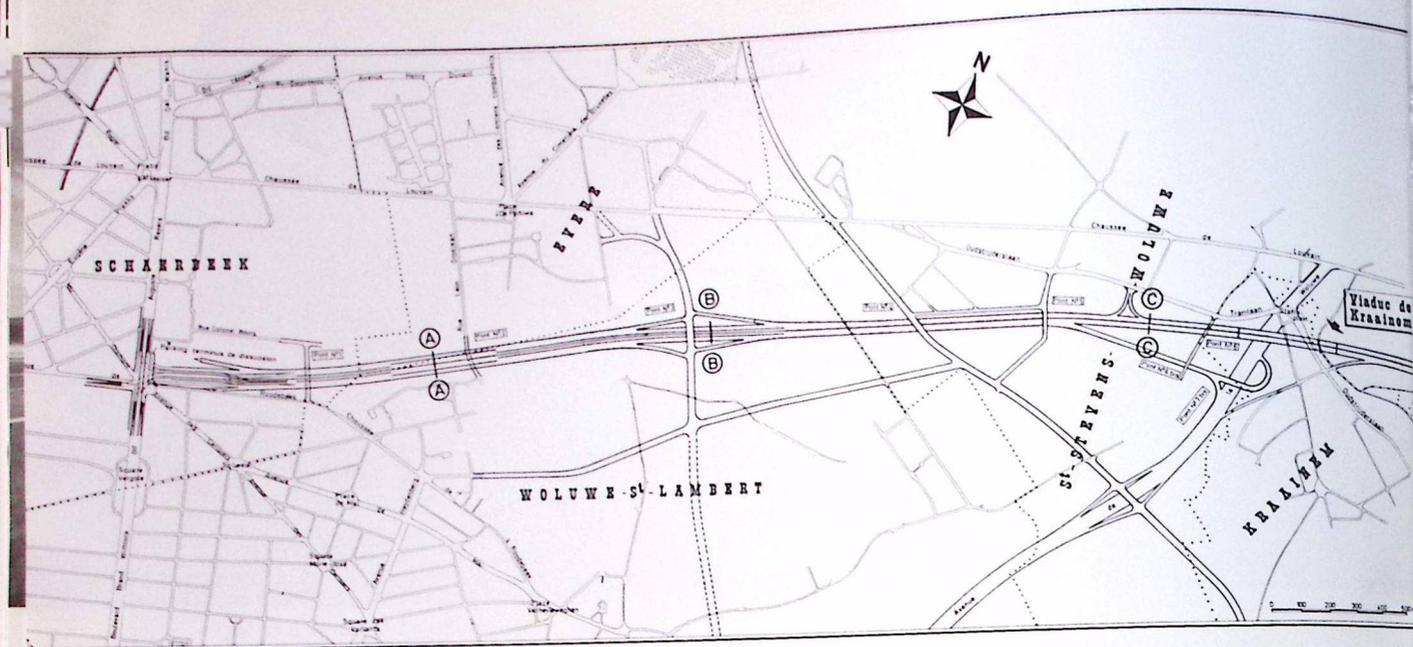
— Lincet, au croisement de la route primaire Tirlemont-Hannut.

— Walshoutem (Houtain l'Evêque), au croisement de la route primaire Landen-Hannut.

— Lantremange, au nord-est de Wareme sur la route Oreye-Moxhe.

— Kemexhe, au croisement de la route primaire Tongres-Amay (ancienne chaussée romaine dite chaussée Verte), au nord de Fexhe.

— Hognoul, à hauteur d'une branche d'accès à la route primaire St-Trond-Liège.



Comme on peut le voir sur le tracé général de la section I, des passages souterrains ou des ponts supérieurs faciliteront la circulation locale en de nombreux points. Ils devront être utilisés pour sortir du « parking de dissuasion » et regagner la direction de Liège.

- *Ans*, à hauteur de la rue Jean Jaurès, soit à l'ouest de la commune de Glain.
- *Liège*, à hauteur de la rue Burenville.
- *Liège*, à hauteur de la rue Wazon.
- *Liège*, au boulevard d'Avroy.

#### Et les motels ?

*M. Van Bever.* — Nous n'en sommes pas encore à la construction des motels, mais des emplacements seront réservés, de même que pour des restaurants. En tout cas, des parkings seront construits aux endroits les plus favorables et généralement très boisés. Certains parcs à pique-nique sont fixés à Honsem, Goetsenhoven, Walshoutem, Rosoux, Waremme, Oreye et Fexhe-le-Haut-Clocher. Quant aux stations-services elles seront distantes de vingt en vingt kilomètres environ. Rappelons que le statut même de l'intercommunale nous impose un timing: l'autoroute équipée devra être livrée au trafic en 1972. Le statut nous impose

aussi de commencer par Bruxelles-Louvain: c'est là que se situe la densité de trafic la plus forte et que les travaux sont les plus rentables. Cet ouvrage vient à son heure, car le point de saturation de la route actuelle Bruxelles-Liège sera atteint en 1975. Dès le début, l'autoroute sera parcourue chaque jour par environ 20.000 voitures alors que le trafic actuel se chiffre à environ 17.000 pour l'autoroute d'Ostende. L'accroissement des échanges économiques qui en résultera aura pour effet d'améliorer le niveau de vie de la population établie dans les provinces de Brabant et de Liège. En outre, l'exécution de travaux d'une telle importance donnera lieu à une activité accrue dans plusieurs secteurs industriels. Cet aspect social ne peut pas être négligé, au moment où l'économie belge s'efforce de conquérir une place dans l'Europe de demain. Voilà ce que nous ont déclaré les administrateurs et les techniciens de l'intercommunale.

Lorsque l'automobiliste descendra en dessous de 50 minutes pour joindre le boulevard Reyers (Schaerbeek) au boulevard d'Avroy (Liège) il n'est pas douteux que des relations nouvelles s'établiront entre les deux provinces. E-5 apparaîtra alors à tous égards comme un outil de grande valeur. Les enseignants s'en souviendront-ils? On serait surpris en interrogeant les jeunes Bruxellois de constater que beaucoup ignorent tout de la Maison Curtius, du Palais des Congrès Liégeois, voire même de la Violette ou du Palais des Princes Evêques. Quant aux étudiants liégeois, ont-ils eu assez l'occasion de visiter, à Bruxelles, le musée d'art moderne, si pauvre par son contenu mais si riche par son contenu? Et connaissent-ils l'extraordinaire maquette de la Rome antique exposée dans les Musées royaux d'Art et d'Histoire? Et les tapisseries? Et les dentelles? Et les traîneaux? Les raisons ne manqueront pas de joindre Liège à Bruxelles.

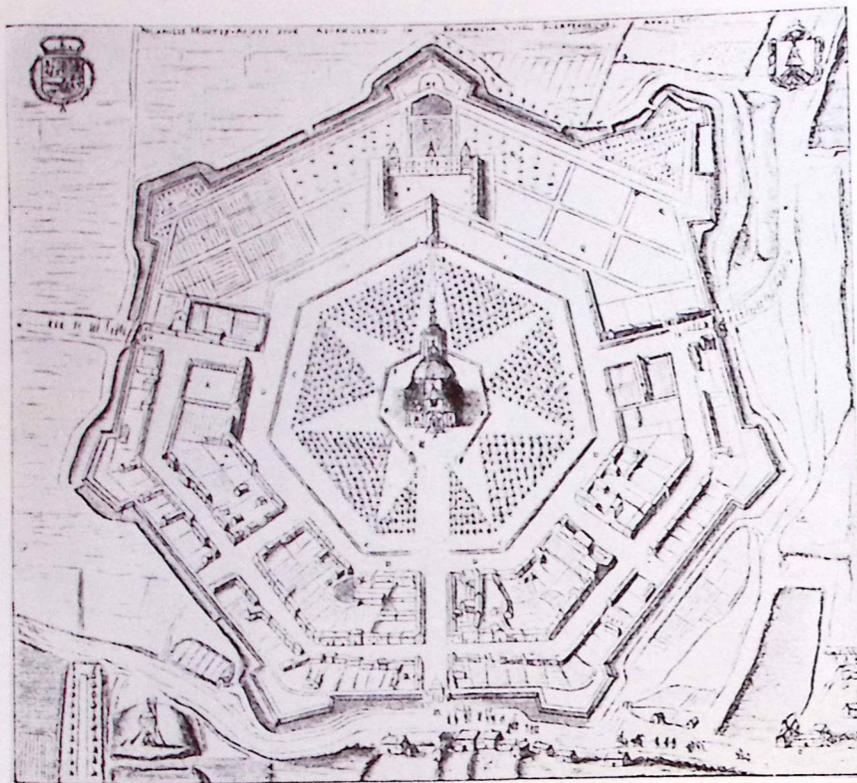


D'innombrables sites brabançons ont été reproduits sur la toile et on ne sait lequel, du sujet ou de l'artiste, a immortalisé l'autre. Ci-dessus: « La Messe de saint Hubert » à Tervuren, toile d'Hippolyte Boulenger conservée au Musée d'Art Moderne de Bruxelles.

## La protection du patrimoine culturel

par Prof. V.G. MARTINY,  
Architecte urbaniste en chef -  
Directeur de la Province de Brabant

On ne le répétera jamais assez: des mesures draconiennes doivent être prises si l'on veut conserver au pays un patrimoine culturel qui fait honneur à ce que l'on a coutume d'appeler la civilisation de l'Europe occidentale. Et par patrimoine culturel, il faut entendre non seulement les *monuments*, témoins d'une évolution souvent prestigieuse et dont certains types sont d'un intérêt dépassant nos frontières, mais aussi le *cadre* qui souvent explique la raison d'être de ces monuments et qui toujours leur donne une échelle, et encore les *sites naturels* où une flore ou une faune particulières disputent parfois l'intérêt au simple aspect pittoresque. Terrain de rencontre de deux ethnies différentes, véritable lieu géométrique de courants économiques et artistiques venus des quatre points cardinaux, le Brabant est, au cœur de la Belgique, un véritable creuset dans lequel depuis toujours, se brassent des idées, s'échafaudent des synthèses. Des espaces vallonnés du Payottenland aux dunes et bruyères du Hageland ou aux plaines lourdes de labour de la Hesbaye en passant par cet incomparable joyau de



Son plan même peut donner à une ville son caractère. Celui de Mont-aigu, heptagone rappelant la consécration de la Vierge et issu de la basilique qui en constitue le centre, est à lui seul un *monument* historique (Plan gravé de Conrad Lauwers, 1660).

verdure que constitue la forêt de Soignes, le Brabant offre tant de beautés naturelles qu'il devait nécessairement tenter des peintres célèbres: Pieter Breughel à Pede-Ste-Anne; Bernard Van Orley à Bruxelles; Pierre-Paul Rubens à Elewijt; Hippolyte Boulenger à Tervuren; Guillaume Vogels à Ixelles, Charles De Groux à Anderlecht; Eugène Laermans à Wemmel; Alfred Bastien à Auderghem... Autant de sites remarquables, autant de génies créateurs dont on ne sait desquels les uns immortalisèrent les autres. Hérisé de clochers qui se répondent de lieue en lieue au départ de centres monumentaux comme Bruxelles, Louvain, Nivelles, Diest, Tirlemont ou Jodoigne; couvert d'abbayes d'où rayonnent sur les plus petits villages les règles de St. Augustin, St. Benoît, St. Bernard ou St-Norbert; sillonné de voies de communication sur lesquelles les signaux de béton marquant les autoroutes rivalisent de prestige avec les tumuli bordant les chaussées romaines, le Bra-

bant est aussi un champ d'action de grands bâtisseurs qui, après les légions de César et les maîtres d'œuvre du Moyen Age, lui donnèrent son visage de pierre: Jan Van Boghem, Jacques Van Thienen, Jan Van Ruysbroeck, Sébastien Van Noye, Wenceslas Coeberger, Laurent-Benoît Dewez, Barnabé Guy-mard, Jean-Pierre Cluysenaar, Victor Horta, Henri Van de Velde et combien d'autres!

Si l'artiste d'abord, l'archéologue et le naturaliste ensuite, ont, les premiers, pris conscience de la valeur intrinsèque — pittoresque, historique ou scientifique — de tous ces biens inestimables, c'est le touriste, ce nouvel élément du revenu national, qui leur procurera le plus ferme soutien. Le touriste, en effet, apporte volontiers dans ses valises ce que ni les peintres, ni les savants ne peuvent fournir en appui à leur enthousiasme: des devises.

C'est que conserver et *entretenir* un monument, un site, coûte fort cher aux désormais *mal-heureux* propriétaires —

particuliers, collectivités ou pouvoirs publics. Rendre ces biens immobiliers rentables est donc le seul moyen de leur sauver l'existence.

Mais l'engouement au respect du paysage, urbain ou rural, a d'autre part créé un affreux dilemme: celui de vouloir faire vivre intensément ce que l'on ne désire pas moins figer! Ici commence un nouveau drame qu'a mis en lumière un récent colloque de la Fédération touristique de la Province de Brabant. (1)

Si la volonté est grande, y-a-t-on constaté, de maintenir intact le plus grand nombre possible de monuments remarquables par leurs aspects historique, archéologique ou esthétique, et de sites non moins remarquables pour leurs valeurs pittoresque ou scientifique, l'intention des défenseurs n'est-elle pas

(1) Ce colloque, placé sous la présidence de M. Philippe Van Bever, Député permanent du Conseil provincial du Brabant, eut lieu à Otignies les 17 et 18 juin 1968.



La basilique de Notre-Dame à Mont-aigu, œuvre élevée par Wenceslas Coeberger sur ordre des Archiducs Albert et Isabelle, est remarquable non seulement par son plan central et sa coupole, mais par le fait qu'elle constitue un élément générateur et du plan de la ville et d'une perspective merveilleuse dans l'axe de la route vers Rillaar.

d'animer ou de réanimer ces lieux par des moyens qui risquent fort, en définitive, de compromettre l'idée originale: lotissements « judicieux »; secondes résidences, parcs de jeu, de camping ou d'attraction; restaurations intempestives; accès multipliés; « parking » de voitures... confortabilité, et que sais-je!

L'heure est donc au choix. Et ce choix sera d'autant plus sévère qu'il doit laisser une porte ouverte sur l'avenir. Il faut songer que l'on construit, *aujourd'hui*, les monuments historiques de demain; que des jardins peuvent se tracer, des forêts se planter, *maintenant*, pour la plus grande joie de nos enfants. On n'arrête pas la vie. Celle-ci n'est pas nécessairement promoteur de désordre, il suffit de l'organiser.

On n'a pas tout dit, malheureusement, lorsque l'on évoque le classement tel que le prévoit la loi du 7 août 1931 sur la protection des monuments et des sites ou la préservation telle que l'autorise la loi du 29 mars 1962, organique

de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Le problème est beaucoup plus profond que ne le laissent supposer ces simples mesures souvent bien platoniques; il présente en effet plusieurs aspects: moral, scientifique, technique et financier.

Problème moral d'abord. Le respect de l'état ancien d'un monument ou le maintien du caractère d'un site grève de lourdes servitudes les propriétés foncières qui en sont l'objet, à l'avantage de la collectivité, sans doute, mais au détriment de ceux qui en ont la possession. Certes, le législateur a bien envisagé l'intervention des pouvoirs publics dans certains cas. Mais sans dommage compensatoire d'un véritable manque d'industrie, cette façon de faire ne met-elle pas en défaut l'article 6 de la Constitution belge qui veut que tous les citoyens soient égaux devant la loi?

Problèmes scientifique et technique ensuite. Quoi qu'on fasse, les monuments ne sont pas éternels et leurs restaura-

tions répétées ne font qu'accorder un sursis à leur authenticité, à moins qu'elles ne compromettent petit à petit celle-ci. On connaît la boutade: il suffit de classer un monument et de le restaurer pour qu'il soit perdu pour l'archéologie. Ne manque-t-il pas de spécialistes en matière de restauration d'édifices anciens; la plupart des matériaux n'ont-ils pas changé de nature et les techniques de construction n'ont-elles pas évolué comme s'est modifié jusqu'au tour de main de l'ouvrier, sans cesse adapté aux outils et méthodes nouvelles? Quant aux architectes ne souhaite-t-on pas que l'enseignement qui les forme soit tout naturellement axé sur la prospective? Et si d'aventure tous les facteurs favorables sont malgré tout réunis, l'esthétique seule peut y trouver son compte, mais la science, point. Que dire alors si le souci sentimental de garder présent le passé est poussé jusqu'aux reconstructions et aux restitutions souvent hypothétiques?



La Grand-Place de Bruxelles... un riche théâtre a dit Jean Cocteau. Mais un théâtre dont les spectateurs motorisés se cachent les « praticables » les uns aux autres.

Problème financier, enfin. Il est difficile de chiffrer le montant d'intervention annuelle des pouvoirs publics dans les frais entraînés par la restauration des monuments classés, par l'entretien des édifices publics non classés mais qui méritent l'intérêt, par la conservation des espaces verts et réserves naturelles. Plusieurs départements ministériels se partagent le lourd privilège de subsidier, à pourcentages variables, tous ces travaux.

Retenons, à titre d'exemple, que pour les seuls monuments classés du Brabant les demandes d'intervention ont plus que décuplé en dix ans.

Dans notre province, des projets pour un montant de cent quarante millions de travaux subsidiables ont été enregistrés pour 1968 et les promesses portent sur cent quatre-vingt-douze millions pour 1969!

Pour fixer les idées, rappelons-nous

que les travaux de la restauration de la façade de l'Hôtel de Ville de Bruxelles ont été adjugés pour une somme frisant les 16 millions et ceux de la tour sud de la cathédrale St-Michel, les 36 millions.

Soit quelque 50 millions pour la restauration partielle de deux monuments classés, alors que le Brabant en compte 313!

Les premières grandes « restaurations » de nos monuments, au terme parfois de plusieurs centaines d'années d'existence, datent de la fin du siècle dernier. Or, l'emploi généralisé du chauffage des édifices comme la multiplication des véhicules à carburateur, par une pollution depuis lors de plus en plus grave de l'atmosphère, ne feront que réduire à l'avenir les intervalles entre deux restaurations. C'est donc une véritable lutte qui s'engage, à coups de centaines de millions, contre

la dégradation accélérée de toutes les constructions... sans compter les ravages que provoquent les fumées des usines ou des automobiles sur les plantations.

Faut-il dès lors laisser tomber les bras le long du corps? Cette attitude toute négative serait bien peu à l'honneur de l'homme. C'est pourquoi il faut applaudir à tous les congrès, colloques et réunions qui inscrivent ces inquiétants problèmes à leurs ordres du jour.

*Car on peut limiter les dégâts, en soi inévitables:*

- en ne conservant à tout prix que des monuments et des sites sévèrement sélectionnés d'après des critères scientifiques, ce qui suppose un inventaire analytique rigoureux constituant un classement qui devrait bénéficier d'une protection légale;
- en se refusant à toutes restitutions hypothétiques ou toutes reconstruc-

tions pseudo-archéologiques qui ne font que multiplier les soucis de conservation et qui constituent de véritables escroqueries morales;

- en organisant un enseignement qui permettrait aux architectes, entrepreneurs et ouvriers qui le désirent, de se préparer au difficile métier de la conservation des monuments;

- en exonérant de l'impôt, le propriétaire qui serait amené à conserver un monument ou un site retenus à l'inventaire, et dont il ne tirerait pas de profit légitime;

- en orientant une partie de la recherche scientifique, subsidiée en conséquence, vers des méthodes de conservation dont la mise en pratique permettrait d'éviter ces dépenses considérables du renouvellement des pierres, par exemple, opération qui ne se fait jamais sans travestir le caractère original des monuments traités;

- en coordonnant le travail des divers départements ministériels qui trop souvent s'ignorent les uns des autres;

- en élaborant au plus vite le plus grand nombre possible de plans d'aménagement qui permettent au pouvoir politique de voir clair et de prendre ses responsabilités pour l'avenir;

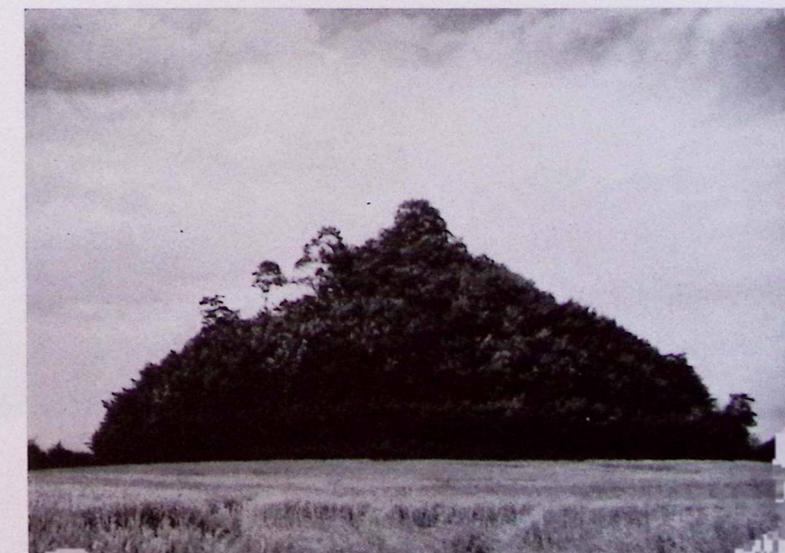
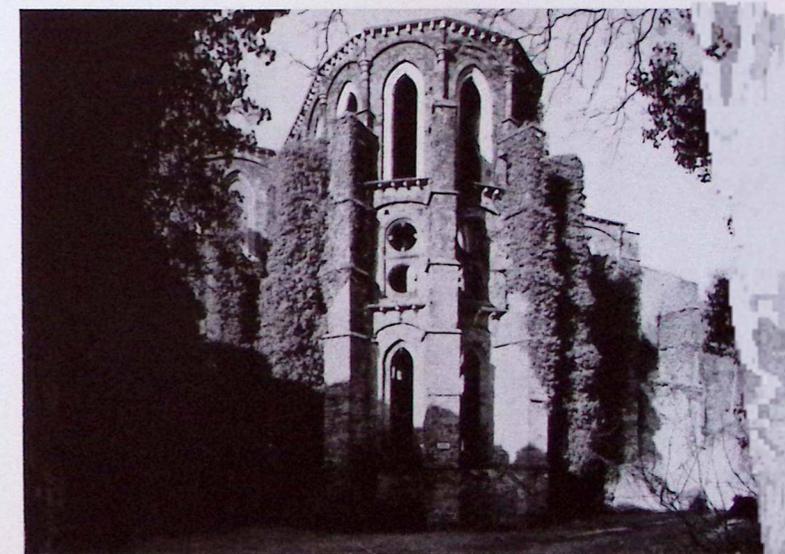
- enfin, en attaquant les sources de pollution de l'air à la base, à coup de réglementations sévères d'abord, par la recherche et l'exploitation de sources d'énergie non nocives ensuite.

Cette liste de mesures n'est d'ailleurs pas limitative et les propositions qu'elle contient ne sont pas du tout exhaustives. Elle n'a d'autre intention que d'alerter tous ceux dont le souci est de conserver au pays un patrimoine culturel qui fait vraiment honneur à la civilisation de l'Europe occidentale.

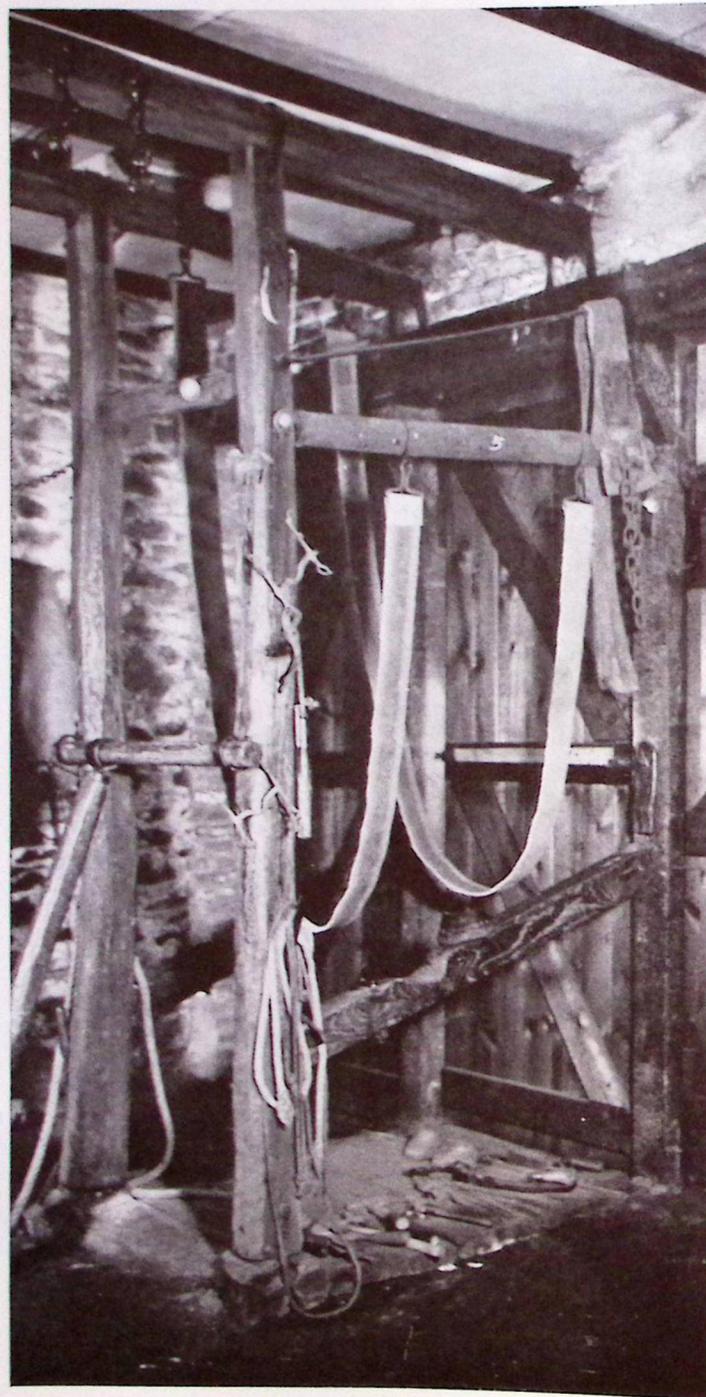
En haut: Il ne suffit pas de « classer » un monument pour le sauver de la destruction. Sa protection dépendra du rôle qu'on aura pu lui donner dans la vie de tous les jours. L'ex-abbaye des Prémontrés à Ophelyssem, œuvre de Laurent-Benoît Dewez, aménagée par Balat au XIX<sup>e</sup> siècle et transformée en centre de jeunesse par la Province de Brabant, nous est ainsi gardée.

Au centre: Il est des monuments bien vivants, mais il en est aussi des mourants qui méritent plus de sollicitude encore. L'ancienne abbaye cistercienne de Villers-la-Ville pose aussi bien des problèmes.

En bas: Simple monticule de terre que la superstition, bien souvent, a sauvegardé de la disparition, les tumuli jalonnent les routes comme autant de signaux d'un lointain passé. Mais, on ne croit plus guère aux revenants et la terre de culture se fait rare... Ici, le tumulus de Glimes.







Les petits que vous voyez là-dessous sont réservés aux poneys ou aux shetlands. Celui-ci conviendra à notre cas. Il me tend un fer de forme curieuse, composé de deux pièces coulissantes: d'une part, le fer à cheval classique en arceau, et d'autre part, une petite plaquette en T qui ferme une partie de la sole et de la fourchette.

— L'addition de cette plaquette protège le dessous du sabot; voyez ce fer-ci: une plaquette le ferme complètement; c'est un fer à pansement en attendant que la blessure se referme. Tenez, pas plus tard qu'hier, la maréchaussée m'a confié un de leurs baudets: un clou s'était introduit dans le sabot, la plaie s'était infectée. Les tenailles que voici m'ont servi à trouver le point sensible du sabot. Ensuite j'ai pris une bonne reinette (sorte de racloir) pour tailler la corne du pied et retirer le clou. J'ai mis alors ce fer.

— Et ce curieux fer replié?

— Là vous avez un fer pour chevaux coquets; une belle paire de chaussures à hauts talons! dit-il en éclatant de rire. Non, soyons sérieux. Il a cette forme spéciale pour remédier à la faiblesse des tendons des phalanges (chevilles du cheval). Dès lors, on surélève son talon. En plus l'avant comporte une « pince » qui sert de cran d'arrêt au cheval lorsqu'il marche car son fer glisse facilement. Ces chevaux-là sont « forts en pince », c'est-à-dire qu'ils ont un coup de pied sec. Sur cette tringle, là, pendent d'autres fers: des fers à glace et pour terrains meubles avec des crampons; des fers avec caoutchouc mais ils ont vite été abandonnés car ils provoquaient un ébranlement des épaules du cheval.

— Aimé, voici le cheval prêt.

— Ah, bien! au travail alors. Petit, tourne le cabestan — et s'adressant à moi, il ajoute — lorsque la bête est nerveuse, on lui glisse sous l'arrière-train une de ces courroies en cuir, puis on la soulève en tournant au cabestan.

Dans un grincement de bois qui travaille, la bête est soulevée et on lui attache la patte dans un support spécial facilitant le travail.

— Je mets les fers à chauffer. Il me faut une dizaine de clous biseautés, un marteau et la râpe.

Et sous mes yeux tout le travail s'accomplit alors. Aimé enlève l'ancien fer usé, lui substitue le nouveau, enfonce les clous (ceux-ci sont biseautés pour pénétrer très profondément dans la muraille), les rive avec force puis termine le travail en les râpant.

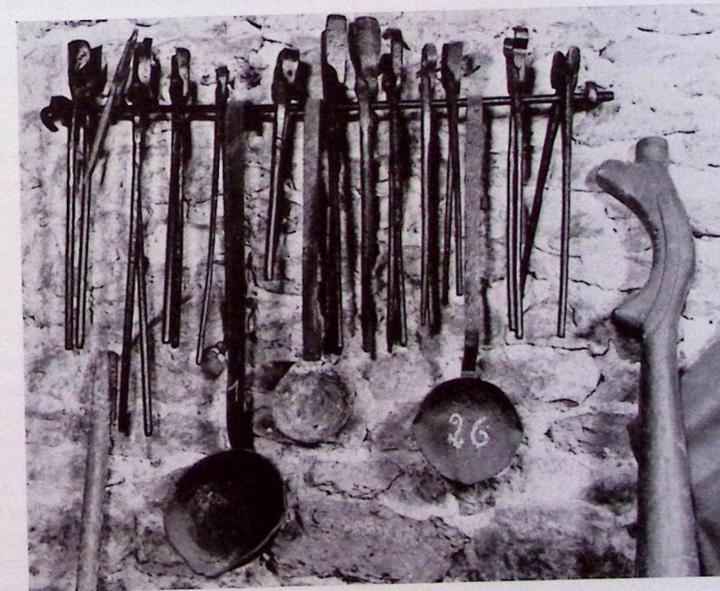
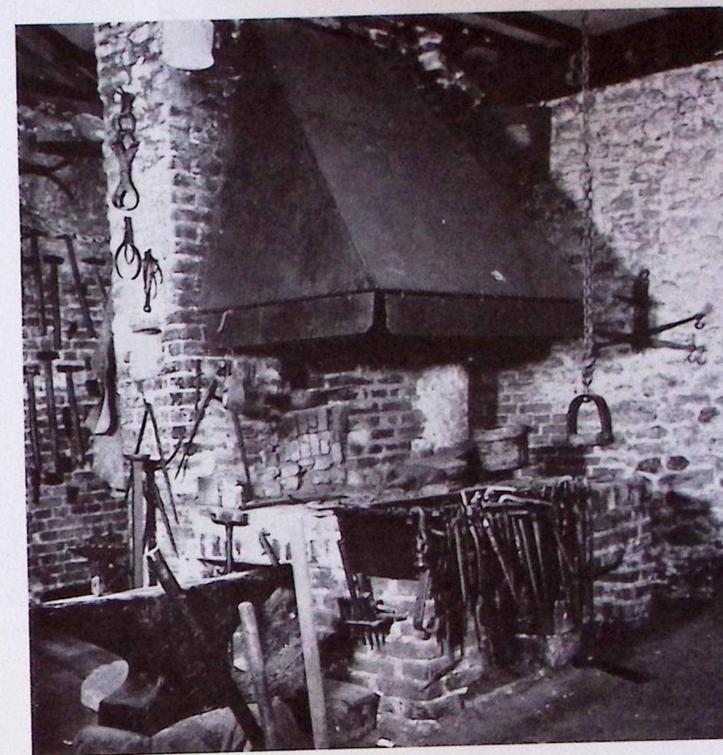
— Et voilà... je vois que tu as encore du travail pour moi, Florent. Veux-tu quelques blocs de bois pour caler ton chariot? Tu auras plus facile pour enlever la roue. Pendant ce temps je vais arranger la queue de ton poulain! Il faut bien le faire... pour deux raisons principales: d'abord l'esthétique et puis pour la conduite. Si le cordon prend dans sa queue, le cheval est mal dirigé.

— Cela doit lui faire mal! questionnai-je tout ému.

— Ah, ça oui, mais que voulez-vous? Avec cette espèce de clé à tube, on lui cautérise le bout de queue restant, après la lui avoir coupée, puis on attache de petits sacs remplis de chirorée qui servent à absorber les sécrétions éventuelles.

Je préfère ne pas vous conter les détails de cette petite opération chirurgicale, d'ailleurs je n'y ai pas assisté: l'air m'a manqué et j'ai préféré sortir... fumer une bonne pipe.

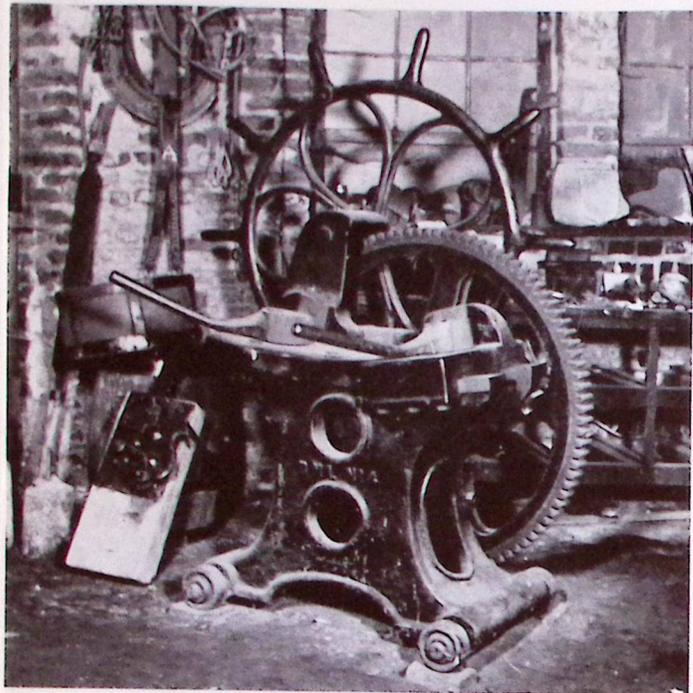
A mon retour, le fer de roue, déjà mis sur forme dans la cercluse, subissait les assauts du maréchal-ferrant; il le battait au rouge sur l'enclume pour le souder. La refouleuse le raccourcit; par le raccord il s'était en effet allongé.



Le cabestan.

L'âtre à deux foyers.

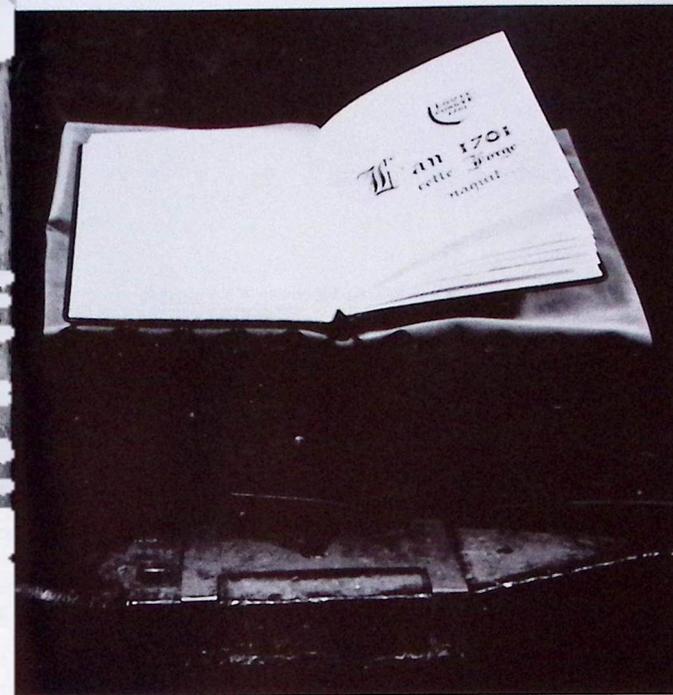
Pinces à longues branches.



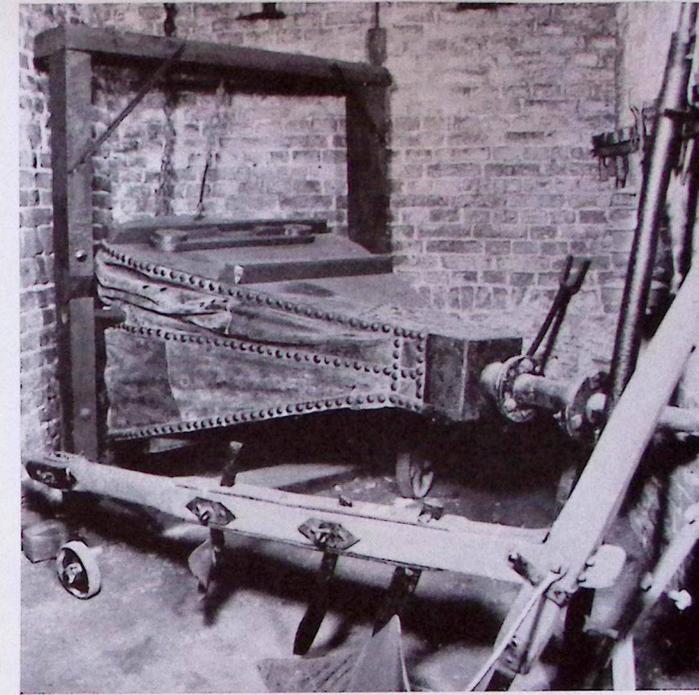
La refouleuse.



Cette pierre nous livre le nom d'un des premiers artisans du lieu.



Le Livre d'Or de la Forge.



Soufflet alimentant simultanément les deux foyers.

Une dernière fois, il passa dans le feu, puis on le força sur la roue.

— Pendant que je pèse sur le tire-sec, petit, tu refroidis bien la roue. Voyez-vous, monsieur, si je n'avais pas tous les garnements du village pour m'aider, jamais je ne pourrais cercler convenablement une roue, le fer est tellement chaud qu'il brûlerait le bois.

Pour encourager le petit, j'ajoutai :

— quand tu auras bien refroidi la roue avec ton petit pot à eau, alors tu pourras me montrer ce que tu forges sur ton enclume.

Car la forge d'Aimé renferme une deuxième enclume pour l'apprenti, de même qu'un deuxième foyer et, comble de modernisme, un soufflet à deux canaux qui les alimente !

La roue une fois cerclée, et pendant que Florent remonte celle-ci, le petit gamin me montre une série de belles pinces pour le travail du fer :

— Aimé en fait de pareilles, dit-il. Vous

voyez, ces pinces on ne les trouve pas dans le commerce, alors on les fait soi-même. C'est celle-ci qui est la plus belle, hein, monsieur ! Il me l'a faite pour mon anniversaire.

Il me montre effectivement une de ces très belles pinces à longues branches qui sont façonnées dans chaque forge et qui sont plus ou moins belles suivant l'habileté du maître ; cette fois, il devait sûrement être inspiré par saint Eloi, le patron des forgerons !

— Aimé, je suis prêt à partir. Dites-moi ce que je vous dois...

Pendant que les deux villageois se concertent, je me retourne encore une fois vers cette belle forge et d'un regard j'embrasse tout ce merveilleux univers : les deux foyers, au centre, surmontés d'une hotte, les pinces, les fers à cheval, enclumes, marteaux, étampes et tranchets qui pendent au mur. Mais c'est, peut-être, ce merveilleux soufflet que l'on actionne par un savant méca-

nisme qui retient le plus mon attention. Son vieux cuir doré porte la marque des siècles qui se sont écoulés depuis qu'un vieil artisan, très patiemment, et brique par brique, a élevé cette forge vénérable.

— Aimé, merci beaucoup pour le travail accompli et, se tournant vers moi, avec une voix que l'on sent bonne et sincère : Et pour vous, monsieur, je vous souhaite bon voyage ; si vous repassez par chez moi, n'hésitez pas : entrez, vous serez toujours le bienvenu. Avec tristesse je prends congé de ces braves gens qui étaient déjà devenus mes amis. Me voyant fumer une pipe presque éteinte, Aimé me tend sa vieille blague à tabac en vessie de porc :

— Tenez, vous aurez ainsi un souvenir d'Aimé le forgeron...

Serrant précieusement ce petit trésor inespéré, je reprends alors ma route vers Braine, enfermé dans un fleuve de pensées profondes...

Si pour un instant, nous avons voyagé à travers les âges, il nous faut cependant revenir en cette année 1968, et là l'émerveillement nous étirent car cette forge que le voyageur nous décrivait, elle est encore là, au centre du village d'Iltre, à l'angle de la Place Saint-Remy. Pénétrez-y : tous les instruments s'y trouvent rangés comme Aimé les a laissés. Lorsque vous aussi, vous entrerez dans la forge devenue à présent musée, vous pourrez suivre tout le processus de cerclage des roues ou encore voir ces lourds fers à cheval qui pendent au mur. D'autres détails encore vous apparaîtront : dans le fond, une statue de saint Eloi, don d'un maréchal-ferrant de passage, veille, du haut de son perchoir, sur les destinées futures du musée. Ailleurs sur un établi, une pierre ancienne attire votre regard : elle porte la date de 1701. S'agit-il de la date de fondation de la forge ? On y voit également le nom de Louis Cor-

dye. Des recherches entreprises pour retrouver un quelconque renseignement sur cet homme sont restées vaines. S'agit-il du premier forgeron qui y vécut ? Fit-il des transformations importantes qui furent immortalisées par cette pierre ? De toute façon, elle constitue un témoin important de l'histoire de la forge : celle-ci existe donc depuis 260 ans au moins...

Combien de villes ou villages en Belgique ou même en Europe peuvent-ils s'enorgueillir de posséder pareil trésor ? Bien peu sûrement. Ne dit-on pas que ce musée est unique ?

Amis lecteurs, n'écoutez que la voix de votre cœur... partez à l'instant même pour Iltre qui vous convie à venir vous détendre en son site riant. L'âme en paix, le cœur en fête, vous repartirez de votre visite plus riche d'une connaissance plus profonde d'un métier humain tellement noble mais qui déjà s'oublie, s'estompe, disparaît...

Saint Eloi veille sur les destinées de la forge-musée.





Pierre-Louis Flouquet.

## Le Journal des Poètes

par C. DERIE du BRUNCQUEZ

*Terre du vieux Teniers où Ruisbroeck l'admirable  
Par les chemins longeant les enclos maraîchers  
Revient parfois errer sous le hêtre et l'érable  
Et répondre à l'appel vespéral du clocher.  
Enivre ma pensée, ô terre de mémoire,  
Affermis mon esprit, ô terre de raison  
Et par tes horizons vibrant comme des moires  
Exalte aussi mon cœur, ô terre d'oraison.*

UN poème paru dans l'Anthologie poétique de l'Exposition (1958) des Editions de la Maison du Poète et dont le trop modeste poète Pierre-Louis FLOUQUET m'a aimablement dédié un exemplaire j'extrais les quelques vers, reproduits ci-dessus, de Lucien Christophe, ardennais qui adore le Brabant.

Terre d'oraison!... En effet, car chacun — à sa façon — la récite. Et nous toucherons ici directement du doigt une des plus belles réalisations née il y a quelque trente-huit ans, sur cette terre de Brabant: le Journal des Poètes, devenu un mensuel de création et d'information poétiques, organe officiel des biennales internationales de poésie, dirigé par MM. Pierre-Louis Flouquet (1) et Arthur Haulot, commissaire général au Tourisme.

Si le Tourisme est le passeport de la Paix, la Poésie l'est davantage parce qu'elle ne connaît aucune frontière et par delà récite ses oraisons de Paix sous toutes les formes dans près de 90 pays.

C'est en 1930 qu'un groupe de jeunes poètes belges de langue française, décidait de fonder à Bruxelles, une publication consacrée exclusivement à la Poésie, inspirée par les principes de la Société des Nations.

Le comité de fondation réunissait des poètes belges auxquels se rattachèrent plusieurs poètes français. Pierre-Louis Flouquet, né à Paris de parents fran-

çais, était considéré comme étant un trait d'union naturel, ses occupations professionnelles se partageant entre les deux capitales.

Le premier numéro du « Journal des Poètes » sortit de presse en février 1931. Une propagande touchant les personnalités du monde poétique des cinq continents et des îles avait, durant un semestre, préparé sa publication afin d'annoncer la nouvelle, de présenter le programme, de réunir des collaborateurs et des abonnés.

Une telle publication qui paraissait absurde et fragile semblait destinée à disparaître rapidement — en laissant peut-être le souvenir d'une entreprise trop ambitieuse —. Du moins, c'est de cette façon qu'elle fut accueillie dans certains milieux portés au pessimisme. Pourtant, malgré de nombreuses difficultés dont la première était la pauvreté, le groupe de fondateurs sut dominer la situation. Il fallut, il est vrai, dès la fin de la première saison procéder à une épuration, rejeter ceux de ses membres qui ne tenaient pas les engagements qu'ils avaient pris. Ainsi disparurent du comité belge Carême, Fagne, Linze, Verboom et Werrie. Le comité resserré n'en fut que plus ardent à poursuivre la tâche entreprise. Par la suite il engloba, à divers moments, Charles Plisnier, Albert Ayguesparse, Georges Marlow, Lucien-Paul Thomas, Fernand Verheysen, Louis Dubrau, Jeanine Moulin, Arthur Haulot, Paul Fé-

vrier, Raymond Quinot, Elie Willaime, Jacqueline Ballman, Robert Giette, Robert Goffin, Géo Libbrecht, Marcel Lobet, Adrien Jans, Carlos de Radzitzky, Guy de Bosschère, Guy Le Clercq.

Durant 38 années le « Journal des Poètes » suscita de nombreuses activités. Tout ce qui a compté en poésie, hier, et tout ce qui compte aujourd'hui, trouva audience en ses pages. Ceci non seulement pour la Belgique et pour la France, mais pour quatre-vingt-neuf pays d'Europe, des Amériques, d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. Plus de trois mille cinq cents poètes réputés, les jeunes comme les aînés, figurent à ses sommaires. Le choix des poètes à publier se fit d'après leur valeur créatrice et quelle que fût leur langue, leur philosophie, leur appartenance politique. On a donc toujours trouvé dans le « Journal des Poètes » des poètes africains et asiatiques, des russes et des chinois, aussi bien que des britanniques et des américains.

Sans compter les auteurs plus anciens, les poètes s'inscrivent surtout depuis le début du présent siècle: de Péguy à Claudel, à Segalen et Supervielle, de Fargue, Salmon, Jacob et Valéry à Eluard, Aragon et Michaux.

En 1936, le « Journal » se compléta d'une collection de recueils, d'essais et d'anthologies. Chaque série annuelle comportait dix ouvrages dont deux numéros du « Courrier des Poètes ». Le programme de ces cahiers était égale-

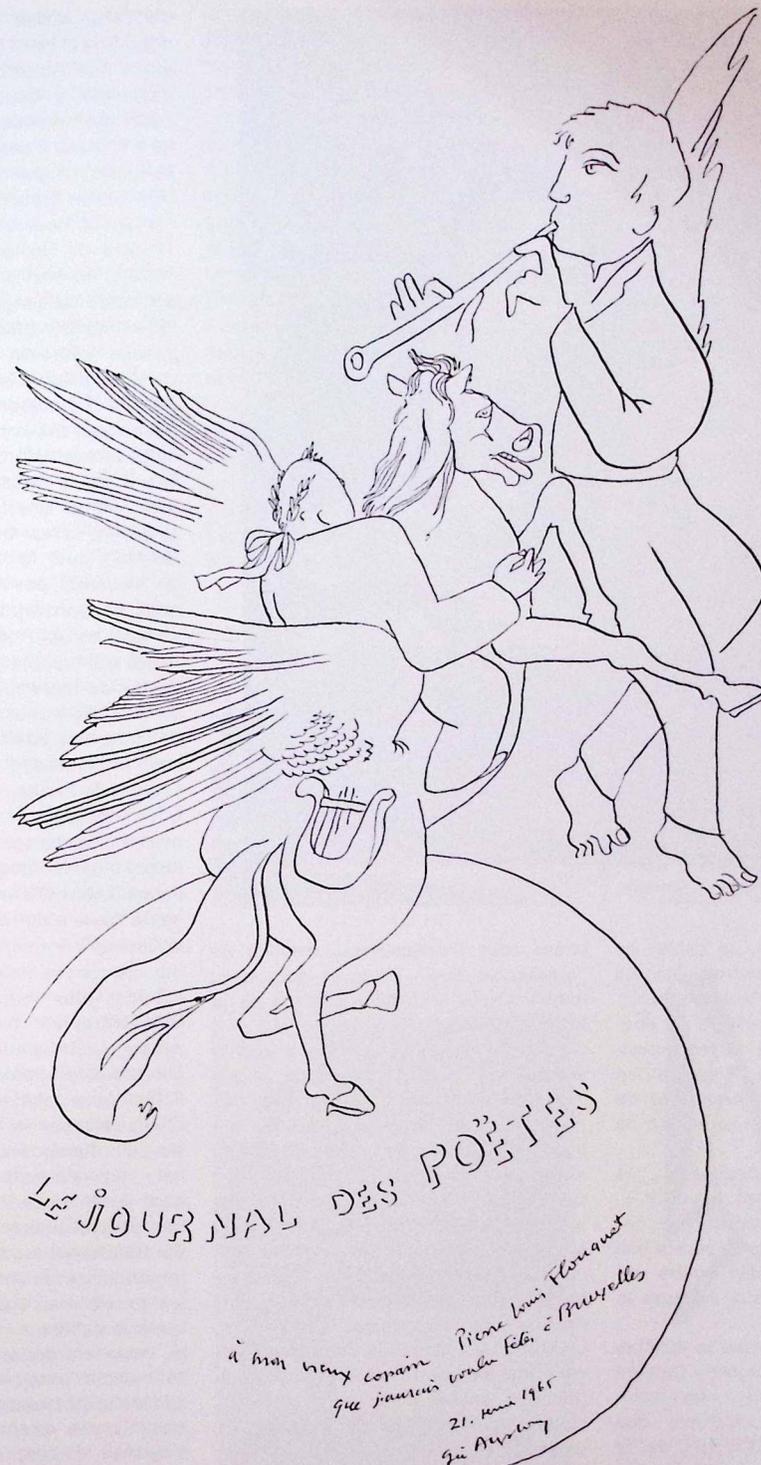


Illustration de Géa Augsburg.



Pierre-Louis Flouquet dans l'intimité familiale.

ment international. Ainsi, un cahier de la poétesse allemande Gertrude Von Le Fort, était préfacé par Paul Claudel. Il y eut de nombreux ouvrages de poètes français. Des essais furent consacrés à Claudel, Jammes, Bloy, Patrice de la Tour du Pin (alors prisonnier de guerre et dont on avait annoncé la mort en captivité). Durant la guerre et l'occupation, le « Journal » ne paraissant pas, P.-L. Flouquet publiait en secret des recueils poétiques. Il en sortit plus d'une centaine, sans aucune des quatre autorisations qu'imposait aux éditeurs la « Propaganda Abteilung ». En 1967 est sorti de presse le 403<sup>ème</sup> titre des diverses collections: « Cahiers du Journal des Poètes », « La jeune Muse », « Messages », « Cahiers des Poètes Catholiques », « Cahiers de la Maison du Poète ». Ces éditions pu-

bliées sous l'unique responsabilité de l'infatigable P.-L. Flouquet paraissent toujours sous le sigle « Editions de la Maison du Poète ». Cette bibliothèque comporte plusieurs anthologies de poésie belge de langue française. En premier lieu la suite des Anthologies de la Décade, publiée par phase de dix années de l'activité du « Journal ». La première en 1941, les suivantes en 1950 et 1960. Cette dernière présentait 92 poètes vivants. Il y eut aussi une anthologie « Jeune poésie », un beau florilège édité pour l'Exposition de Bruxelles (1958) intitulé Anthologie Poétique de l'Exposition. Et l'immense « Anthologie Mondiale du Demi-Siècle », qui comporte six tomes de quatre cents pages, dont l'importance est unique dans l'édition de langue française. Le « Journal » disposait aussi, à partir

de 1936, d'une « Tribune Poétique », donnant à peu près tous les quinze jours une causerie illustrée de textes choisis. Il y eut un peu plus de trois cents conférences.

La « Tribune » cessa son activité lors de la fondation par le Ministère belge de l'Education Nationale des fameux « Midis de la Poésie » qui se donnent au Théâtre du Résidence Palace tous les mardis, les jeudis étant ceux de la poésie belge de langue néerlandaise. Cette entreprise officielle, plus vaste, luxueuse, jouissant d'une large audience dans la presse et fréquemment honorée de la présence de personnalités éminentes, fut considérée par Flouquet comme une promotion magnifique en faveur de la Poésie. Il suspendit donc sans regret une activité qui avait eu sa pleine valeur durant quinze ans. En 1951, pour le vingtième anniversaire du « Journal des Poètes » et en l'honneur de son infatigable directeur, les « Midis de la Poésie » donnaient un mardi qui compte parmi les plus émouvantes de ses entreprises. Le Directeur Général de l'Unesco, Jaime Torres-Bodet (éminent poète mexicain) avait envoyé un message rendant hommage à l'œuvre de Flouquet. Il faisait remarquer que Flouquet et ses collaborateurs avaient réalisé, sur le plan de la poésie, plus limité le programme de connaissance fraternelle qui se trouve à la base de l'œuvre de l'Unesco. Et ceci, sans la moindre influence extérieure, comme une chose naturelle et, de ce fait, d'autant plus remarquable puisqu'une telle entreprise exprimait de manière dynamique et parfaitement lucide une connaissance humaniste du monde. Il faut faire mention de la publication d'enquêtes sur la situation de la poésie, de numéros spéciaux du « Journal », de « Fêtes de la Poésie » organisées à Ohain-en-Brabant, de la création de prix littéraires. En 1952 furent fondés les « Congrès Internationaux de Poésie » donnés tous les deux ans au Casino de Knokke, lesquels constituent l'un des sommets de la vaste entreprise dont Flouquet fut l'animateur passionné. L'idée fut présentée par Arthur Haulot, commissaire général au Tourisme. Il s'agissait d'abord d'une rencontre de poètes belges. Après examen, Flouquet

et Haulot convinrent d'organiser à Knokke des Journées consacrées à la poésie européenne, afin de permettre aux poètes d'un certain nombre de pays, ex-ennemis, de se rencontrer, de confronter leurs idées et leurs expériences et de faire état collectivement de leur confiance en les destinées humaines, culturelles et poétiques du vieux continent.

Au début de septembre 1954 se donnait à Knokke cette première Biennale consacrée à l'analyse des apports poétiques du Demi-siècle de poésie. Le succès fut complet. L'écrivain français Jean Cassou fut nommé Président à vie et Flouquet, Secrétaire Général. Le dynamique Arthur Haulot assumait le secrétariat d'organisation où il put donner toute sa mesure à la tête d'un secrétariat composé des meilleurs éléments du Commissariat du Tourisme, dont Françoise Delcourt incarnait le plus vif esprit. Le gouvernement français avait délégué une douzaine de poètes ce qui portait la représentation française à plus de 70 personnes. C'est à ce moment, en plein succès, que la Reine Elisabeth de Belgique accorda son patronage d'honneur au « Journal » et aux « Biennales ».

Un « Prix International de Poésie » fut créé, d'un montant de cent mille francs belges. Le Jury, de composition internationale, tint ses dernières assises à Knokke, durant le Congrès. Il fut attribué pour la première fois à Saint John Perse.

Lors de la première Biennale, l'une des six commissions de travail, consacrée à l'édition et à la diffusion de la poésie, demanda dans ses résolutions que soit entreprise une « Anthologie Mondiale de la Poésie du Demi-Siècle (1900-1950) » dont un tome paraîtrait pour l'inauguration de chaque Biennale.

Le soin de réaliser ce très vaste florilège fut confié à Flouquet. Celui-ci constitua une équipe de traducteurs éprouvés pour quarante-six langues principales. Le premier tome sortit de presse pour la deuxième Biennale. Il présentait cinquante poètes représentant 25 pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie, des Amériques. Par la suite, fidèlement, de 2 en 2 ans, était présenté aux congressistes un important volume de 350 à 400 pages, fraîchement imprimé. Les six

tomes publiés forment un ensemble de près de 2.400 pages, groupant 426 poètes réputés, chacun étant présenté par une notice bio-bibliographique et un choix de poèmes. L'Unesco accorda son patronage et un subside à cette Anthologie qui avait commencé sous la seule responsabilité de Flouquet, lequel en était à la fois l'artisan, l'éditeur et le mécène (2).

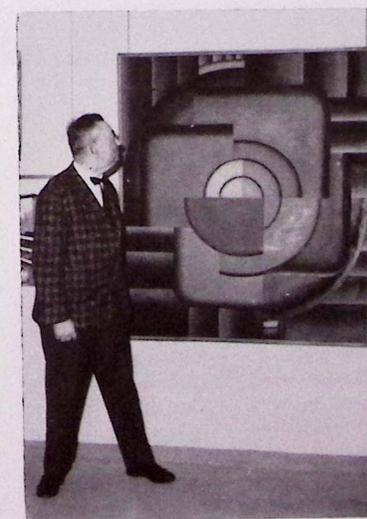
Lors de l'Exposition Internationale et Universelle de Bruxelles en 1958, le « Journal des Poètes » et les « Cahiers » disposaient dans la section littéraire du Palais des Arts et des Lettres, d'une vaste surface murale et de vitrines. Une haute paroi montrait l'Arbre aux nombreuses branches du « Journal » et des diverses activités qui naquirent de lui.

Les Biennales Internationales de Poésie provoquèrent la fondation, à Bru-

xelles, de la Maison Internationale de la Poésie (3), dont Flouquet était le Président. Elle fut inaugurée par Jean Cocteau. Cette Maison possède aujourd'hui une bibliothèque de poésie de cinquante mille titres. Les pays étrangers, y compris l'Amérique et l'U.R.S.S. lui envoient les meilleurs ouvrages de leurs poètes et leurs revues littéraires. D'autres sections sont consacrées aux autographes, à la photothèque, à l'enregistrement des voix de poètes lisant leurs œuvres ou à l'enregistrement de ces œuvres lues par de bons professionnels.

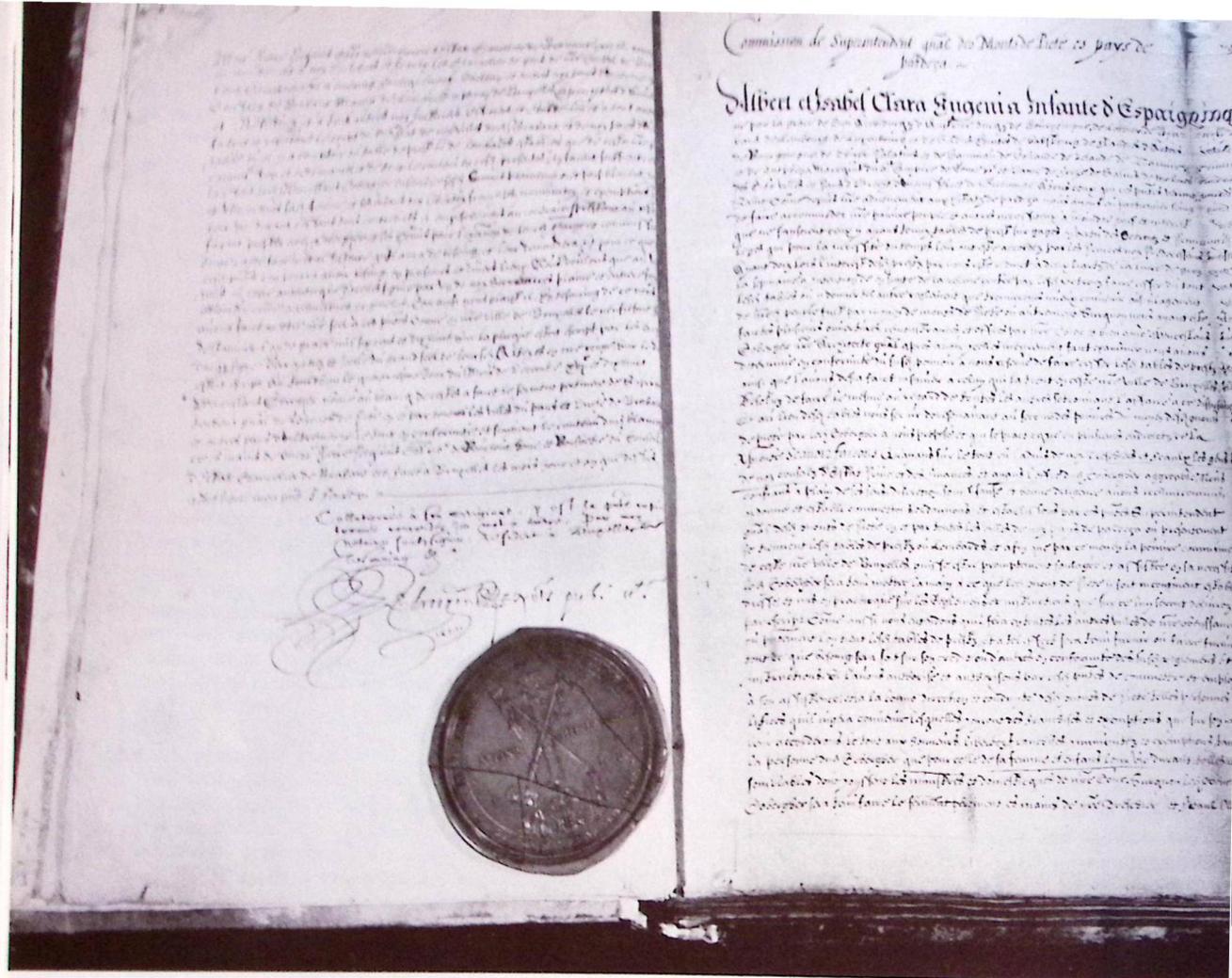
L'enregistrement se fait principalement au cours des Biennales. Cette section, fort bien dirigée par Paul Hellyn, fut à l'origine du « Musée belge de la Parole », aujourd'hui relié aux « Archives du Royaume ».

De même que la 4<sup>ème</sup> Biennale avait



Dans le cadre supérieur: A la Biennale de Poésie à Knokke; ci-dessus et ci-contre: Pierre-Louis Flouquet, peintre abstrait.





## Le Mont-de-Piété de Bruxelles

par A. DUBUCO

Directeur de la Caisse Publique de Prêts — Administrateur de l'Association Internationale des Etablissements Publics de Prêts sur gages

Depuis trois siècles et demi fonctionne dans un quartier populaire du bas de ville, aux pieds du Palais de Justice, une œuvre humaine de caractère particulier — même unique en son genre — et de nature fort complexe. Elle est, en effet, tout à la fois, établissement public, administration paracommunale, organisme financier mais aussi et avant tout action sociale. Cer-

tains prétendent, à tort d'ailleurs, la rattacher au vieux folklore.

Peu connue du grand public parce que discrète par destination, l'actuelle Caisse Publique de Prêts (sur gages) de la Ville de Bruxelles se dénommait précédemment Mont-de-Piété, curieuse appellation qui demeure, même de nos jours, plus répandue et qui désignait

jusqu'en 1923 la première et la plus solide institution de crédit des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

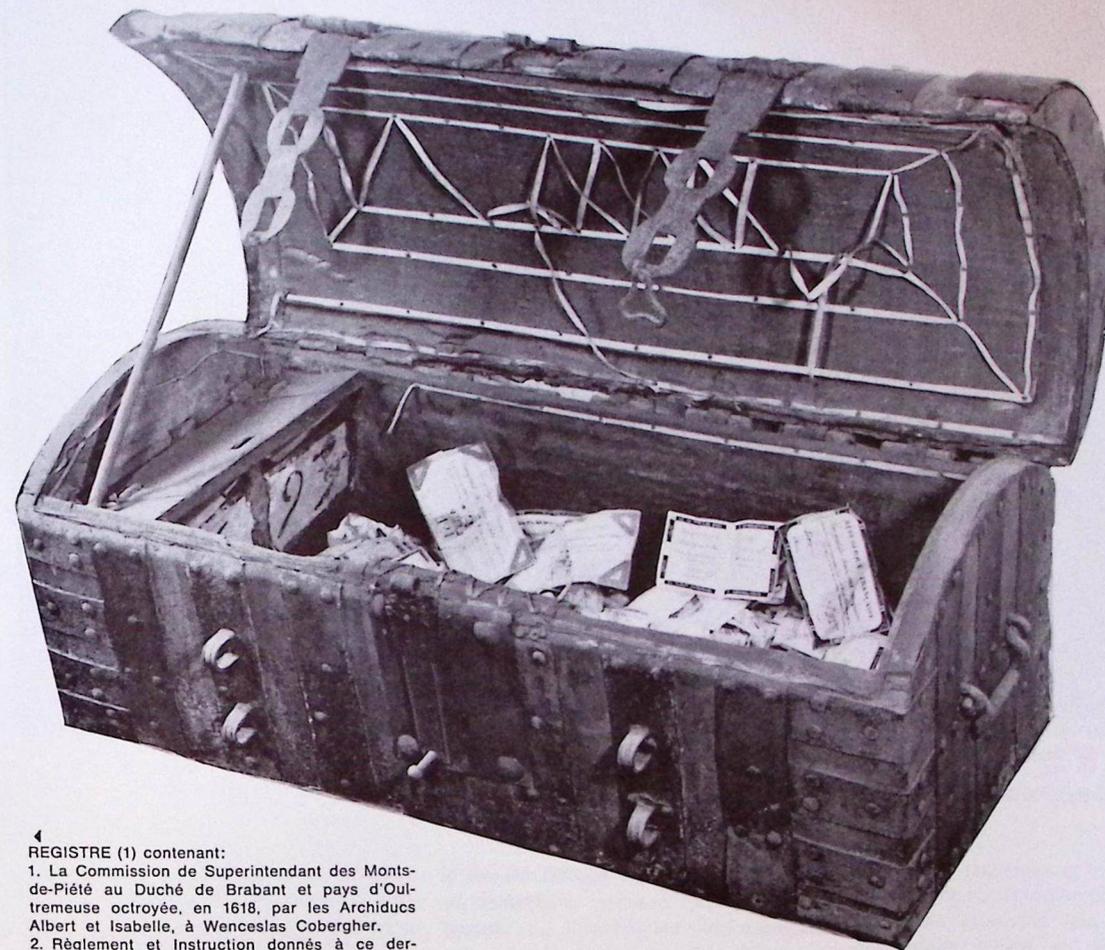
L'on s'interroge parfois sur l'origine assez vague en vérité — de ce nom d'essence religieuse.

D'après un ouvrage de P. De Deckmeyer, membre de la Chambre des Représentants en 1844, cette institution, pri-

vement comme naguère, s'appelait en latin Mons Pietatis, Mons parce que d'un côté l'argent, et de l'autre les gages, formaient comme un monceau: Pietatis (dans le sens de miséricorde)

parce qu'au début ce fut une pensée de commisération pour les malheureux qui présida à l'établissement de ces « Monts » dont la mission était de lutter contre la rapacité outrancière des usu-

riers qui proliféraient dans une sphère sociale et économique parfaitement propice à leurs exploits, car le crédit, comme nous le connaissons aujourd'hui, était totalement inexistant.



4 REGISTRE (1) contenant:

1. La Commission de Superintendant des Monts-de-Piété au Duché de Brabant et pays d'Oul-tremeuse octroyée, en 1618, par les Archiducs Albert et Isabelle, à Wenceslas Cobergher.
2. Règlement et Instruction donnés à ce dernier pour mettre en œuvre le Mont-de-Piété de Bruxelles et en autres villes des pays de Brabant et d'Oul-tremeuse.
3. Divers actes et édits relatifs au fonctionnement des Monts-de-Piété.

(1) Caisse Publique de Prêts de Bruxelles.

Coffre (1) du XVII<sup>e</sup> s. contenant les assignats datant de la Révolution Française.

Rappelons que les Représentants du Peuple décrétèrent que les effets déposés au Mont-de-Piété pourront être retirés en payant le prix des reconnaissances en assignats. Comme ces assignats étaient dépréciés jusqu'à 97% le Mont-de-Piété fut complètement ruiné, mais ne cessa pas complètement ses opérations. (2)

- (1) Caisse Publique de Prêts de Bruxelles.
- (2) Arnould D. Situation administrative et financière des Monts-de-Piété en Belgique.

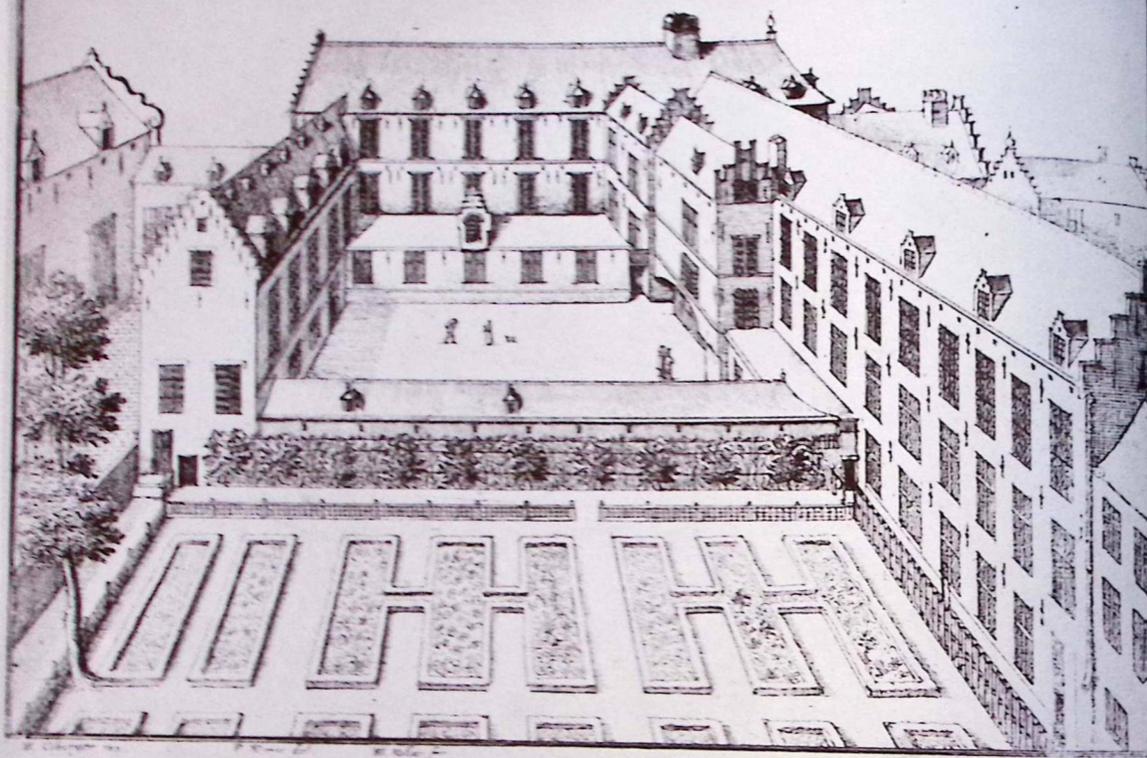
Quant au besoin d'argent il est né, lui, en même temps que fut créée la monnaie, et de tout temps ceux qui détiennent l'argent le prêtent à ceux qui en ont besoin mais n'en possèdent pas. Aux siècles passés ils le firent sans vergogne, au seul risque d'excommunication. De nos jours certains, heureusement moins nombreux, abusent encore au risque de condamnation certaine fois, de l'ignorance et de l'état d'a-

folement dans lesquels se trouvent parfois les dépossédés.

Une brochure imprimée à l'occasion des trois cent cinquante ans d'existence de la Caisse Publique de Prêts de Bruxelles comporte, outre des statistiques, un résumé historique de la naissance, de la vie et des vicissitudes des Monts.

De larges extraits en sont reproduits ci-après.

FACIES INTERIOR MONTIS PIETATIS BRUXELLIANENSIS.



Face intérieure du Mont-de-Piété de Bruxelles érigé en 1618 (1).  
(1) Chorographia Sacra Brabantiae — Sanderus.

*« La plus grande difficulté consiste à détourner les hommes d'affaires de l'usure »*  
Pascal

Un peu d'histoire...

L'usure, dit le Larousse, est « un profit disproportionné à l'usage d'une chose ».

Cette définition académique désigne de manière assez anodine l'une des plus vieilles et des plus impitoyables calamités publiques.

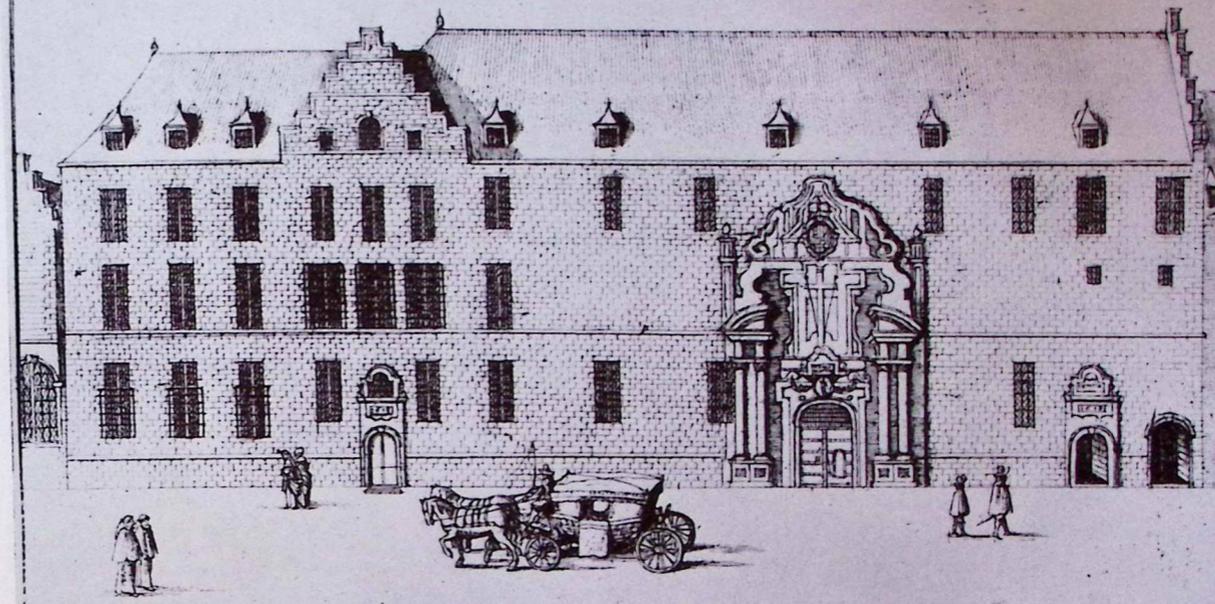
L'Antiquité en a cruellement souffert, le Moyen Age n'a pu s'en guérir et il fallut attendre le XVI<sup>e</sup> s. pour qu'une arme efficace lui soit opposée: la « Banque de Charité » ou « Mont-de-Piété ». Le premier fut fondé à Pérouse,

en l'an 1462, à l'influence d'un moine, Barnabé de Terni, qui donne ainsi corps, pour la première fois dans l'histoire, à une œuvre de bienfaisance pourvue d'une organisation de crédit. Deux conceptions s'affrontent rapidement au sein même de l'Eglise concernant la pratique des Monts, celle des Pères Dominicains, partisans du prêt gratuit, et celle des Franciscains qui perçoivent eux un modique intérêt pour couvrir leurs dépenses.

La gratuité, sans doute idéale dans son principe, s'avère pratiquement utopi-

que, elle engendre un système non viable et incompatible avec les réalités de la vie; elle sera progressivement remplacée par le prêt à intérêt gratuit au moine franciscain Beato Bernardino Tomatino da Feltre qui se consacra à la lutte acharnée contre les usuriers. Nos provinces, comme toutes les régions de grand développement démographique eurent à souffrir des riers, notamment des Lombards venus d'Italie au Xe siècle, croit-on, mais l'existence n'est affirmée que par documents datant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup>

FACIES EXTERIOR MONTIS PIETATIS BRUXELLENSIS



Face extérieure du Mont-de-Piété de Bruxelles (1) érigé en 1617/1618 rue des Foulons (actuelle rue du Lombard), entre la rue du Marché au Charbon et la rue de l'Etuve.  
(1) Chorographia Sacra Brabantiae — Sanderus.

cles. Les abus sont flagrants et les unanimes protestations des victimes obligent le Gouvernement à réglementer les activités des usuriers de même qu'à prescrire l'abaissement du taux de l'intérêt (qui dépassait souvent 100%). Mais les excès demeurent, le peuple se montre encore insatisfait et un besoin général de protection et de réglementation finit par s'imposer au début du XVII<sup>e</sup> siècle lorsqu'un homme prenant conscience du sentiment populaire propose un moyen, ayant fait récemment ses preuves en Italie, comme étant seul capable d'atténuer fortement les effets désastreux de l'usure.

Il s'agit de Wenceslas Cobergher, souvent comparé à Léonard de Vinci, étant

à la fois peintre, architecte, ingénieur et diplomate.

Instruit de l'expérience italienne des Monts, il propose au Gouvernement d'établir, entre autres à Bruxelles, un organisme surveillé et publiquement administré, qui marquera le début des Monts-de-Piété dans nos provinces.

Les Archiducs Albert et Isabelle octroient les chartes nécessaires, posent la première pierre du Mont de Bruxelles qui est inauguré le 28 septembre 1618, rue des Foulons, l'actuelle rue du Lombard.

D'autres Monts sont établis dans nos régions, ils y tiennent un rôle économique et social très important à une époque où le crédit est usuraire pour

les classes solvables et inexistant pour les gens de condition modeste.

Bien que jouissant des plus hautes protections civiles et religieuses, la gestion des Monts est tourmentée. D'une part ils font l'objet d'attaques venant des usuriers qui tentent vainement de les discréditer pour les raisons que l'on devine, d'autre part le financement des opérations rencontre de grosses difficultés par suite notamment des avances que les Monts doivent consentir au Gouvernement même. Ils continuent cependant à fonctionner tant bien que mal jusqu'à la Révolution Française, qui va constituer pour eux la plus grave des menaces parce que opposée par principe à toute forme de monopole. Hostile au maintien de

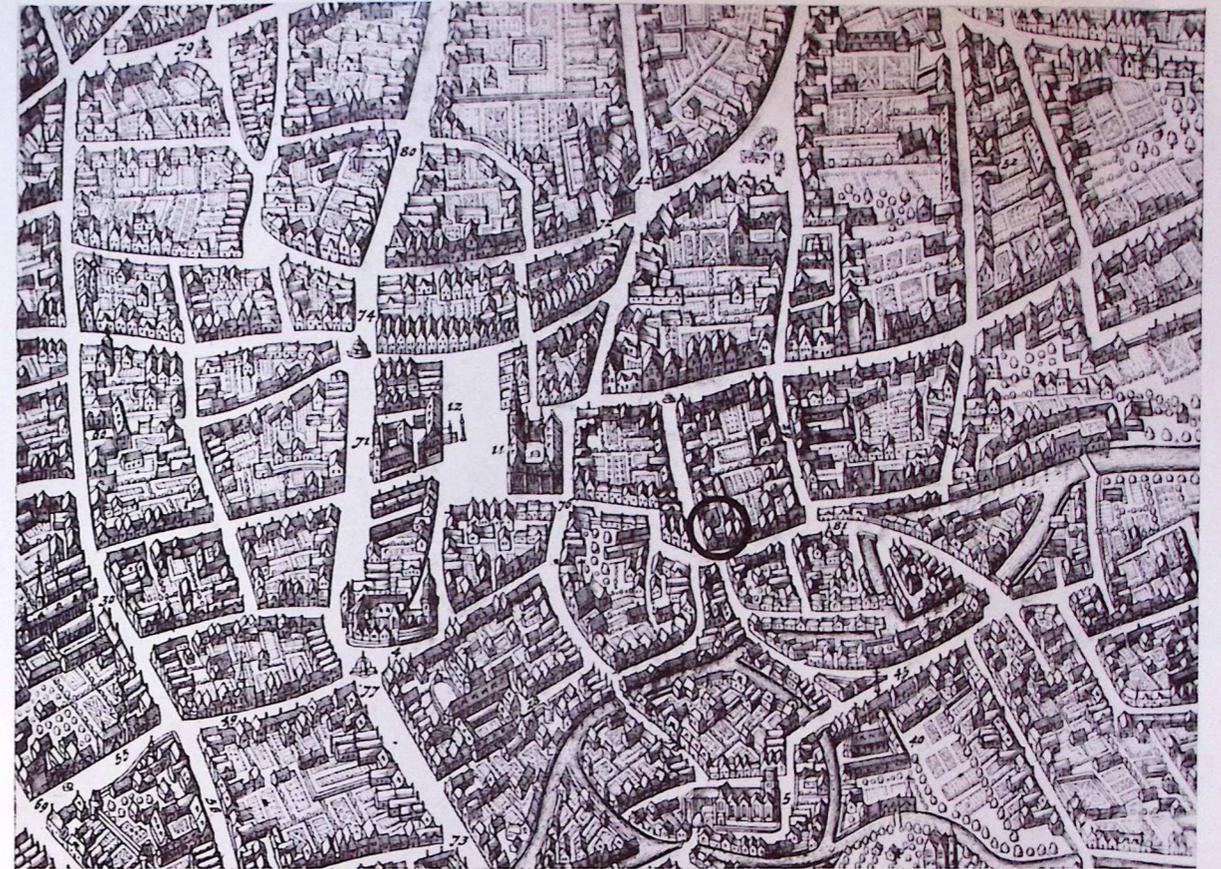


Frontispice des Monts-de-Piété instaurés par l'Archiduc Albert et son épouse l'Infante Isabelle (1).

(1) Chorographia Sacra Brabantiae — Sanderus.

Partie centrale du plan de Bruxelles en 1649 [Blaen (1)]. Dans le cercle, situation du Mont-de-Piété de Bruxelles lors de sa fondation en 1618.

(1) Cartes & Plans — Bibliothèque Royale de Belgique.



tout privilège, la révolution de 1789 proclame le rétablissement de la liberté absolue du prêt sur gages, et abandonne celui-ci à la spéculation privée. Circonstances particulièrement aggravantes pour les finances des Monts, le Gouvernement français dans nos provinces prend diverses dispositions parmi lesquelles la création du papier-monnaie. A peine les Français furent-ils maîtres de nos provinces que les représentants du peuple près les armées du Nord et de la Sambre et Meuse coururent échanger contre du papier-monnaie l'argent qui se trouvait dans les caisses de nos Monts-de-Piété. Après cette spoliation faite au profit de l'Administration, ils en autorisèrent une au profit du peuple: Proclamation du 27 thermidor an II art. 14 § 2. Les effets déposés au Mont-de-Piété

pourront aussi être retirés en payant le prix des reconnaissances en assignats; on se ferait difficilement une idée de l'étendue des pertes qu'essuyèrent nos Monts-de-Piété par suite de ces mesures.

Il ne faut pas attendre longtemps pour s'apercevoir, qu'en matière de crédit, liberté totale est synonyme d'abus. Les excès sont tels qu'ils amènent bientôt le législateur à devoir intervenir à nouveau.

La loi du 16 pluviôse an XIII (6 février 1804) met fin aux prêts libres et dispose qu'aucune maison de prêts sur gages ne peut s'établir qu'au profit des pauvres et qu'avec l'assentiment du Gouvernement. Ce régime ne donne hélas pas encore satisfaction, les plaintes subsistent.

Une nouvelle réorganisation est prescri-

te par Arrêté du Préfet de la Dyle du 1er vendémiaire an XIV (23 septembre 1805), elle a pour but l'élimination totale de toutes les maisons de prêts constituées en association particulière; leur liquidation a dû prendre un certain temps puisque l'exploitation du Mont-de-Piété de Bruxelles pour le compte de l'Administration des Hospices ne commence, en vertu d'un Arrêté du Préfet du 4 juillet 1809, qu'à partir du 15 août 1809.

Ainsi réformés les Monts poursuivent leur mission sous les dominations française et hollandaise, mais chaque Mont garde son organisation distincte. Ce n'est qu'en 1826 qu'un mode de gestion uniforme est arrêté, sauf en ce qui concerne le taux de l'intérêt qui reste fixé selon les contingences propres à chaque région.

Le Congrès National maintient, pour l'avoir jugé bon, le statut en cours. Il faut attendre 1848 pour qu'une loi (30 avril 1848) réorganise une fois de plus les Monts et leur donne enfin un statut uniforme qui résistera au temps. C'est, en effet, cette loi qui régit encore aujourd'hui la Caisse Publique de Prêts de Bruxelles à l'exception de certaines adaptations à l'évolution sociale et monétaire de la nation apportées par les lois des 17 décembre 1923 et 27 mars 1962.

Depuis 1848, les alternatives de liberté et de réglementation données aux maisons de prêt sur gages ont pris fin dans notre pays qui s'est nettement prononcé, vu l'expérience du passé, pour le monopole légal.

La Caisse Publique de Prêts de Bruxelles connut encore des heures difficiles,

principalement au cours des deux dernières guerres.

Durant les années 1917 et 1918 les opérations de dégageement sont extrêmement nombreuses et dépassent de beaucoup le montant des engagements. Il ne faut malheureusement y voir un indice de situation économique et sociale favorable pour la population. Le phénomène s'explique simplement par le fait que les objets nantis en garantie d'un prêt consenti à un taux normal, ont, par suite des événements, gagné une valeur commerciale telle que leur réalisation constitue pour leurs propriétaires une opération qu'ils jugent avantageuse et à laquelle les contraignent le plus souvent les difficultés de l'existence.

Le chiffre d'affaires qui permettait, avant 1914, de clôturer les opérations

annuelles avec un léger bénéfice, est par suite des circonstances décrites ci-dessus devenu insuffisant, d'autant plus que les frais généraux se sont accrus.

Des circonstances identiques se reproduisent durant la seconde guerre mondiale et leurs incidences sur la situation financière de la Caisse Publique de Prêts de Bruxelles sont néfastes.

Une décision prise le 10 mai 1940 semble cependant avoir permis à l'établissement de Bruxelles d'éviter le pire. Toutes les valeurs d'or et les pierres précieuses mises en gage pour un prêt atteignant ou dépassant 1.000 F sont évacuées à Londres où elles reposent jusqu'à la fin des hostilités dans les coffres de la Banque Belge à l'Étranger. Cette mesure a pour but d'éviter la saisie par l'autorité d'occupation et de

sauvegarder des biens qui, par la suite, seront restitués en totalité à leur propriétaire.

En poursuivant leurs activités dans les conditions, parfois ruineuses pour leur économie, que créent guerres et révoltes, les Monts-de-Piété n'accomplissent sans doute que leur devoir mais donnent alors, si besoin en est, la mesure du désintéressement de leur mission.

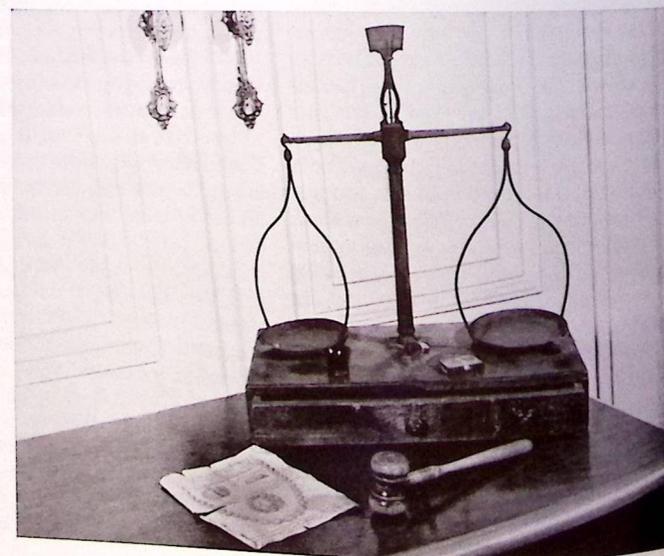
En 1958, une association internationale des Etablissements Publics de prêts sur gages se crée à Milan. Elle groupe déjà les Caisses de Prêts de divers pays: notamment d'Italie, de France, d'Espagne, de Suisse, de Turquie, d'Autriche, des Pays-Bas, d'Algérie et de Belgique.

Son but est de tenir les Associés au courant de l'évolution de l'usure et de coordonner les moyens de la combatre, de confronter les disciplines et les problèmes de Gestion des divers établissements, d'encourager les initiatives qui se révéleront favorables au progrès commun et au développement de l'utilité des Caisses Publiques de Prêts, utilité qui selon les renseignements parvenus de pays régis par une organisation sociale très avancée, s'affirme, de jour en jour, comme étant le complément indispensable des avantages sociaux en vigueur.

Collection de sceaux ayant appartenu aux anciens Monts-de-Piété des villes d'Anvers, de Mons, de Namur, de Malines, de Tournai, de Lille et de Valenciennes (?).

Ancienne balance à fléau et maillet ancien ayant servi à l'adjudication publique de gages.

Avis de vente publique du 1er juin 1718.



Le site romantique de Groenendaal.

## UN ITINÉRAIRE D'YVES BOYEN

# En Roman Pays de Brabant

Le présent circuit constitue le deuxième volet du triptyque que nous consacrons aux musées, églises et châteaux-musées brabançons dans le cadre de la campagne entreprise à l'échelle internationale sur le thème « Les Musées vous accueillent ». Le premier volet — voir « Brabant » n° 4/1968 — nous a conduits au cœur du Pajottenland. Aujourd'hui, nous convions tous nos lecteurs à une enrichissante excursion en Brabant wallon à la rencontre de quelques musées et châteaux-musées figurant parmi les plus typiques du sud de notre province.

La longueur de la randonnée (± 110 kilomètres) et l'importance des matières à traiter nous contraignent à une analyse sommaire des sites et monuments jalonnant le parcours pour nous consacrer plus spécialement à la description des collections conservées dans les divers musées établis le long de cet itinéraire.

Les automobilistes auxquels s'adresse plus spécialement cette excursion peuvent bien entendu agencer différemment ce circuit en fonction de la zone qu'ils choisiront comme point de départ de même qu'ils ont la faculté de fractionner le présent programme au gré de leurs convenances ou du temps dont ils disposent.

Les touristes ne disposant pas de véhicule ont intérêt à visiter séparément les divers centres culturels inclus dans le parcours esquissé ci-après. A leur intention, nous mentionnons, ci-dessous, les principales lignes de chemins de fer et d'autobus desservant les points à visiter.

### Moyens d'accès pour piétons

**La Hulpe-Genval et Rixensart** (Château de Merode): Train (161) Bruxelles — Namur.

**Wavre** (Musée cantonal): Train (161) Bruxelles — Namur. Descendre à Ottignies, puis Train (139) Ottignies — Wavre — Louvain.

**Gentinne** (Mémorial national): Train (161) Bruxelles — Namur. Descendre à Gembloux, puis autobus (909) Gembloux — Gentinne — Marbais.

**Villers-la-Ville** (Ruines de l'Abbaye et Musée de la Porte de Bruxelles): Train (161) Bruxelles — Namur. Descendre à Ottignies, puis Train (140) Ottignies — Charleroi.

**Nivelles** (Collégiale Sainte-Geztrude — Sous-Sol archéologique — Musée d'Archéologie): Train (124) Bruxelles — Charleroi et diverses lignes d'autobus.

**Vieux-Genappe** (Musée du Caillou): Autobus (365a) Bruxelles (Midi) — Charleroi.

**Braine-l'Alleud** (Musée de Cire — Panorama de la Bataille): Autobus (536) Bruxelles (Place Rouppe) — Braine-l'Alleud.

**Waterloo** (Musée Wellington): Autobus (536) Bruxelles (Place Rouppe) — Braine-l'Alleud. Descendre à Waterloo (Eglise).

Quitter Bruxelles par la *Porte Louise*, la *Place Stéphanie* et l'*Avenue Louise*, une des plus fameuses et des plus belles artères de la Capitale. Cette spacieuse voie de communication, ainsi dénommée en souvenir de la fille aînée de Léopold II, fut créée en 1864 et resta pendant près d'un siècle la promenade mondaine par excellence, très recherchée notamment par les cavaliers et écuyères.

De part et d'autre de l'avenue se déployaient maisons de maître, magasins de luxe, immeubles à destination commerciale, remplacés progressivement par des buildings à usage de bureaux ou de résidence, qui rompent quelque peu l'harmonie d'un ensemble architectural très 1900. En outre, de récents aménagements de la voirie résultant des impératifs d'un trafic automobile de plus en plus intense ont entraîné la suppression de la pittoresque allée réservée aux cavaliers en même temps que la disparition de la majorité des marronniers dont les frondaisons drues contribuèrent pour une large part à la renommée des lieux.

A l'extrémité de l'avenue Louise, remarquer, à droite, un intéressant groupe en bronze « Cavaliers luttant » (1906), composition pleine de vigueur de Jacques de Laiaing.

\* = monument, site ou œuvre d'art remarquable  
\*\* = monument, site ou œuvre d'art de toute beauté

### Bois de la Cambre

Par l'avenue de Jézeu, pénètre à droite dans le Bois de la Cambre, vaste zone boisée rattachée à la Forêt de Soignes. D'une superficie de 102 hectares, ce domaine forestier fut acquis par la ville de Bruxelles en 1881 et aménagé avec ingéniosité par l'architecte-urbaniste Kollig. Le habitat est installé admirable et d'harmonie autour d'une pièce d'eau centrale très décorative entourant un lac desservi par un bac.

Plusieurs clubs, sociétés et établissements offrent un cadre de restaurants, boîtes de nuit et bars, offrant une capacité totale de plus de 1.000 places sont disséminés tout au long, soit aux abords immédiats du lac. Outre les représentations théâtrales données en saison, le site est équipé d'installations permettant la pratique de l'animation, du canotage, du patinage à roulettes, de la pétanque et du golf miniature, sans parler des pistes de jeux réservés aux enfants. Grâce à son site et à son réseau d'attractions, le Bois est apprécié chaque année de milliers de centaines de milliers de promeneurs parmi lesquels de nombreux touristes de passage.

Traversez le Bois de la Cambre dans le sens de la longueur (2.000 mètres en largeur) à gauche, l'étang de l'abbaye (bordure la chaussée de la Hulpe) (signalisation lumineuse) pour s'engager en bus dans l'avenue de l'abbaye, magnifique série de médailles dorées de célèbres sculpteurs, qui court à la limite de la Forêt de Soignes.

### Forêt de Soignes

Après environ 2,5 km de parcours, arrive à gauche (plaque: Groenen-dael) la belle grille du *Museo* et la charmante *avenue Duran*, qui descendent vers le site romantique des étangs de Groenen-dael, tout en traversant un des coins les plus ravissants de la Forêt de Soignes. La Forêt de Soignes forme un prestigieux lambeau de l'antique forêt charbonnière qui du temps des conquêtes de Jules César couvrait encore le territoire du Brabant actuel. Forte encore de quelque 4.300 hectares, en 1942, au moment de son acquisition par l'Etat belge, la série ancienne se compte plus aujourd'hui qu'un peu plus de 3.900 hectares.

100 mètres plus loin, tourner à droite (plaque: La Hulpe 5 km) pour suivre la route provinciale 430.

Pendant 2 km environ la chaussée longe approximativement la lisière de la Forêt de Soignes, offrant de-ci de-là des échappées sur les terres de la région de Hoelbaert.

Plus loin le 430 longe tant à gauche qu'à droite de magnifiques domaines boisés servant d'écrin à des châteaux, gentilhomnières et maisons de plaisance, puis descend dans le vallon de l'Argentine, qui alimente un chapelet d'étangs couvrant une superficie de plus de 35 hectares. A gauche, en bordure de la route, on peut encore voir le *Gris Moulin*, très vieille usine, déjà citée au XV<sup>e</sup> siècle et qui servit à l'origine à fabriquer du papier gris. Ce bâtiment, qui relevait initialement de l'abbaye de Groenen-dael, fut vendu, le 22 floréal de l'an VI à un nommé Ruelens et converti en moulin à farine. Equipé encore de sa machinerie hydraulique, le moulin est aujourd'hui complètement désaffecté et dans un état de délabrement fort prononcé. En raison de son intérêt historique, le bâtiment mériterait d'être préservé de la ruine totale qui le menace.

En continuant le long de la 430, on atteint, 800 mètres plus loin, le carrefour des Trois Colonnes (signalisation lumineuse) où l'on tourne à gauche (plaque: Overijse 7 km) pour gagner par la *rue des Combattants* le centre de la commune de La Hulpe.

### La Hulpe

Exquise agglomération, à vocation principalement résidentielle, plantée dans un cadre magnifique de coteaux et de bocages. Le relief y est fort encaissé, l'altitude variant entre 35 et 120 mètres par rapport au niveau de la mer. La Hulpe fut l'un des berceaux de la papeterie en Belgique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, plusieurs moulins à papier fonctionnaient sur le territoire de la commune. Les diverses sociétés qui exploitèrent les usines de La Hulpe ont été reprises en 1855 par « L'Union des Papeteries », établie en bordure du Grand Etang (13 hectares) et qui fabriqua des papiers fins et extra fins, des papiers couché-machine, des papiers minces et papiers kraft pour câbles.

Depuis 1986, un grand tour, baptisé le *Lac*, contourne toute nouvelle, desservant, en dehors du lac, les points les plus de la surface boisée, les deux sites touristiques les plus renommés dont les plus répandues, soit le lac, le lac et le Lac pour les familles et le pin, le lac et l'église pour les touristes.

### Etang de Groenen-dael

La zone touristique de Groenen-dael fut le siège d'une fameuse abbaye fondée en 1081 et dont resta l'abbaye *de l'Ordre des Augustins*, le premier prieur. Le monastère qui subsistait de l'Ordre des Augustins fut supprimé en 1783 par Joseph II. De nos jours ne subsistent plus que l'église priorale du XVIII<sup>e</sup> siècle, probablement romanisé et converti en bureau central, mais un autre dépendance sans grand intérêt architecturalement et quelques dépendances de l'église abbatiale, noyées sous la végétation hâle.

A proximité de ces vestiges, une superbe *allée d'étangs* alimentés par les eaux de l'Yves dans la source *du Bois de Soignes*, est la seule à travers laquelle on se rend à l'abbaye *de l'Ordre des Augustins*, au temps de la splendeur de l'abbaye et l'abbatiale du Bois des visiteurs. Le deuxième étang est réservé aux pêcheurs, fréquemment régulière de la commune. Parmi les autres, on trouve le *Grand Etang*, inauguré en 1900 et précédé par l'abbatiale *de l'abbaye de l'Ordre des Augustins*, la *Chapelle Sainte-Vierge* ou la *maison de la mère* martirisée en 253 est toujours investie contre la foudre et l'épave.

Tout proche est installée l'*Abbatiale de Groenen-dael*, aménagée en 1897 et occupée par une superficie de 11 hectares. Plus de 300 espèces architecturales, groupées par familles, y ont été rassemblées et réparties sur quelque 200 parcelles. Un petit musée forestier sert de complément à cet édifice.

A proximité des étangs est installé un *hippodrome* dont les compétitions (plat et obstacles) sont suivies par des légions de touristes. Joindre à présent la *route de Mont-Saint-Jean à Malines* dans laquelle on s'engage à gauche.

La Hulpe: Eglise Saint-Nicolas



### Hôtels et Restaurants

*Bassin de Natation* en plein air, ouvert tous les jours du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août et les samedis, dimanches et mercredis du 1<sup>er</sup> au 15 septembre.

En descendant la *rue des Combattants*, on laisse bientôt, à droite, l'église Saint-Nicolas, un des sanctuaires les plus vénérables du Roman Pays de Brabant.

### Eglise Saint-Nicolas

Intéressant édifice romano-ogival, partiellement défiguré par des remaniements successifs. La tour massive, de style roman, flanquée d'une tourelle d'escalier, a gardé son aspect d'origine, exception faite pour la porte percée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La nef centrale, flanquée de bas-côtés modernes, date du XIII<sup>e</sup> siècle; elle est couverte d'un plafond en bois et est éclairée par des baies aux arcs légèrement brisés. Le chœur élevé à la fin des temps gothiques est orné d'une voûte à nervures de pierres. La tour, la nef centrale et le chœur sont protégés par une mesure de classement (arrêté royal du 12.12.1936).

Du mobilier on détachera la chaire de vérité, bonne ébénisterie du XIX<sup>e</sup> siècle, la pierre tombale, placée au fond du collatéral gauche et rappelant la mémoire de Charles Bailly († 1624) qui fut secrétaire de Marie Stuart, reine d'Ecosse, décapitée pour la foi catholique et, sous la tour, près de l'entrée de la nef centrale, la dalle tumulaire de Jean Wéry, curé de la paroisse, mort le 23 août 1616, où le défunt est figuré revêtu d'une chasuble et entouré des symboles des Evangélistes.

En continuant par la *rue des Combattants*, on passe devant l'*Ecole Provinciale de Spécialités Horticoles*, aménagée en 1921. Près de l'entrée de l'école se dresse le *Mémorial Camille Lemonnier* (1835-1913), œuvre habile de Dolf Ledel rappelant le séjour que fit à La Hulpe, en 1894, le célèbre écrivain belge.

Dans les vastes jardins de l'institution où sont installées les serres à légumes, pêches, raisins et fleurs, on peut voir la *statue de Galilée*, attachante sculpture en marbre, due au talentueux Jef Lambeaux (1852-1908). Visite de l'école sur demande préalable adressée à la direction.

Immédiatement au-delà de l'école provinciale, prendre, à droite, la *rue de la Procession*. A l'extrémité de celle-ci (îlot directionnel), suivre à gauche la *rue du Cerf*, tout en remarquant au passage à droite et à hauteur de l'îlot directionnel, le *bassin de natation* en plein air qui jointe le *stade communal* de La Hulpe offert par Ernest John Solvay et inauguré le 2.9.1961.

Suivre la *rue du Cerf* jusqu'au pont de la ligne de chemin de fer Bruxelles — Namur où l'on tourne à gauche (plaque: Lac et Sources de Genval). Passer sous le pont pour gagner le lac de Genval, un des sites les plus majestueux du Brabant wallon.

### Lac de Genval

Station estivale et de villégiature très prisée et rendez-vous dominical très couru par de nombreux Bruxellois et habitants de la périphérie. Le site de Genval est justement renommé et forme un tableau d'une exquise fraîcheur avec sa remarquable pièce d'eau d'une superficie de 18 hectares, qui s'étend en partie sur le territoire de la commune d'Overijse, son éventail d'hôtels, de restaurants et de salons de dégustation de grand tourisme et sa guirlande de ravissantes villas et maisons de plaisance disséminées dans un cirque admirable de coteaux boisés où croissent des bouleaux, épicéas, etc...

En dehors de son cadre idyllique, le lac de Genval offre aux vacanciers, excursionnistes et promeneurs un choix d'attractions de plein air comprenant notamment le canotage, le yachting et la pêche. En outre, un établissement établi en bordure du lac, « L'Auberge de l'île », est doté d'installations permettant la pratique du golf miniature tandis qu'un restaurant voisin, « Le Blanc Mesnil », est équipé d'une piscine — solarium accessible durant la belle saison, sauf les lundis. Pour la pêche, la voile et le canotage, s'adresser à la Buvette-Terrasse « Le Scoubidou », installée au bord du lac.

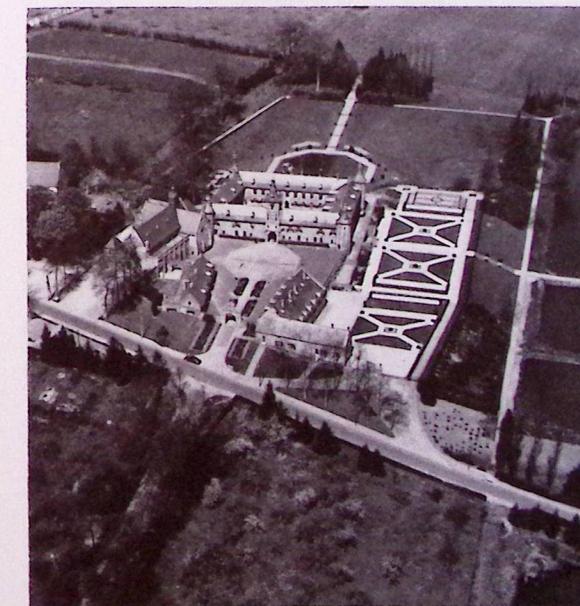
A proximité du lac est exploitée une *source d'eau minérale* de réputation mondiale. Les Etablissements Schweppes Ltd qui en assurent la captation et la mise en bouteilles peuvent être visités moyennant autorisation de la direction.

Signalons aux adeptes du tourisme social qu'ils trouveront à Genval un *terrain de camping-caravaning*, sis à 1.500 mètres du lac, 114, avenue



Le lac de Genval.

Vue aérienne du château de Rixensart.





Le château de Rixensart vu des jardins.

Albert 1er en bordure de la route provinciale 439. D'une superficie de 65 hectares, cet établissement est en mesure d'accueillir 150 personnes.

Pour continuer le circuit longer le lac par la droite (avenue du Lac). A l'extrémité de celui-ci s'engage à gauche dans la route de Rixensart puis au milieu plus loin prendre à droite, la rue de Limalarsart, (ancien Château de Rixensart). En passant jeter un coup d'œil, à gauche sur les pièces d'eau très décoratives qui voisinent l'hôtel-restaurant "La Fide".

Ensuite à présent la rue de l'hôtel qui prolonge la rue de Limalarsart. Au bout de cette artère tourner à gauche (plaques) Château de Rixensart. Plaques à but pour gagner le château de Rixensart qui se découpe littéralement à gauche. Parking en face et à proximité du château.

### Château de Rixensart

Le château de Rixensart, également connu sous l'appellation de château de Merode, constitue le joyau architectural de la coquette et verdoyante commune de Rixensart.

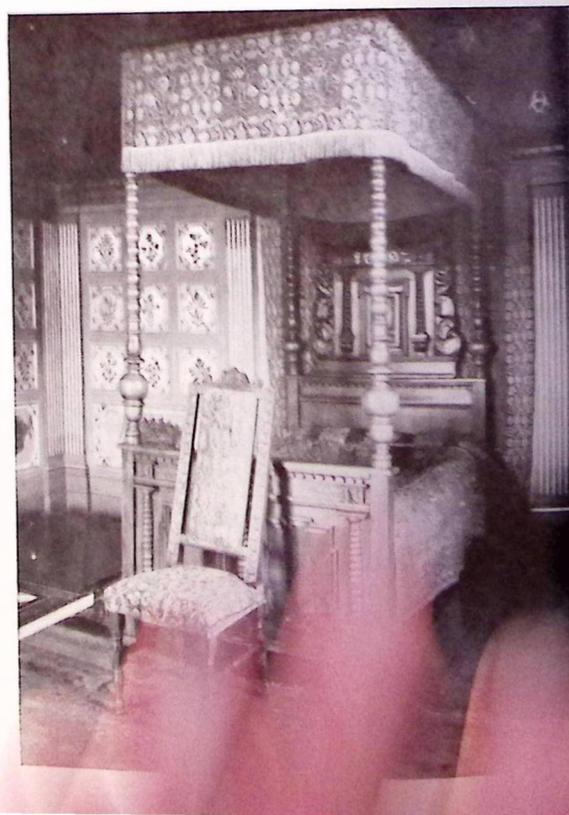
La seigneurie de Rixensart était déjà signalée au début du XIII<sup>e</sup> siècle, mais le château tel qu'il se présente de nos jours, remonte, dans son ensemble, aux années 1631-1662. Il fut réédifié, en pierres et briques, à l'initiative de Jean-Charles de Gavre, Hippolyte Spinola et de son fils, Philippe-Charles. De plan rectangulaire, il compose avec sa tour massive et carrée, dont la porte Renaissance (1650) est ornée d'un écusson armorié portant la devise « Plus d'Honneur », son harmonieuse façade. Renaissance également, sa cour intérieure disposée en forme de cloître, dont trois ailes sont percées de galeries ouvertes à arcades surbaissées, un des ensembles les plus séduisants qui soient visibles en Brabant.

Les ancrages aux millésimes: 1631, 1648, 1660 et 1662 permettent de suivre les diverses phases de la construction.

A noter les tourelles, en briques avec chaînons de pierre blanche, qui coiffent les angles du corps de logis principal.

Autour de l'avant-cour à laquelle on accède par un porche frappé d'un écusson aux armes des de Bruay, se développent les dépendances millésimées: 1778, 1824 et 1829.

Château de Rixensart: la Chambre des Fleurs.



Les jardins ont été dessinés par le talentueux André Le Nôtre (1613-1700), le célèbre architecte-dessinateur de Louis XIV. Ces jardins ouvrent sur un vaste parc orné de jolies pièces d'eau et piqué d'essences rares. C'est de ce parc que le château apparaît dans toute sa majesté.

Le château est, depuis 1715, la propriété de la famille de Merode.

### Appartements - Chambres - Salons

Les appartements, chambres et salons se distinguent par leur mobilier et leur appareil, dignes des grandes demeures seigneuriales.

Le hall d'entrée est couvert de boiseries de chêne et orné de tableaux de Valentin (1591-1634), disciple de Le Caravage.

La salle à manger, dont le plafond et les lambris proviennent du château de Nérac (Lot-et-Garonne), présente quatre tapisseries de Beauvais consacrées à l'histoire de Pénélope et une grande table de chêne garnie d'un service en porcelaine de Copenhague.

Par le parloir et la bibliothèque, dont le mobilier est de style Directoire, on atteint le grand salon dominé par deux grandes tapisseries des Gobelins évoquant des thèmes tirés de la mythologie, dont l'Enlèvement d'Europe.

La galerie, qui succède au grand salon, est couverte de portraits de famille, dont ceux de Philippe de Merode et de sa femme, Jeanne de Montmorency. On y voit également le fanion de Frédéric de Merode, mortellement blessé, en 1830, lors de la bataille de Berchem-lez-Anvers.

La chambre de Monseigneur rappelle le souvenir de Mgr. Xavier de Merode, qui fut archevêque de Mélitène et camérier secret du pape Pie IX et qui organisa en Belgique le corps des zouaves pontificaux. Dans cette pièce, on admirera deux portraits d'excellente facture, l'un de l'École allemande du XVIII<sup>e</sup> siècle, peint par Tischbein, l'autre de Nattier et représentant le comte de Toulouse.

La chambre des Fleurs\* est la plus belle du château. Son agencement et sa décoration ont été conçus par la princesse Félix de Merode qui s'inspira de l'ornementation d'une chambre du château d'Ancy-le-Franc datant de 1555. Les boiseries sont composées d'une centaine de petits panneaux figurant, chacun, une essence florale différente,

tandis qu'à la base, des panneaux plus larges sont animés de corbeilles de fruits.

Un lit à baldaquin (1627) complète le mobilier de cette chambre où séjourna Charles de Montalembert, publiciste, orateur et politicien français (1810-1870), qui fut l'un des tenants les plus engagés du catholicisme libéral. C'est à Rixensart qu'il composa, en grande partie, l'une de ses œuvres maîtresses: « Les Moines d'Occident depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard » publiée en 1860.

On termine la visite du château par la grande galerie où est rassemblée une intéressante panoplie d'armes arabes incrustées de corail et rapportées d'Egypte par le mathématicien Monge (1746-1818) qui avait suivi Napoléon dans sa campagne d'Egypte durant laquelle il dirigea les recherches archéologiques et scientifiques.

### Période d'ouverture et prix d'entrée

Le château est ouvert de Pâques au 1<sup>er</sup> novembre, les samedis, dimanches et jours fériés, de 14 à 18 heures. Entrée par la porte située à gauche de l'église Sainte-Croix.

Prix: 40,- F par personne. Ce prix est ramené à 30,- F par personne pour les groupes et les membres des associations touristiques reconnues.

### Eglise Sainte-Croix

En sortant du château, visiter l'Eglise Sainte-Croix, qui servit jadis de chapelle castrale. Elle fut reconstruite au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (vers 1710), agrandie vers 1850 et entièrement restaurée en 1937 à la suite d'un incendie qui l'endommagea gravement. Son style est apparenté à celui du château. Le sanctuaire sert aujourd'hui d'église paroissiale.

Du mobilier assez hétéroclite, on retiendra la chaise de sainte Florentine avec le corps de la bienheureuse reconstitué en cire à l'aide des ossements de la jeune martyre; la chaise en bois de saint Célestin, le mémorial de Mgr. Xavier de Merode, celui du comte de Montalembert

A 200 mètres en contrebas de l'église subsiste l'ancienne cure, aujourd'hui propriété privée, formant une avenante construction (restaurée) datant de 1600 environ et précédée d'un gracieux porche surmonté d'un colombier.

Se diriger vers Wavre. A droite, jolies échappées sur la vallée de la Dyle.

### Moulin de Bierges et Monument du Général Gérard

Les amateurs d'histoire feront un crochet jusqu'au moulin de Bierges, sis en bordure de la Dyle, à 500 mètres en retrait de la route 37 Nivelles — Wavre. Il s'agit d'une vieille usine seigneuriale équipée jadis de trois roues hydrauliques mais fonctionnant aujourd'hui à l'aide d'une turbine hydraulique. Le moulin fut le témoin muet des violents combats qui opposèrent dans l'après-midi du 18 juin 1815, les Prussiens aux troupes de Grouchy qui s'efforçaient de franchir la Dyle, qui avait à cet endroit une largeur d'environ 9 mètres. C'est au cours d'un de ces impétueux assauts que le général Gérard fut frappé d'une balle en pleine poitrine. Il fut transporté, pour y être soigné sommairement dans la maison du notaire Hollert à Walhain-Saint-Paul, là même où le 18 juin vers midi, Grouchy avait établi son Quartier Général et mangeait tranquillement des fraises, tandis que le canon tonnait déjà sur le plateau de Mont-Saint-Jean.

Le moulin de Bierges ne fut enlevé par les Français que le 19 juin vers 9 heures du matin, mais à ce moment, tout était depuis longtemps consommé dans la « morne plaine » de Waterloo.

Dans la cour de la solide ferme attenante au moulin a été inauguré, le 28 septembre 1958, un monument, en pierre, en souvenir de l'abnégation du général Gérard. Ce monument, où le valeureux adjoint du maréchal Grouchy est figuré en médaillon, porte comme inscription:

En ces lieux fut blessé  
le 18 juin 1815  
le Général Gérard  
Héros de l'Empire et  
Défenseur de notre  
Indépendance Nationale.

Par la R. 37, gagner à présent la ville de Wavre, distante seulement de 1,5 km.

bert et la pierre tombale de Félix de Merode, membre du Gouvernement provisoire.

A noter encore plusieurs tableaux, dont une « Multiplication des Pains » du XVI<sup>e</sup> siècle, placée dans le fond de la nef, un « Saint Antoine et un Saint Jérôme » à la manière des maîtres allemands de la fin des temps gothiques et une « Sainte Famille » donnée à Cossiers. A droite du chœur subsiste toujours la tribune aménagée en 1723 à l'intention des châtelains et donnant accès directement à la demeure seigneuriale. Dans cette annexe, on remarquera la coupole à lanterneau et deux tableaux d'une bonne venue.

En face du château a été érigé en 1930 le monument à la mémoire du comte Félix de Merode qui fut membre, en 1830, du Gouvernement provisoire. Avant de quitter le territoire de Rixensart, il convient de souligner l'heureuse initiative prise sur le plan touristique par l'Administration communale et qui s'est traduite, en 1967, par l'inauguration de douze sentiers touristiques qui enchanteront tous ceux qui n'ont pas perdu le goût des promenades pédestres si saines et si stimulantes. Renseignements: Syndicat d'Initiative de Rixensart, 5, rue Dyna-Beumer à Bourgeois-Rixensart. Tél.: (02) 53.69.18. Continuer en direction de Bierges et de Wavre. 5 km d'un parcours particulièrement pittoresque nous conduisent au cœur de la commune de Bierges.

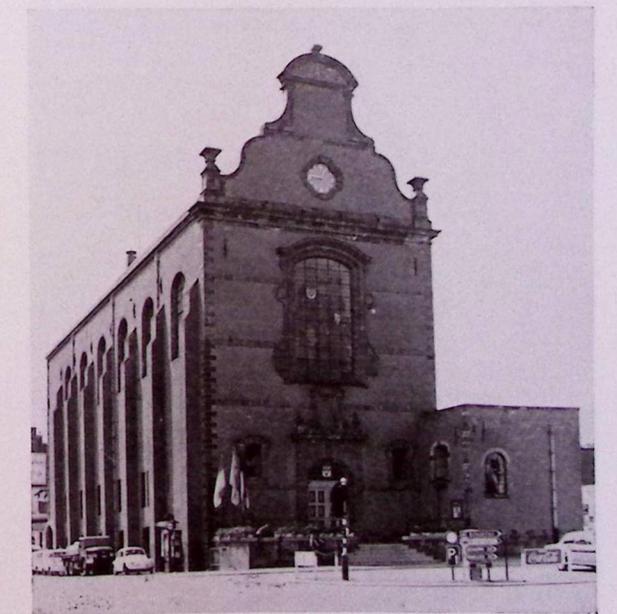
### Bierges

Riante agglomération dominant la vallée de la Dyle et tirant ses ressources de l'agriculture et de l'industrie (ateliers de constructions et installations électriques). La zone proprement résidentielle fait pratiquement corps avec la ville de Wavre.

L'Eglise Saints Pierre et Marcellin, sise à droite de la route, occupe une situation privilégiée sur un promontoire d'où la vue porte jusqu'aux hauteurs dominant la rive droite de la Dyle.

Ce sanctuaire de style néo-Renaissance fut construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, en briques avec cordons et soubassement en pierres de Gobertange. Il est divisé en trois nefs scandées par des colonnes à chapiteaux toscans. Le chœur est orné de stucs. Une sculpture est à mentionner ici, elle représente un Christ attendant la mort et remonte à la fin des temps gothiques.

Wavre: Hôtel de Ville.



## Wavre

Chef-lieu de canton et centre géodésique de la Belgique, Wavre est une charmante villette commerçante et résidentielle s'étirant le long des deux rives de la Dyle et sur les versants des collines encadrant la rivière, où les dénivellations du sol atteignent, par endroits, près de 100 mètres. Du plateau de *Stadt*, notamment, le *panorama* est inoubliable. D'une superficie de 2.146 hectares pour une population de près de 12.000 habitants, Wavre est non seulement un centre commercial très actif, mais aussi le siège de marchés très florissants où viennent s'approvisionner les habitants de la région. Wavre abrite de nombreux établissements scolaires groupant quelque 7.000 étudiants. L'industrie, par contre, y est assez peu développée.

*Syndicat d'Initiative*: Hôtel de Ville; tél. (010) 236.12.

### Hôtels et Restaurants

*Spécialité gastronomique*: la succulente tarte au fromage que les touristes et excursionnistes de passage ne manquent jamais d'emporter.

## Hôtel de Ville

Etabli dans l'ancienne église des Carmes, l'*hôtel de ville* (monument classé) est un remarquable édifice conçu dans l'esprit baroque et qui fut consacré au culte en 1723. L'église fut désaffectée vers 1850 et rachetée par la ville qui y installa une salle des fêtes. Le bâtiment fut incendié lors des bombardements aériens de mai 1940. Reconstitué avec infiniment de mesure, il fut inauguré le 24 juin 1961 en présence du Prince Albert et de la Princesse Paola.

L'*élégante façade*, en briques et pierres brunes, est animée d'un beau vitrail aux chaudes tonalités où sont figurés les seigneurs de Wavre remettant les clés de la ville au bailli.

A l'intérieur, une belle cheminée, datant de 1751, porte encore l'écusson des Carmes.

L'ancien *cloître*, habilement restauré, a été aménagé en jardin d'une exquise fraîcheur.

Au pied de l'hôtel de ville a été placée, en 1962, la *statue du Maca*, figuré sous la forme d'un adolescent escaladant allègrement la balustrade gardant le perron. Ce monument en bronze est l'œuvre du sculpteur Jean Godard. Signalons que le Maca, personnage issu du folklore

local, incarne l'esprit primesautier, téméraire et volontiers frondeur de la population wavrienne. Prendre, à présent, en face de l'hôtel de ville, la *rue de Bruxelles*. A droite se dresse l'église Saint-Jean-Baptiste, qui du point de vue architectonique peut être considérée comme le monument le plus important de la ville.

## Eglise Saint-Jean-Baptiste

De style ogival tertiaire et affectant la forme d'une croix latine, l'*église Saint-Jean-Baptiste* (classée) date dans son ensemble de la seconde moitié du XVe siècle. Elle fut édifée en grès ferrugineux de la région alternant avec des cordons de pierres blanches. La tour massive établie en façade n'appartient que partiellement à la première campagne de construction. Construite en grès diestien à la base, en grès lédien et en briques dans sa partie supérieure et soutenue par de puissants contreforts, elle remonte aux années 1476 pour sa base et au début du XVIIe siècle pour sa partie médiane, tandis que le couronnement est moderne. La tour abrite, depuis 1954, un carillon de 49 cloches. Tous les samedis de mars à octobre, des concerts et visites du carillon ont lieu de 15 à 16 heures. Pour les visites en tout autre temps, s'adresser à M. Boon, 41, rue Charles Sambon ou à M. Debroux, 16, rue de la Chapelle à Wavre.

Au-delà du porche surmonté d'une large baie se développe le sanctuaire à trois nefs où l'on remarquera les voûtes de la nef centrale, les supports en grès diestien et les fines nervures du transept.

Le *meublier*, sans être exceptionnel, présente quelques pièces intéressantes. On notera l'opulente chaire de vérité de style Louis XV, les lambris classiques couvrant les bas-côtés, le banc de communion du XVIIIe siècle, animé de sujets bibliques, un beau lutrin de 1907, XVIIIe siècle, en pierre, du début du XVIIe siècle et quelques tableaux dont on détachera une toile de Polydore Beaufaux (Prix de Rome 1857) où figure Saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés.

Avant de quitter l'église, remarquer le boulet français encastré dans le troisième pilier du bas-côté droit. Ce boulet rappelle les combats qui opposèrent les troupes de Grouchy à l'arrière-garde de l'armée prussienne.

En continuant par la *rue de Bruxelles*, on laisse à gauche, au n°20 de la rue de Bruxelles, l'*Hôtel de l'Escaille* où vécurent Joseph de l'Escaille (1751-1818), capitaine des volontaires lors de la Révolution brabançonne et ses fils François (1780-1843), chef des volontaires wavriens durant la Révolution belge de 1830 et Benoît (1785-1858) qui fit don de la demeure où est installée de nos jours la Commission d'Assistance Publique et dont une aile est occupée par le Musée cantonal d'Histoire et d'Archéologie.

## Musée Cantonal d'Histoire et d'Archéologie

Installé précédemment dans les locaux de l'hôtel de ville, attenants au cloître, ce musée, de création récente, fut transféré dans une des ailes de l'Hôtel de l'Escaille, dont il occupe présentement le rez-de-chaussée et le premier étage (accès par le n° 2 de la rue de l'Escaille, perpendiculaire à la rue de Bruxelles). Il fut officiellement inauguré en septembre 1967.

Le *rez-de-chaussée* est occupé par le centre de documentation du musée et par une section consacrée aux sociétés de musique wavriennes (instruments de musique, drapeaux, souvenirs, etc...).

A l'étage sont présentés tantôt sous vitrines, tantôt le long des cimaises, de nombreux objets et documents se rapportant au passé de Wavre et de sa région depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Parmi les pièces les plus caractéristiques, citons: du mobilier provenant des tombes plates Hallstattiennes (épées, épingles en bronze, etc...), des fragments de haches, de poteries néolithiques, des perçoirs, grattoirs, des produits de l'industrie de la pierre (pics, rognons de silex à lames), puis des tuyères, fibules, cruches, tuiles, fragments de marbre et de mosaïque, des belemnites, dents de requins, du grès ferrugineux, du bois silicifié, etc...

Le musée présente aussi le plan de la villa romaine de Basse-Wavre, une des plus belles et des plus luxueuses de nos régions, dont les substructions furent mises au jour en 1904, ainsi que plusieurs photos prises au cours des fouilles. Plus loin, on peut admirer la précieuse *collection* offerte par l'abbé Jeandrain de Céroux et comprenant des échantillons de verre, des fragments de creuset, des scories, du sable en fusion et des résidus de soufflage provenant des verreries du Slage (Bousval) et de Thy. Une autre vitrine présente de précieux produits des verreries de Dion-le-Val, dont l'exploitation remonte au début du

XVIe siècle et peut-être même à la fin du XVe siècle (fragments de bouteilles, entrées de goulots de bouteilles, fonds de gobelets, bases de fioles et de bouteilles).

Une importante section est consacrée aux événements militaires et aux souvenirs de l'armée (carte de la bataille de Wavre des 18 et 19 juin 1815 avec présentation des principaux acteurs de ces engagements — plan de Wavre avec itinéraire des combattants — balle de fusil — boulet de canon — baïonnette — fusil démonté trouvé en 1815, dans la Dyle), des reliques de la guerre 1914-1918, des avis officiels, arrêtés de police, etc...

Divers objets évoquent les sociétés de tir locales (règlement de la Société de Saint-Sébastien — bijou du premier roi de la confrérie du tir à l'arc, gagné le 10 août 1698 — collier royal du Serment de Basse-Wavre (1698) — hampe du drapeau et trophée du Tir à l'Arc, etc...). On pourrait encore citer des pièces des archives communales de Wavre, des sceaux, des objets religieux (encensoir, reliquaire, chandelier, etc...), des sculptures et boiseries, tableaux, porcelaines, des briques et pierres moulurées, du début du XVIIIe siècle, provenant de l'ancienne église des Carmes, le marteau de la cloche de l'hôtel de ville incendié en 1940 et diverses trouvailles opérées au cours de fouilles ou déblais récents dont un pot en terre cuite trouvé, le 20.4.1960, dans la crypte de Basse-Wavre et des fragments de poteries découverts dans les fondations de l'ancienne église des Carmes. Le musée compte aménager prochainement une section plus spécialement axée sur le folklore et la vie populaire de Wavre et de sa région. Le musée est ouvert tous les mercredis et samedis de 14 à 16 heures. Entrée libre.

Continuer, par la *rue de Bruxelles* jusqu'à la signalisation lumineuse. Là, s'engager, à droite dans la N. 4 (direction Namur).

Les touristes souhaitant visiter l'*église Notre-Dame de Basse-Wavre*, poursuivront tout droit, par la *rue Saint-Roch* qui, après avoir longé les installations du *Centre sportif de la ville*, conduit au parvis de l'église de Basse-Wavre.

## Eglise Notre-Dame de Basse-Wavre

Centre d'un pèlerinage marial encore très couru, l'église de Basse-Wavre forme un ensemble composite comprenant un chœur en gothique

tertiaire (XVIe siècle), des nefs de style Renaissance, une façade baroque que somme une tour élevée vers 1720. La variété des matériaux utilisés (grès diestien, briques et pierres blanches) confère beaucoup de cachet à la construction.

La *chapelle*, qui prolonge le collatéral gauche, est le seul vestige de l'oratoire primitif. Dédicée à Notre-Dame, elle remonte sans doute au XIIe siècle et se caractérise par ses gros moellons et sa structure romane. Elle sert de réceptacle à une très expressive *statue* en bois peint de la Vierge et l'Enfant Jésus (XVIIe siècle) et à une admirable *châsse*, en cuivre doré, datant de 1626 et contenant des souvenirs se rapportant à la Vierge et d'innombrables reliques de saints, dont celles des martyrs de la Légion thébaine, des martyrs de Gorcum, de nombreux saints contemporains (Saint Jean Bosco, Saint Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Sainte Maria Goretti, etc...) et de plusieurs saints, protecteurs de la région, dont Saint Guibert, Sainte Gertrude, Sainte Lulgardie et Saint Rombaut. Cette châsse miraculeuse participe, le dimanche qui suit la fête de saint Jean-Baptiste (24 juin) au *Grand Tour de Notre-Dame de Basse-Wavre*, procession historique et folklorique qui accomplit un périple de 7,5 km à travers champs et bois, précédée d'un cavalier tout de blanc vêtu et monté sur un cheval blanc et auquel vient se joindre un pèlerin portant un énorme pain de froment, dénommé le « Wastia ». En face de l'église de Basse-Wavre a été aménagé un vaste *parc marial* dominé par un impressionnant calvaire.

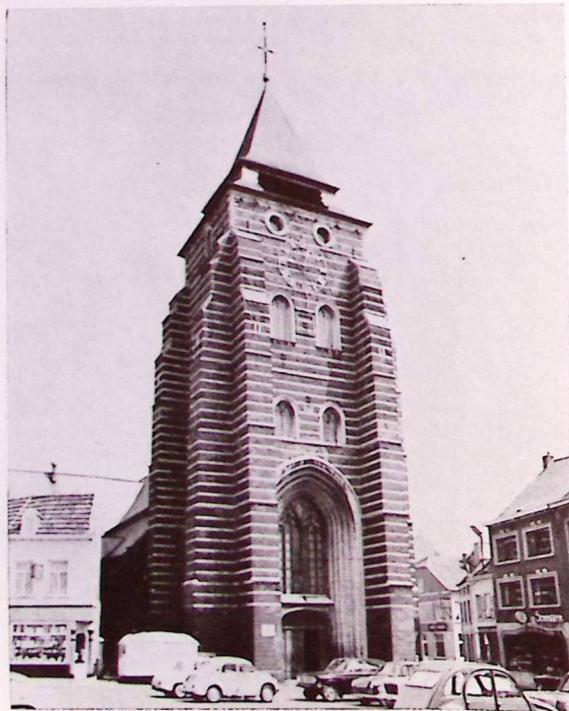
Formant angle avec l'église, le *Collège Notre-Dame* occupe l'emplacement d'un ancien prieuré qui relevait jadis des bénédictins d'Affligem. Non loin de l'église de Basse-Wavre, de l'autre côté de la ligne de chemin de fer Wavre-Louvain est établie, à flanc de coteau, la *Ferme de l'Hosté*, grosse métairie brabançonne édifée en 1757-1760 dont la porte charretière porte les armes des de Corswarem-Loos. C'est dans le champ s'étendant au nord-ouest de la ferme que sont enfouies les substructions de la somptueuse *villa romaine de Basse-Wavre* (vestiges classés) fouillée en 1904-1905 et dont les principales trouvailles sont exposées aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles.

De nos jours, après la fenaison, on peut se faire une idée de l'ampleur du bâtiment (130 mètres de long) grâce à la teinte brunâtre de la terre. A titre indicatif, relevons que la grande salle d'apparat (90 m<sup>2</sup> de superficie) pouvait contenir aisément une assemblée de 150 personnes.



Hôtel de Wavre: l'Escaille dont une aile abrite le Musée cantonal d'Histoire et d'Archéologie.

Wavre: Eglise Saint-Jean-Baptiste.



Revenir au centre de Wavre et emprunter la N. 4, en direction de Namur, pendant 13 km jusqu'à hauteur du village de Walhain-Saint-Paul. A cet endroit, prendre à droite (plaques: Chastre 2 km — Mémorial Kongolo — Villers-la-Ville 13 km) et suivre scrupuleusement les poteaux directionnels: Mémorial Kongolo. La route sinueuse mais très carrossable traverse d'abord le village de *Chastre-Villeroix-Blamont*, village agricole groupant trois agglomérations réparties en trois paroisses. A noter que l'*église Notre-Dame* à Chastre conserve une statue miraculeuse de la Vierge, invoquée depuis un temps immémorial pour la guérison des hernies.

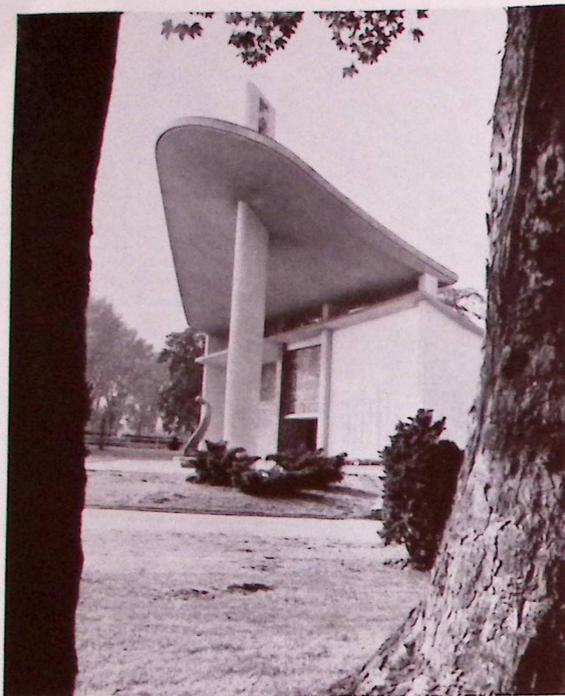
## Tombes de Noirmont

A l'entrée de *Cortil-Noirmont*, agreste village arrosé par l'Orne, remarquer, à droite et en retrait de la chaussée (accès par un chemin charretier) les *Tombes de Noirmont*, tumuli d'origine gallo-romaine, édifés dans la seconde moitié du IIe siècle et reliés par une langue de terre, dont l'un atteint des dimensions assez considérables (10 mètres de haut pour un diamètre de 30 mètres). Ces tertres ont livré un mobilier d'une qualité exceptionnelle (grande coquille — lézard en cristal de roche — superbe oenochoé de verre translucide). Ces pièces de toute beauté sont conservées aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.

Au-delà de l'*église Saint-Pierre* à Noirmont, édifice de la fin du XVIIIe siècle, une petite rue pavée s'amorçant à gauche de la chaussée, conduit en 250 mètres à la *Tour de Noirmont*, construction en briques percée d'étroites meurtrières de pierres que certains chroniqueurs rangent, à tort peut-être, parmi les tours de défense, dite des Sarrasins, qui protégeaient tout le sud du Brabant. Le bâtiment à l'abandon et dépeuplé de sa toiture est en ruine. Joindre, à présent, Saint-Géry.

## Saint-Géry

Paisible village de quelque 300 habitants vivant principalement de la culture du sol.



Mémorial national de Gentinnes.

A l'entrée de la localité, à gauche et en bordure de la route, se dresse la *Croix Carrée* ou *Croix de Saint-Géry*, monument en pierre, haut de trois mètres et ne portant aucune inscription. Son origine est inconnue.

Saint-Géry possède aussi sa *Tour des Sarrasins*, communément appelée *Saint-Géry* possède aussi sa *Tour des Sarrasins*, communément appelée *La Tourette* ou *Tour de Bois-Saint-Mont*. Pour l'atteindre, il convient de prendre devant l'église de Saint-Géry, la petite chaussée, qui, à droite, conduit en 500 mètres, au pied de l'édifice. Il s'agit d'une construction carrée édifée à l'aide de moellons. Amputée de sa partie supérieure, elle possède encore une salle couverte d'une voûte gothique et peut être rangée parmi les tours de défense et de refuge qui jalonnent toute cette partie du Brabant wallon. Revenir à l'église de Saint-Géry et poursuivre jusqu'à *Gentinnes*.

#### Gentinnes

Localité agricole arrosée par la Houssière et le Ri du Grand Pré, *L'Eglise Sainte-Gertrude*, bordée de marronniers, date du siècle dernier, à l'exception de la tour remontant à la fin du XVIIIe siècle. Le sanctuaire garde des *fontes baptismaux* \* (XIIe siècle), formés d'une cuve carrée, d'un grain très fin, animée de rinceaux et enrichie des symboles des Evangélistes, reposant elle-même sur un pied de forme cylindrique.

#### Mémorial national de Gentinnes

Le *Mémorial National de Gentinnes* \*, également connu sous l'appellation de *Mémorial Kongolo* est dédié à la mémoire de toutes les victimes missionnaires tombées sur le territoire de la République du Congo depuis la proclamation de l'Indépendance de cet Etat. Il a été érigé au cœur de l'ancien domaine des comtes de Limminghe occupé depuis 1904 par les Pères du Saint-Esprit qui y ont créé un collège familial embrassant le cycle complet des humanités.

La *chapelle-mémorial* \*, construite suivant un projet de l'architecte Charles Jeandrain de Gembloux et inaugurée avec pompe, le 7 mai 1967, en présence du roi Baudouin et de la reine Fabiola, est un édifice de plan rayonnant d'une capacité de 200 places qu'éclairaient de remarquables vitraux dus au maître verrier Yves Dehais de Nantes.

#### Ferme de Mellery.



Le mobilier est d'une grande sobriété; il comprend un autel formé d'un bloc de granit extrait du fleuve Congo, des bancs taillés dans le bois congolais et deux admirables sculptures modernes, un Christ, dont la croix est gainée de feuilles d'or, et une Vierge à l'Enfant, invoquée sous le vocable de Notre-Dame d'Espérance, deux œuvres signées: Raf Mailloux. Les visiteurs bénéficient d'un commentaire enregistré en français et en néerlandais.

Sur la façade, 211 inscriptions en bronze portant les noms de 181 missionnaires catholiques et de 30 victimes protestantes constituent un émouvant martyrologe auquel sont associées toutes les victimes civiles et militaires des remous sociaux et politiques qui ébranlèrent le Congo de 1961 à 1965.

Un auvent monumental, soutenu par un porte-cloche de 17 mètres de haut, prolonge la façade. Au pied de ce porte-cloche, une statue, en aluminium, haute de 3 mètres, traduit avec simplicité et dignité la suprême offrande d'un missionnaire (sculpteur: Raf Mailloux).

Tous les dimanches, à 18 h. 30, une messe est célébrée à la chapelle à l'intention des fidèles et des pèlerins.

Pour répondre aux besoins créés par le nombre sans cesse croissant de visiteurs (40.000 en 1967), un centre d'accueil a été aménagé en face de la chapelle. Il comprend une grande salle avec restaurant et buffet-froid, une salle de projection où sont présentés des films et diapositives sur le Congo et une salle d'exposition d'art et de culture africaine.

L'accès à toutes les salles, de même que l'utilisation de l'immense parking aménagé en face du mémorial, sont gratuits.

Continuer vers *Villers-la-Ville*. La petite route, au tracé capricieux, traverse un site éminemment agréable d'où émerge le délicieux village de Mellery.

#### Mellery

Localité rurale aux maisons campagnardes, plantée dans une région de grosses exploitations agricoles.

L'*église Saint-Laurent*, d'une grande simplicité de lignes, date de 1776. Ce sanctuaire conserve trois sculptures remarquables: tout d'abord, un *Saint Bernard* \*, en bois, haut de 1 m 92, qui proviendrait de

l'abbaye de Villers-la-Ville et dont on attribue la paternité à Laurent Delvaux; ensuite un *Saint Antoine* \*, en chêne, d'une plastique admirable remontant à la première moitié du XVIe siècle; enfin, un poignant *Ecce Homo*, en chêne, de la fin du XVe siècle.

En poursuivant vers *Villers-la-Ville*, on aperçoit, à la sortie du village, à gauche et en bordure de la route, la *Ferme de Mellery*, magnifique spécimen de construction rurale formant un imposant ensemble à caractère défensif gardé par un porche-tour recouvert d'une toiture à huit pans. Cette belle propriété relevait jadis de l'abbaye de Gembloux, qui la céda, vers 1600, aux religieux de Villers-la-Ville.

La route, toujours sinueuse, se faufile entre les champs avant d'aborder le territoire de *Villers-la-Ville*. A l'entrée de celui-ci, à l'endroit où la chaussée s'incurve vers la droite pour descendre dans la vallée de la Thyle, remarquer, à gauche, la *Chapelle Notre-Dame des Affligés* (sise sur *Tilly*). C'est un modeste oratoire voilé, élevé vers 1730, et qui garde une statue en chêne de la Vierge qui pourrait remonter au XIIIe siècle et est l'objet d'un culte séculaire particulièrement intense le jour de la procession annuelle (deuxième dimanche de mai).

Après être passée sous la *Porte de Namur*, qui s'ouvrait dans le mur d'enceinte de l'ancien moulin, puis sous le viaduc de la ligne de chemin de fer Ottignies — Charleroi, la route aboutit à l'entrée même des ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville.

#### Abbaye de Villers-la-Ville \*\*

Les vestiges de ce qui fut l'une des plus belles et des plus florissantes abbayes de l'Occident constituent, de nos jours, l'un des sites archéologiques et l'un des ensembles monumentaux les plus fascinants de Belgique.

Fondé en 1147, sous l'impulsion de saint Bernard, abbé de Clairvaux, par une petite colonie de douze moines et de cinq frères lais, le moulin allait connaître son premier essor dès la fin du XIIe siècle, puis devait traverser avec des fortunes diverses six siècles d'histoire avant d'être supprimé sous le régime français pour être ensuite vendu, le 7 thermidor de l'an V (25 juillet 1797). Démantelés par l'acquéreur, pillés par des vandales, en 1814, rongés par les ans et les intempéries, les bâtiments étaient réduits à l'état de ruines au moment (1893) où ils

furent acquis par l'Etat belge. Heureusement ces vestiges furent consolidés et même partiellement restaurés sous la direction éclairée de l'architecte Licot, pour connaître ensuite de nouvelles vicissitudes. En dépit des graves mutilations encourues depuis plus d'un siècle et demi, l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville reste un ensemble unique en Belgique tant par la variété de ses ornements que par la beauté de son architecture.

#### Eglise abbatiale \*\*

Ses dimensions sont impressionnantes (90 mètres de long — 40 mètres de large à hauteur du transept). Le majestueux vaisseau se signale par ses puissantes colonnes cylindriques. Le transept bien marqué et le chœur constituent un document pour l'histoire de notre architecture brabançonne. Ils sont en effet le premier exemple connu de l'application du style gothique dans notre province (début du XIIIe siècle). Bien qu'affreusement délabré, l'édifice séduit tant par la pureté de ses lignes et l'élégance de ses proportions que par l'extrême sobriété de son ornementation qui, conformément à l'esprit de Saint Bernard, visait avant tout à créer un climat de dépouillement propice au recueillement.

#### Cloître \*

D'inspiration romane, le cloître fut modifié et agrandi du XIVe au XVIe siècle. Du cloître primitif subsistent deux fenêtres jumelées en plein cintre (fin du XIIe siècle). Dans le cloître, qui abrite un intéressant *musée lapidaire*, on peut voir le *Tombeau de Gobert d'Aspremont* \* († 1263), preux chevalier qui se distingua lors des Croisades et mourut en odeur de sainteté à Villers-la-Ville. La tombe consiste en une dalle tumulaire portant un gisant, en marbre noir, où le chevalier est figuré revêtu de la bure. Le fond de l'alcôve est orné d'une superbe rosace.

Près du tombeau, une porte trilobée est une brillante illustration de l'art romano-ogival.



Vue aérienne des ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville.

#### Réfectoire

Il s'agit d'une des constructions les plus importantes (32 m de long sur 14 m de large) de tout le complexe abbatial. De style romano-gothique, il est éclairé par d'admirables fenêtres formées d'ogives géminées, surmontées, chacune, d'un œil de bœuf. Cinq fortes colonnes rondes, dont seules les bases sont encore visibles, divisaient cet édifice en deux nefs.

#### Brasserie \*

La brasserie est un des plus anciens et des plus grandioses bâtiments du monastère (38 m de long — 10 m de large). Bien que construite durant le XIIIe siècle, le roman y triomphe encore avec ses voûtes d'arêtes et ses colonnes cylindriques à chapiteaux dépouillés.

#### Palais abbatial et jardins étagés

Le Palais abbatial, reconstruit en 1720 et dont il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges, formait un ensemble un rien tapageur, conçu dans l'esprit du début du XVIIIe siècle. Par les jardins disposés en terrasses (escalier de 117 marches), il est recommandé de gagner la *Chapelle Notre-Dame de Montaigu*, élevée en 1615 et restaurée voici une trentaine d'années. De ce promontoire, le *panorama* \* sur les ruines drapées dans leur exubérant manteau de verdure est grandiose en dépit de l'implantation malencontreuse du viaduc de la ligne de chemin de fer Ottignies-Charleroi.

#### Période d'ouverture et prix d'entrée

Les ruines sont accessibles aux jours et heures ci-après: du 1er mars au 30 avril: tous les jours de 9 à 18 heures; du 1er mai au 31 août: tous les jours de 9 à 20 heures;

du 1er septembre au 31 octobre: tous les jours de 9 à 18 heures; du 1er novembre à la fin du mois de février: les dimanches seulement, de 9 à 16 heures.  
Entrée générale: 10 F par personne. Groupes: 5 F par personne.

#### Musée de la Porte de Bruxelles

Installé en bordure des ruines, le Musée de la Porte de Bruxelles, aménagé en 1963, comprend deux sections: la première décrit le passé prestigieux de l'abbaye à l'aide d'anciens documents, maquette, cartes et gravures; la seconde initie le profane aux secrets de l'histoire naturelle locale (oiseaux empaillés, insectes, jardins de plantes médicinales et petit arboretum groupant des essences arborescentes croissant dans la région).

#### Période d'ouverture et prix d'entrée

Le musée est ouvert d'avril à septembre inclus, le dimanche dans l'après-midi, dès 14 heures. En semaine le musée est ouvert tous les jours, du 15 mai au 31 août, à partir de 14 heures également.  
Pour les visites en dehors de cette période, une demande doit être introduite en temps utile auprès de Monsieur Louis Couvreur, rue de Mellery, à Villers-la-Ville.  
Droit d'entrée: 5 F par personne. Ce droit est ramené à 3 F pour les groupes et écoles.  
Signalons que c'est à proximité du musée, à hauteur de la Porte de Bruxelles que s'opère la jonction des sentiers cavaliers Bruxelles — Villers-la-Ville et Villers-la-Ville — Louvain, inaugurés récemment à l'initiative de la Fédération Touristique du Brabant. Près de ce point de jonction, une écurie a été aménagée et peut être utilisée comme gîte ou relais pour les chevaux.  
Revenir à l'entrée des ruines. Avant de poursuivre vers le centre du village (plaque: Villers-la-Ville 1,5 km), signalons que la ravissante localité de Villers-la-Ville, dont les maisons s'étirent de part et d'autre de la Thyle, possède un hôtel et plusieurs restaurants (toutes catégories).

Marbais: La Ferme du Châtelet.



Syndicat d'Initiative: 8a, Boulevard Neuf, Villers-la-Ville — Tél.: (07) 73.72.72.

**Spécialités locales:** une bière et un gâteau fabriqués selon la recette des moines de l'abbaye.

En remontant le cours de la Thyle, on longe d'abord à droite, l'ancien moulin abbatial, converti de nos jours en restaurant à l'enseigne « Hôtel des Ruines ».

Le bâtiment, dont les origines remontent à la fin du XIIe siècle et qui a été entièrement restauré au lendemain de l'incendie qui le ravagea en 1953, a gardé une cave romane de toute beauté.

Plus loin, à gauche l'ancienne gare de Villers-la-Ville héberge aujourd'hui la Maison des Arts du Goddiarch ou se tiennent pendant la haute saison des expositions artistiques et culturelles. Période d'ouverture: du 1er avril au 31 octobre, tous les jours de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.

Un kilomètre au-delà de l'ancienne gare, négliger en face le tronçon de la route provinciale 430 conduisant à Marbais et prendre à droite la chaussée (plaque: Sart-Dames-Avelines 3 km) qui passe au pied de l'église paroissiale de Villers-la-Ville.

#### Eglise Notre-Dame

D'origine romane, ce sanctuaire a été presque entièrement reconstruit, vers 1923, à l'exception de la tour forte et trapue qui, quoique restaurée, remonte à la première construction. En dépit de ces remaniements l'édifice a gardé un cachet indéniable. On s'arrêtera un instant devant le tympan en plein cintre de la porte d'entrée, tympan qui date de ± 1200. A l'intérieur, deux splendides retables \* sont à signaler. Ils sont animés de scènes tirées de la vie de la Vierge. Le retable inférieur est une production de la fin du XVe siècle, œuvre à la fois rude et naïve attribuée à l'École bruxelloise. Le retable supérieur, daté 1538, est une composition raffinée qui serait sortie de l'atelier du maître de Lombeek. Le sanctuaire abrite encore la statue de Notre-Dame des Affligés (± 1600), objet d'un culte séculaire, le monument funéraire, en pierre de taille, de François de Marbais (1610) et des fonts baptismaux en granit mouluré (XVIe siècle).

En reprenant la route de Sart-Dames-Avelines, on passe au pied de la Ferme du Châtelet.

#### Ferme du Châtelet

Ancienne forteresse médiévale perchée sur un éperon rocheux dominant la Thyle. Site \* d'une réelle majesté. Cette propriété a appartenu au célèbre Jean 't Serclaes, comte de Tilly, qui s'illustra au cours de la guerre de Trente Ans à la tête des troupes de la Ligue Catholique. Du château primitif subsistent encore l'enceinte, la tour joutant l'entrée et la base de deux autres tours. Le donjon massif et carré, dont les murs atteignent 2 mètres d'épaisseur, est postérieur à la construction de l'enceinte.

Parcours ravissant jusqu'à Sart-Dames-Avelines où l'on contourne l'église (fonts baptismaux du XVIe siècle) pour rejoindre la N. 49 (Namur-Nivelles) dans laquelle on s'engage à droite (plaque: Nivelles 12 km). Après 2,5 km, on franchit le carrefour des Quatre-Bras (manège, hôtel-restaurant), qui fut le théâtre, le 16 juin 1815, de combats extrêmement meurtriers entre les troupes du prince d'Orange alliées à celles du duc de Wellington et celles du maréchal Ney. 400 mètres plus loin, à gauche se dresse sur un petit tertre bordant la route le Monument aux Belges tués lors de la bataille des Quatre-Bras.

#### Houtain-le-Val

La N. 49 traverse ensuite la localité de Houtain-le-Val, où la Dyle prend sa source. Les deux principales curiosités de ce charmant village aux attaches agricoles sont visibles à droite de la route. Il s'agit d'abord de l'église dédiée à saint Martin et à saint Jacques, édifice de style néo-classique (1769) qui conserve deux magnifiques socles \*, en pierre bleue, portant sur chaque face des armoiries et dont les pierres rapprochées donnent la date: 1559 et quatre tableaux donnés à Van Helmont (1770) où sont évoquées des scènes bibliques.

Au-delà et voisinant l'église, le Château \* (propriété privée) de Houtain-le-Val est une ancienne demeure seigneuriale qui a gardé royale allure. Le corps de logis, qui dégage une réelle majesté avec ses tours rondes flanquant la porte d'entrée, a conservé, dans ses grandes lignes l'aspect qu'il avait au XVIIIe siècle. Les ailes en revanche ont été restaurées par l'architecte Balat (1818-1895) qui y a ajouté deux tourelles légères.



Houtain-le-Val: Le Château.

**Grand cortège carnavalesque:** le premier dimanche du Carême.  
**Grande foire commerciale et industrielle:** au printemps (voir affiches ou consulter la presse).

**Grande foire d'automne:** le dimanche qui suit la Saint-Michel (durée: 3 semaines).

Nous n'entreprendrons pas ici la visite détaillée de la ville, qui a déjà fait l'objet d'une étude spéciale parue dans notre revue, n° 3-1966, ainsi que d'un « tiré à part » en format de poche; ce dernier est encore disponible à notre bureau d'accueil 2, rue Saint-Jean, à Bruxelles 1, au prix de 5 F l'exemplaire (en cas de virement par C.C.P., prière de verser le montant de 7 F pour couvrir les frais d'expédition et de spécifier au talon du bulletin: itinéraire Nivelles).

Nous nous limiterons dans le cadre de cette rubrique plus spécialement consacrée aux musées, églises et châteaux-musées, à une description sommaire de la collégiale Sainte-Gertrude, de son sous-sol archéologique et du musée communal d'archéologie.

#### Collégiale Sainte-Gertrude \*\*

Cet imposant sanctuaire (classé), d'une longueur de 102 mètres, constitue l'un des plus éloquents témoignages que nous aient légués nos bâtisseurs romans. Edifié en plusieurs phases, dès la première moitié du XIe siècle, il se caractérise par son plan bicéphale comportant deux transepts et deux chœurs opposés, qui l'apparentent à l'art roman-rhénan.

Le puissant avant-corps occidental \*, érigé dans la seconde moitié du XIIe siècle, est formé d'une forte tour carrée flanquée de deux tourelles rondes, hautes de 50 mètres. La tourelle sud abrite depuis le début du XVIIe siècle Jean ou Djean de Nivelles, célèbre jaquemart en cuivre datant de la première moitié du XVe siècle. Cet avant-corps ou « Westbau », qui présente de nombreuses similitudes avec ceux de Trèves, Mayence ou Maria-Laach, l'emporte pourtant sur ces derniers tant par l'élégance et la pureté de ses lignes que par la richesse de son ornementation.

L'église, gravement endommagée par les bombardements aériens du 14 mai 1940, a été restaurée sans outrance entre 1949 et 1959. On

La propriété est gardée par une élégante grille s'appuyant à chaque extrémité sur un pavillon de forme circulaire.  
La N. 49, après avoir traversé le paisible village de Thines et longé le zoning industriel de Nivelles pénètre au cœur de la capitale du Roman Pays de Brabant qui mérite un arrêt prolongé.

#### Nivelles

Chef-lieu d'arrondissement administratif et judiciaire, desservi par un remarquable réseau routier et relié directement par le rail à Bruxelles et Charleroi. Nivelles est un centre commerçant, agricole et industriel très actif. La population compte environ 16.000 habitants. Superficie de la ville: 3.340 hectares. Du point de vue industriel, il faut signaler surtout les fabrications métalliques, une papeterie traitant entre autres le parchemin, une fabrique de moutarde, une miroiterie, une chaudronnerie et des fonderies, sans parler du zoning aménagé à l'emplacement de l'ancien aéroport militaire où une trentaine de firmes ont déjà implanté leurs ateliers et bureaux.

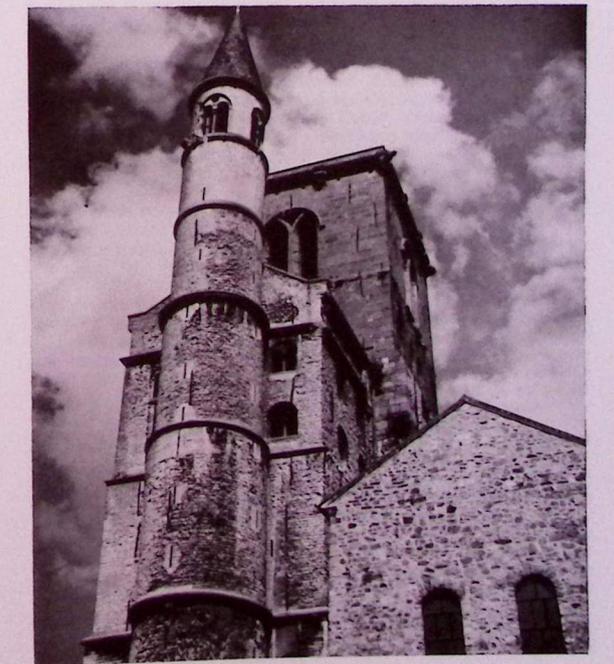
Nivelles est en outre le siège de nombreux établissements scolaires (enseignement gardien, primaire, moyen, normal, professionnel et technique, ce dernier dispensé par l'École provinciale des Arts et Métiers) groupant au total quelque 10.000 étudiants.

Syndicat d'Initiative: Hôtel de Ville (1er étage). Tél. (067) 221.61. Hôtels et restaurants (toutes catégories)

**Spécialités gastronomiques:** La tarte à la djotte (été), composition culinaire à base de betchée (fromage de Nivelles), de feuilles de bettes et de fines herbes, qui se déguste de préférence avec de la bière forte. Les Doubles (hiver), autre spécialité locale consistant en deux fines crêpes de sarrasin, entre lesquelles on étend du fromage blanc de Nivelles, garni de fines herbes. Le vin rouge est le digne compagnon de ce mets savoureux.

**Principales manifestations annuelles:** Le Tour Sainte-Gertrude, qui a lieu le dimanche qui suit la Saint-Michel (29 septembre) est la plus importante des manifestations religieuses et historiques de Nivelles. Départ à 7 heures du matin. Retour vers 15 heures. La procession se déroule en présence de plusieurs milliers de pèlerins et de touristes, dont un fort contingent d'étrangers.

Nivelles: Collégiale Sainte-Gertrude.



s'attardera devant les *sculptures romanes* \* (XIe siècle) qui ornent le portail nord de l'avant-corps occidental et devant la riche ornementation du pignon sud du transept oriental (seconde moitié du XIIe siècle).

Du mobilier très important, mais dont une partie seulement a été replacée dans le sanctuaire, nous retiendrons la *chaire de vérité* \* (1772), en bois et marbre blanc, de Laurent Delvaux et de son élève P. Lelièvre, une statue, en bois, de sainte Gertrude, de Delvaux également, le *coffre-armoire* (gothique tardif) en laiton, destiné à la conservation de la châsse de sainte Gertrude, le *char de sainte Gertrude*, d'origine gothique (XVe siècle) et, dans la sacristie, les fragments de la superbe *châsse de sainte Gertrude* \*\*, joyau de l'orfèvrerie gothique (1272-1293), en argent doré, émaillé et rehaussé d'incrustations et de cabochons. Ce chef-d'œuvre a été en grande partie détruit lors des bombardements aériens. La sacristie conserve encore, dans un cercueil en chêne, les ossements de sainte Gertrude, première abbesse de l'abbaye de Nivelles et patronne de la ville.

#### Cloître et Crypte

Le *cloître* (classé), contigu à la collégiale, date du début du XIIIe siècle et appartient aux œuvres de transition romano-ogivales. En fait, seule la galerie nord a gardé son aspect d'origine, les autres ailes ayant été restaurées sans grande mesure. Le cloître abrite un petit musée lapidaire (pierres tombales).

La *crypte* \* (classée), qui se développe sous le chœur oriental, est la plus vaste de notre province (22 m x 10,50 m). Elle date de 1100 environ et est divisée en trois nefs d'égale hauteur, comptant six travées séparées par huit colonnettes romanes et deux piliers carrés. Les voûtes ont été construites en arêtes. Une abside prolonge la nef centrale. Accès libre.

#### Sous-sol archéologique \*

Le *sous-sol archéologique* (entrée par la crypte) présente les restes d'une église mérovingienne du VIIe siècle (tombes) et d'importants

vestiges d'une basilique carolingienne (IXe siècle) à trois nefs avec pavement de béton rosé, autel oriental et traces de deux autres autels, l'un en bois, l'autre en grès. Le sous-sol garde en outre le tombeau primitif de sainte Gertrude, la tombe d'Ermentrudis, petite-fille du roi de France, Hugues Capet, morte à l'âge de 2 ou 3 ans, la croix en plomb de la même Ermentrudis, trouvée dans la tombe en même temps que les ossements de la descendante du roi de France, la sépulture d'une certaine Hemeldrudis, qui serait en réalité la première femme de Charlemagne, un sarcophage monolithe (fin du VIIIe siècle) contenant les ossements de quatre personnes, peut-être, ceux de saint Feuillien et de ses trois compagnons qui furent dépouillés et assassinés aux environs de Senefte et, enfin, un ossuaire.

#### Période d'ouverture et prix d'entrée

Le sous-sol archéologique est accessible tous les jours de l'année aux heures ci-après:

en semaine: de 10 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h.;

le dimanche: à partir de 14 h. 30.

A tout autre moment, sur rendez-vous. Ecrire à cette fin à M. le Doyen en indiquant les jours et heures envisagés pour la visite.

Prix d'entrée: 5 F par personne. Ce prix est ramené à 2,50 F par personne pour les enfants et les groupes scolaires.

Toutes les visites sont guidées.

#### Musée Communal d'Archéologie \*

Le musée est installé, au n° 27 de la rue de Bruxelles dans le refuge des Trinitaires d'Orival. Ce bâtiment est classé.

Les riches *collections* \* sont formées d'objets d'art provenant de Nivelles et des environs. Elles comprennent des chefs-d'œuvre de la statuaire brabançonne, des tableaux de Rubens et de son atelier, du mobilier et des poteries (XIIe au XVIe siècle).

Citons surtout: *quatre statues d'apôtres* \* (XVe siècle), sculptures de toute beauté, un calvaire brabançon, deux splendides monuments funéraires, une étonnante *Pietà* \* polychrome (XVe siècle), une belle tapisserie de Michel Coxcie, des œuvres de Laurent Delvaux (terres cuites



Le Musée d'Archéologie de Nivelles abrite des chefs-d'œuvre de la statuaire brabançonne.

et dessins), enfin une intéressante suite de tableaux, dont deux toiles attribuées à Rubens.

Un commentaire enregistré accompagne le visiteur de salle en salle.

#### Période d'ouverture et prix d'entrée

Le musée est ouvert tous les jours de l'année — le mardi excepté — de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h.

Prix d'entrée: 5 F par personne. Ce prix est ramené à 4 F par personne pour les membres des associations touristiques reconnues et à 2,50 F pour les écoliers accompagnés de leurs professeurs, les familles nombreuses et les groupes de plus de 15 personnes. Entrée gratuite pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés de leurs parents ainsi que pour les guides des groupes scolaires ou autres.

#### Musée de la Forge à Ittre

Les touristes et tous les amateurs de nos vieux métiers disparus ou en voie de disparition, qui ne reculent pas devant un petit crochet de 15 km (aller et retour), iront visiter dans le riant centre de villégiature et de détente d'Ittre, planté dans un *site* \* magnifique, la pittoresque *Forge-Musée*, installée dans une ancienne forge qui existait déjà en 1701. On y trouve tout le matériel traditionnel du forgeron et notamment deux foyers centraux surmontés d'une hotte et alimentés par un soufflet aux dimensions inusitées, le « travail » d'une structure grossière, mais remarquable, le cabestan pour chevaux récalcitrants, une collection de pinces de foyer de toutes formes, des marteaux, enclumes, crassets, étrilles, étampes et tranchets sans oublier une collection réellement remarquable de fers à cheval, dont certains rapportés de l'étranger, pour usages divers. Une statue rustique de saint Eloi, patron des forgerons, veille sur les lieux. La Forge-Musée d'Ittre possède en outre son Livre d'Or, enrichi de miniatures et de dessins, œuvre de Guy Dubois, et qui sert également de registre du « Mariage du Bonheur » célébré sur vœu. La Forge-Musée est ouverte, tous les dimanches après-midi, de 14 à 17 heures. En semaine, sur demande adressée à la Maison communale.

Pour les visites en groupes, introduire, quelques jours d'avance, une demande au Syndicat d'Initiative, Maison communale, place Saint-Remy à Ittre. Tél.: (067) 460.13.

Prix d'entrée: 10 F par personne, ce montant étant ramené à 7,50 F par personne pour les groupes et rallyes.

Signalons incidemment que la commune d'Ittre dispose d'un équipement hôtelier (trois hôtels-restaurants) et d'attractions de plein air (terrain de camping - pêche — sentiers touristiques) de nature à répondre aux desiderata des estivants et touristes de passage les plus exigeants. Revenir à Nivelles.

Sortir de Nivelles par la N. 6 (Nivelles — Mont-Saint-Jean) et suivre cette artère en direction de Mont-Saint-Jean pendant 6 km jusqu'à hauteur du village de *Lillois-Witterzée* (agglomération de Lillois). A cette endroit, quitter la N. 6 et suivre à droite (plaque: Genappe 8 km) la route se dirigeant vers cette dernière localité. Après 2 km de parcours, prendre à gauche (plaque: Le Caillou) la petite chaussée pavée qui rejoint, à travers champs, la N. 5 (Bruxelles — Charleroi) dans laquelle on s'engage à gauche. Presque immédiatement, à droite, bordant la route, la *Ferme du Caillou* constitue le premier jalon important du site historique de Waterloo.

Ce site et ses monuments ayant fait l'objet d'une étude approfondie parue dans « Brabant » n° 5/1965 et d'un « tiré à part » qu'on peut encore se procurer à notre bureau d'accueil, 2, rue Saint-Jean, à Bruxelles 1, au prix de 10 F (C.C.P. 3857.76 de la Fédération Touristique du Brabant), nous nous limiterons ici à une description sommaire des principaux bâtiments et mémoriaux balisant la fin de cet itinéraire.

#### Ferme du Caillou \*

Cette robuste ferme (classée ainsi que son site) servit de Quartier Général à Napoléon à la veille de la bataille de Waterloo. L'empereur y passa également la nuit du 17 au 18 juin 1815 avec son Etat-Major. Acquisée en 1951 par la Société Belge d'Etudes Napoléoniennes, elle fut aménagée en *Musée napoléonien*, le seul en son genre qui soit visible en Belgique.

Au-dessus de la porte d'entrée, une plaque de bronze rappelle le passage de l'Empereur.

A l'intérieur, les *collections* \* sont réparties en quatre salles.

La *salle des aides-de-camp* conserve, entre autres, des boulets et fusils provenant du champ de bataille, des lances françaises ainsi que la plaque de marbre originale qui fut apposée sur la façade de la Belle-Alliance (voir plus loin) pour commémorer la rencontre de Blücher et de Wellington, le soir de la bataille de Waterloo.

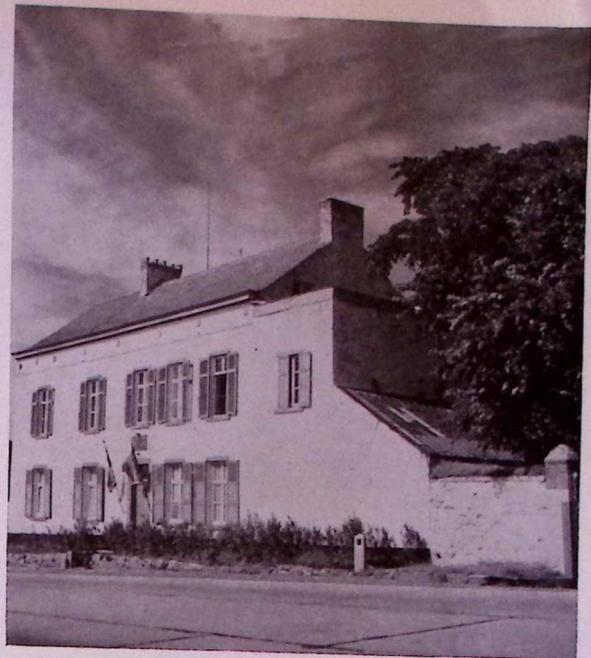
La *chambre de l'Empereur* présente le lit de camp utilisé par Napoléon à Sainte-Hélène, ainsi que le chapeau qu'il porta à Sainte-Hélène. On y voit en outre la lunette de guerre, le gobelet de voyage de l'Empereur et la lettre mémorable qu'il adressa à son frère Joseph, le 14 juin 1815, veille de son entrée en Belgique. Le crucifix et le mobilier sont ceux qui garnissaient la chambre lors du passage de Napoléon. La *salle à manger* où Napoléon déjeuna dans la matinée du 18 juin est riche en souvenirs d'époque. Notons les tables sur lesquelles l'Empereur étala ses cartes quelques heures avant les mêlées décisives du 18 juin, le chapeau du prince Jérôme, les sabres de Cambronne et du duc de Brunswick, un coffret contenant des cheveux de l'Empereur, la terre cuite originale de la statue de Napoléon (sculpteur: Seurre) placée dans la Cour d'honneur des Invalides à Paris, le buste en plâtre de Bonaparte, Premier Consul, le masque mortuaire de l'Empereur, la maquette originale de l'Aigle blessé de Jérôme, érigé à l'emplacement où s'effondra le dernier carré, la collection des pièces de 5 F en argent frappées de 1805 à 1815 et diverses estampes ainsi que de nombreux documents d'époque.

Dans la *salle annexe* sont rassemblés des documents autographes des principaux acteurs de la bataille, des journaux, affiches, plans de la bataille, une belle panoplie d'armes, des balustres provenant du château disparu d'Hougoumont, le squelette d'un hussard français et le fameux tableau de Flameng représentant la charge de Ney.

Le musée conserve encore le balcon de la chambre que Victor Hugo occupa en 1861, à l'Hôtel des Colannes (aujourd'hui démolit) et où il acheva l'un de ses romans les plus populaires: « Les Misérables ».

Dans le jardin, près du puits d'époque a été érigé, en 1912, un petit *ossuaire* où sont déposés des ossements découverts sur le champ de bataille.

Dans le verger, une plaque en bronze, rappelle que le 1er Bataillon du 1er Régiment de Chasseurs à pied de la Garde Impériale bivouaqua en ce lieu durant la nuit du 17 au 18 juin 1815.



Vieux-Genappe: La Ferme du Caillou.

#### Période d'ouverture et prix d'entrée

*Visite*: tous les jours, de 9 à 19 heures, de Pâques au 15 septembre. Tous les jours, sauf le mardi, de 9 à 17 heures, du 16 septembre à la veille de Pâques.

Prix: 15 F par personne. Ce prix est ramené à 10 F par personne pour les groupes d'au moins 15 personnes et à 5 F pour les enfants de moins de 12 ans et les groupes scolaires. Toutes les visites sont guidées. Parking gratuit à proximité du Musée. Continuer vers Bruxelles. On laisse successivement, à gauche, le *Monument des Français ou de Belle-Alliance* (sculpteur: Gérôme) élevé, en 1904, à l'emplacement où le dernier carré français livra son ultime combat, puis à droite, la *Colonne Victor Hugo*, qui rappelle la mémoire du célèbre poète-romancier, puis, plus loin, toujours à droite, l'ancien cabaret de la *Belle-Alliance*, où Wellington et Blücher, tous deux victorieux, se rencontrèrent le soir de la bataille du 18 juin 1815 (plaque commémorative); ensuite, à gauche, la *Ferme de la Haie-Sainte*, qui fut l'enjeu de furieux et sanglants combats dans l'après-midi du 18 juin (plaques commémoratives); enfin au carrefour de la route conduisant à la Butte du Lion, le *Monument Gordon*, à gauche, colonne élevée en 1817, à la mémoire de Sir Alexandre Gordon, aide de camp du duc de Wellington, et qui se dresse à l'endroit où il fut grièvement blessé; à droite, en face du Monument Gordon, le *Monument des Hanovriens ou de la Légion allemande du Roi*, érigé en 1818, à la mémoire des défenseurs de la Haie-Sainte; en face du Monument des Hanovriens, de l'autre côté du carrefour, le *Monument aux Belges*, construit en 1914, pour commémorer le souvenir des belges, morts, le 18 juin 1815, en combattant pour la défense du drapeau et l'honneur des armes. En prenant, à gauche, la *route du Lion*, on atteint le site désormais classique, dit de Waterloo, mais situé en fait sur le territoire de Braine-l'Alleud, et qui est dominé par la fameuse Butte du Lion.

#### Butte du Lion

Elevée, de 1823 à 1826, à l'emplacement où fut blessé le prince d'Orange, commandant en chef du 1er Corps de l'armée des Pays-Bas, la butte consiste en un gigantesque tertre de terres prélevées dans

les environs, d'une hauteur de 40,50 mètres, sommé d'un lion en fonte (œuvre de Van Geel) posé sur un piédestal reposant lui-même sur une colonne en maçonnerie. Un escalier de 226 marches permet d'accéder au lion. Du sommet de la butte, on jouit d'un panorama unique sur tout le champ de bataille (table d'orientation). Accès gratuit tous les jours de l'année.

#### Panorama de la Bataille

Au pied de la butte, une vaste rotonde, aménagée en 1912, abrite une saisissante composition du peintre français Louis Dumoulin et de son équipe, représentant en une fresque circulaire l'aspect du champ de bataille de Waterloo au moment des charges de la cavalerie française.

*Visite:* tous les jours; en été de 8 à 20 heures; les autres saisons en fonction de la lumière du jour.

*Prix d'entrée:* 15 F par personne. Ce prix est ramené à 10 F par personne pour les militaires, invalides et groupes de 20 personnes et plus, et à 7 F pour les enfants de 12 à 15 ans. Les enfants de moins de 12 ans ne paient que 5 F.

#### Musée de Cires

En face du Panorama, le Musée de Cires (Palais de l'Empire) présente tous les héros de 1815 (Napoléon, Wellington, Blücher, le prince d'Orange, Cambronne, Soult, Drouot, Bertrand, Ney, etc...) reconstitués en cire d'après des documents historiques et revêtus d'uniformes d'époque. Les visites sont commentées en 7 langues. Le musée est ouvert tous les jours, de 8 à 20 heures. L'entrée générale est fixée à 15 F par personne. Ce prix est ramené à 10 F pour les enfants. Des prix spéciaux sont consentis aux groupes et aux écoles.

A côté du Musée de Cires, une salle projetée des films sur la bataille de Waterloo.

Près de ces attractions sont installés plusieurs bons hôtels et restaurants.

Waterloo: Un coin typique du Musée « Quartier Général de Wellington ».



Revenir au carrefour de la route du Lion et de la N. 5 (Bruxelles — Charleroi) qu'on reprend à gauche en direction de Bruxelles. Après 700 mètres de parcours, on laisse à droite, la Ferme de Mont-Saint-Jean, rebâtie en 1778, et que les Anglais utilisèrent comme ambulance pendant et après la bataille de Waterloo, on franchit le carrefour Poursuivre vers Bruxelles. Après 500 mètres, on atteint le centre de la de Mont-Saint-Jean, puis, 3 km plus loin, on atteint le centre de la commune de Waterloo importante bourgade résidentielle et siège de quelques petites industries. Population: 15.500 habitants.

quelques petites industries. Population: 15.500 habitants. L'arrêt à hauteur de l'église Saint-Joseph (parking) pour visiter le temple commémoratif de la bataille, l'église et, en face, de l'autre côté de la chaussée, le Musée Wellington.

#### Temple commémoratif et Eglise Saint-Joseph

Le Temple commémoratif de la bataille a été aménagé dans l'avant-corps de l'église actuelle. Cet avant-corps (classé) fut construit en 1685 et servit de chapelle avant d'être converti en temple. De plan rayonnant, il est surmonté d'un dôme d'inspiration baroque sommé lui-même d'une lanterne. La façade surtout est remarquable avec son péristyle rythmé par six colonnes doriques soutenant un fronton triangulaire.

L'intérieur est tapissé de plusieurs plaques couvertes d'épithètes qui rappellent le sacrifice d'officiers et soldats anglais et alliés, tués à Waterloo. Ces plaques servent de toile de fond à un buste, en marbre blanc, de Wellington (œuvre d'Adams). Deux bas-reliefs ornent encore la paroi; l'un, en bronze, est consacré à Frédéric de Nassau et a été exécuté par Wiener; l'autre, en marbre, reproduit les armes de l'Angleterre et fut sculpté par Guillaume Geefs. L'Eglise Saint-Joseph (1855), qui prolonge le temple, est une œuvre sans caractère de Coulon. Le mobilier comporte d'excellentes menuiseries (stalles, chaire de vérité) et quelques bons tableaux.

#### Musée « Quartier Général de Wellington »

Etabli en face du temple, au 147, chaussée de Bruxelles, dans une très jolie maison Louis XV, qui servit de Quartier Général à Wellington,

durant les mémorables nuits des 17 et 18 juin 1815 et où le duc rédigea son bulletin de victoire.

Le musée présente une panoplie d'armes, cuirasses et objets divers se rapportant à la bataille de Waterloo, ainsi que la cape et le presse-papiers utilisés par Wellington, la mallette de son aide de camp, Sir Alexandre Gordon, la chambre où ce dernier mourut, la jambe de bois de Lord Uxbridge (voir plus loin), etc...

Le musée possède aussi la table de travail et le lit du duc de même qu'une collection de sabres hindous qui lui ont été offerts au cours de sa brillante carrière.

Le musée garde encore divers tableaux, gravures, manuscrits, lettres et objets d'époque.

#### Période d'ouverture et prix d'entrée

Le musée est ouvert les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures; les mercredis, jeudis et vendredis de 14 à 18 heures seulement. A tout autre moment, sur demande écrite adressée au conservateur.

L'entrée est fixée à 20 F par personne. Les personnes voyageant en groupes (20 personnes au moins) de même que les enfants bénéficient d'une réduction de 50 % sur le prix d'entrée.

Avant de rejoindre son véhicule, faire quelques pas dans la chaussée de Bruxelles (direction: Bruxelles) pour voir dans le jardinnet précédant la maison portant le numéro 214, la Tombe « Jambe d'Uxbridge », petit mausolée rappelant que Lord Uxbridge, commandant en chef de la cavalerie de l'armée anglaise, fut transporté, le 18 juin 1815, grièvement blessé dans cette habitation pour y être amputé de la jambe gauche qu'on enterra dans le jardin en même temps que le boulet meurtrier. A la mort de Lord Uxbridge, survenue en 1854, cette relique fut déterrée et transportée en Angleterre pour y être inhumée dans le caveau de famille du vaillant guerrier.

Par la Grande Espinette et la chaussée de Waterloo, regagner Bruxelles, terme de cette randonnée riche en émotions esthétiques et culturelles.

*Important:* Les renseignements concernant les jours et heures d'ouverture des musées, et les droits d'entrée sont donnés sous réserve de modifications ultérieures.

# Les manifestations culturelles et populaires

24 RIXENSART: Salle du Cinéma du Centre: Concert organisé par les Jeunesses Musicales Scolaires de Rixensart avec le concours de François Glorieux, pianiste. Renseignements: Tél. (02) 53.81.55.

25 TUBIZE: Au Musée de la Porte: Art Tunisien organisé par l'Ambassade de Tunisie (jusqu'au 17 novembre).

26 MACHELEN: Foire commerciale et industrielle (également le 27 octobre).

27 OHAIN (Ransbèche): Fête de la Saint-Hubert (messe solennelle - bénédiction des petits pains — repas de chasse autour du méchoui arabe et du couscous). Début des cérémonies à 10 heures à l'église Saint-Joseph.

#### NOVEMBRE 1968

1 TERVUREN: Hommage solennel aux morts.

2 BRUXELLES: Au Palais 7 du Centenaire (Heysel): Célébration de la victoire de 1918 (jusqu'au 5 novembre).

3 SCHERPENHEUVEL (Montaigu): Célèbre procession aux chandelles (dans l'après-midi) en présence de plusieurs milliers de pèlerins, fidèles et touristes.

5 BRUXELLES: Au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire: Exposition « La guerre de 1914-1918 dans l'estampe et la photographie » (jusqu'au 30 novembre).

7 BRUXELLES: Au Palais du Centenaire (Heysel): Salon international « Baby-Show » (jusqu'au 11 novembre)

8 BRUXELLES: A la Salle d'exposition des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Les émaux de Pierre Vin (jusqu'au 23 novembre) — Au Palais 7 du Centenaire (Heysel): Jumping International de Bruxelles (jusqu'au 12 novembre).

9 ANDERLECHT: A la Maison des Artistes (Parc d'Anderlecht): exposition des aquarelles du peintre J.B. Van Genechten (jusqu'au 24 novembre).

BRUXELLES: Au Centre International Rogier: 6e Salon de la Caravane (jusqu'au 17 novembre).

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE: A l'Hôtel Charlier, 16, avenue des Arts, à 16 h.: Hommage au peintre Anne Rutten.

10 TERVUREN: Commémoration de la Saint-Hubert. A 11 heures, à la Chapelle Saint-Hubert (Parc): messe solennelle en plein air avec la participation des sonneurs de trompes de chasse et de nombreux cavaliers et écuyères. Bénédiction des chevaux et de la meute. Distribution de petits pains bénits.

11 GRIMBERGEN: En l'église Saint-Servais, Concert de carillon de 17 à 18 heures à l'occasion de l'Armistice. Carillonneur: Père Feyen. SINT-PIETERS-LEEUW: Marché annuel.

TERVUREN: Commémoration de l'Armistice. A 13 heures: cérémonie officielle au monument aux morts des deux guerres avec la participation de l'armée.

VILVORDE: Hommage solennel aux victimes de la guerre.

16 ONZE-LIEVE-VROUW-LOMBEEK: En l'église Notre-Dame, à 20 h 30, Diacian (Photo-Club des Amis de la Nature, section de Boitsfort) présente un montage de diapositives en fondu enchaîné et stéréo sur le thème: Un joyau du Brabant: Lombek-Notre-Dame.

RIXENSART: En la Salle du Cinéma du Centre, à 15 heures: François Glorieux, pianiste, Ric Demeuricy, percussion et Heynen, flûte — ensemble de 55 instruments — commentaires par les artistes.

22 GRIMBERGEN: En l'église Saint-Servais: Concert de carillon de 17 à 18 heures à l'occasion de la Sainte-Cécile. Carillonneur: Père Feyen.

TUBIZE: Au Musée de la Porte: Le peintre Polydore Hoornaert expose ses toiles jusqu'au 15 décembre.

24 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE: A l'Hôtel Charlier, 16, avenue des Arts: « Parlons du XIX<sup>e</sup> siècle » - Deuxième causerie « La reine Louise-Marie » par Carlo Bronne de l'Académie (à 10 h. 30).

25 BRUXELLES: Au Centre International Rogier: Salon des Vacances d'Hiver (également les 26 et 27 novembre).

28 BRUXELLES: Aux Palais du Centenaire (Heysel): Salon du Meuble-Bruxelles 1968 (jusqu'au 2 décembre).

RIXENSART: Salle du Cinéma du Centre: Concert organisé par les Jeunesses Musicales Scolaires de Rixensart avec la participation de Raymond Schroeyens, clavecin et André Baudenbosch, chant. Renseignements: Tél. 02/53.81.55.

30 BRUXELLES: Aux Palais du Centenaire (Heysel): Salon du Travail du Bois (jusqu'au 8 décembre) — A la Bibliothèque Royale de Belgique: « Makyub bilyad - Manuscrits arabes » (jusqu'au 24 décembre). WAVRE: En l'église décanale, à 15 heures: L'Orchestre de Chambre de la R.T.B. et les Chœurs de Bachgemeinschaft de Bonn. Renseignements: « Les Belles Heures de Rixensart ». Tél. 02/53.82.73.

#### DECEMBRE 1968

3 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE: A l'Hôtel Charlier (à 20 h. 15): Les Saisons de Vivaldi, concert par le groupe Art et Jeunesse, sous la direction de M. Poulet, professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles.

6 BRUXELLES: A la Salle d'exposition des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: 6e Foire aux Cadeaux des Métiers d'Art du Brabant. Ouvert tous les jours, de 10 à 18 heures jusqu'au 31 décembre inclus. Fermé les dimanches et le 25 décembre (Noël).

7 et 8 IXLLES: Rallye des 12 heures d'Ixelles (auto).

8 GRIMBERGEN: En l'église Saint-Servais: Concert de carillon de 17 à 18 heures à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception. Carillonneur: Père Feyen.

# IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

## Petit code du chercheur de champignons

Les chercheurs de champignons forment une famille hétéroclite se partageant en de bons et de mauvais amateurs. Cherche les champignons qui

veut mais n'est bon chercheur que celui qui considère le champignon tant sur le plan gastronomique que sur celui du grand plaisir qui consiste à découvrir, abrité au pied d'une touffe d'herbes ou en plein terrain, un beau cèpe, une belle russule et combien d'autres variétés. Je ne veux pas ici

m'attarder sur le côté gastronomique et ses dangers, mais simplement contribuer à maintenir le côté « sportif » de la cueillette du champignon.

1. *Le champignon considéré vénéneux par toi ne l'est pas forcément par d'autres*

# IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Il est décevant de trouver tel ou tel champignon écrasé, renversé, décapité ou simplement déraciné par quelqu'un qui s'est dit: «Moi, je ne ramasse pas cette variété-là». Laisse-le en terre; leur aspect n'est-il pas un motif décoratif suffisamment joli que pour le laisser croître dans la nature? Sans négliger que des amateurs plus avertis que toi savent pouvoir manger ce champignon.

## 2. Ne suis pas un autre chercheur

Certains amateurs ont leurs petites places secrètes. La forêt est à tout le monde, d'accord, mais elle est assez grande pour que chacun ait ses chances de découvrir les bons coins. Il est spécialement désagréable de se sentir suivi, ou contourné, par des profiteurs qui n'ont alors rien compris au plaisir de chercher seul le champignon présent ou absent.

## 3. Laisse en terre les minuscules champignons

Tu ne pourras rien en tirer. Demain, peut-être, ces minuscules cèpes blancs seront de beaux «parasols» qui feront ta joie en les redécouvrant ou celle des autres, pourquoi pas? Ces têtes d'épingles, que représentent-elles dans la poêle?

## 4. Ne retourne pas le terreau

Nombreux sont ceux qui, mécontents de n'avoir pas leur sac assez vite rempli, munis d'une baguette, retournent le terreau, découvrant parfois de jeunes champignons. Ils sont parfois à peine visibles mais font partie de plaques entières de cette moisissure nécessaire à produire — demain — le champignon à cueillir.

## 5. Ne ramasse pas des champignons dont tu n'es pas certain que tu les mangeras

Ceci, sans vouloir parler du côté dangereux de leur consommation mais de celui, ridicule qui consiste à cueillir des dizaines de variétés, rentrer chez soi, consulter la page en couleurs du Petit Larousse, puis jeter les huit dixièmes de la récolte.

G. NINANNE

## Devenez guide touristique spécialisé pour le Brabant

Pour cela, suivez deux fois par semaine, les lundis et les vendredis, de 18.30 h. à 20.15 h. les cours mixtes donnés dans les lumineux locaux d'un établissement réputé: le C.E.R.I.A. (Ecole Provinciale des Industries Alimentaires et du Tourisme), 1, avenue E. Gryson, Anderlecht, tramway 103. Septième année consécutive, admise aux subventions par l'Arrêté Royal du 5 avril 1957 en catégorie B1.

### Inscription

Le mardi 1 octobre, de 17 à 20 h et le vendredi 4 octobre de 17 h. à 18.30 h., au CERIA. Sinon, envoyer votre demande d'inscription, avant cette date à Monsieur DOMS, Directeur du Cours de Guides Touristiques, CERIA, 1, avenue E. Gryson, Bruxelles 7. Cette demande mentionnera nom, prénom, lieu et date de naissance, profession, domicile et diplôme du candidat. Date limite d'inscription: le 31 octobre 1968. Tél.: (02) 23.20.80 avant 17 heures.

### Esquisse du programme

Histoire du Brabant et de ses principales villes, notamment Bruxelles; folklore brabançon; histoire de l'art; les monuments civils et religieux de la Province; ses musées d'art et d'histoire, ses curiosités touristiques; géographie touristique et itinéraires en Brabant; déontologie et technique du guidage. Nombreux exercices extra muros et visites guidées d'établissements culturels.

### A qui s'adressent ces cours?

— Aux candidats-guides touristiques qui désirent se spécialiser pour le Brabant et Bruxelles;  
— Aux animateurs des Syndicats d'Initiative du Brabant;  
— Au personnel enseignant, éducateurs et moniteurs de mouvements de jeunesse;

— aux spécialistes des loisirs culturels;

— Aux guides professionnels;

— A l'honnête homme sensibilisé par tout ce qui touche à la Petite Patrie. Bref, le cours souhaite rendre les Brabançons conscients des multiples richesses culturelles et touristiques de leur belle Province.

### Titre octroyé

Un certificat de Guide Touristique (catégorie B1), spécialisé pour le Brabant, certificat reconnu par la Province et par l'Etat.

### Reprise des cours

Le vendredi 4 octobre 1968 à 18.30 h. Les cours — ainsi que les excursions en car — sont entièrement GRATUITS.

## Nos membres sont cordialement invités à ces excursions éducatives

### Dimanche 6 octobre 1968

Belle balade dans le Payottenland, de Lennick-St-Martin à Pede-Ste-Gertrude, le long de la Pede.

Départ de la place Rouppe au tram L. à 15.13 h. précises. Retour par bus pour Bruxelles, au départ de Pede-Ste-Anne (Steenbrug) à 19.10 h.

### Dimanche 20 octobre 1968

Excursion au pays des noyers, de Leeuw-St-Pierre (St-Benoît) à Berchem-St-Laurent, par servitudes et petits chemins.

Départ de la place Rouppe au bus de 14.45 h. pour Leeuw-St-Pierre (splendide église ogivale). Retour pour Bruxelles, gare du Nord (station des bus) au départ de Berchem-Saint-Laurent, à 19 h. précises.

# IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

## Dimanche 17 novembre 1968

Dernière promenade de l'année, de Neder-over-Heembeek à Grimbergen via les hameaux de Beauval et Koningslo. Réunion: Porte d'Anvers (arrêt du bus 47). Départ en bus à 14.43 h. précises pour Neder-over-Heembeek. Visite détaillée de Grimbergen (curiosités remarquables). Retour en tram pour Bruxelles, au départ de Grimbergen à 18.25 h. précises.

Les trois excursions seront dirigées et commentées par M.E. Deget, membre de notre Fédération.

## Haulme, au cœur des Ardennes françaises est équipé d'un terrain de camping up to date

Le 20 juillet a marqué une date dans le développement du Tourisme des Ardennes françaises avec l'ouverture du terrain de camping départemental d'Haulme.

Les efforts financiers du Conseil Général d'une part, et d'autre part les aides de l'Etat (Ministère de la Jeunesse et des Sports et Commissariat Général au Tourisme français) ont permis cette réalisation.

Situé en bordure de la Semoy sur une superficie de 40 ha. ce terrain offre, dans un cadre authentique et sauvegardé, tout le confort et le luxe que peuvent attendre les amateurs de camping et de caravaning.

Dès l'entrée du terrain, les pique-niqueurs et promeneurs peuvent profiter d'une vaste zone leur permettant de jouir pleinement du site reposant. Les zones de camping et de caravaning situées dans la partie centrale de la plaine ont reçu tous les équipements de jeux et de loisirs alors que les divers bâtiments sanitaires sont à la disposition des utilisateurs en bordure des pistes de circulation. Enfin, les groupes ont de larges facilités d'occupation de terrain.

La qualité des divers bâtiments, sanitaires, pavillon d'accueil, salle de réunions, etc... l'organisation des activités ludiques font de cet ensemble touristique un centre important permettant d'accueillir une clientèle nombreuse venant de Belgique, du Grand Duché du Luxembourg ou de Hollande. En outre, une série de promenades balisées au départ du terrain est en cours de réalisation, une location de bicyclettes est assurée et des services de cars permettent aux usagers de se rendre en tous points du département des Ardennes.

Pour les touristes désireux de se rendre à Haulme, il est recommandé d'utiliser les itinéraires suivants:

Depuis le poste-frontière de Rocroi: R.N. 51 - D. 31 - Bourg-Fidèle - Les Mazures - Sècheval - Deville - Monthermé - Haulme.

Depuis le poste-frontière de Givet: R. N. 51 - Vireux - Molhain - R. N. 389 - Monthermé - D. 31 - Haulme.

Depuis le poste-frontière de La Chapelle-Sedan: Sedan-Charleville-Mézières par N. 64, D. 1 par Nouzonville, Bogny-sur-Meuse, D. 31, Haulme.

Poste-frontière de Bohan-Sorendal: D. 31 jusqu'à Haulme.

## L'Hôtel Charlier accueillera les œuvres d'Albéric Coppieters

Dans le cadre du jumelage d'Ypres et de Saint-Josse-ten-Noode, jumelage qui a été officiellement consacré en avril dernier, l'Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode organise du 28 septembre au 13 octobre prochain, dans les salons de l'Hôtel Charlier, 16, avenue des Arts, une rétrospective Albéric Coppieters. Les œuvres de l'artiste seront ensuite exposées, du 19 octobre au 3 novembre 1968, à l'Hôtel Merghe-lyncx à Ypres.

Pendant la durée de l'exposition, l'Hôtel Charlier sera ouvert tous les jours ouvrables (sauf le jeudi) de 10 à 17

heures; le dimanche de 9 h. 30 à 12 h. 30.

Né à Ypres en 1878 et décédé à Paris en 1902, Albéric Coppieters a pris, malgré sa carrière très brève, une place importante dans l'art pictural belge.

Il fut, pour son temps, un véritable novateur et a laissé une cinquantaine d'œuvres, pour la plupart, vraiment remarquables, non seulement par leur valeur intrinsèque, mais aussi par le fait qu'elles s'orientaient vers une facture complètement nouvelle pour son époque.

L'œuvre d'Albéric Coppieters est restée mal connue; le peintre appartenant à un milieu aisé n'a guère cherché à vendre ses tableaux; depuis sa mort, les toiles sont restées en grande partie propriété de la famille.

La rétrospective qui aura lieu successivement à Saint-Josse-ten-Noode et à Ypres offrira donc au public une occasion unique d'embrasser l'ensemble de l'œuvre de ce peintre particulièrement intéressant.

## Cotisations pour 1969 150 F

De manière à éviter le désagrément d'une interruption dans la livraison de notre périodique, nous prions instamment nos affiliés de bien vouloir songer, dès à présent, à renouveler leur cotisation en versant, avant le 15 décembre prochain, la somme de 150 F. (pour l'étranger: 170 F) au C.C.P. 3857.76 de la Fédération Touristique du Brabant.

Nous rappelons, par la même occasion, à nos membres qu'il leur est toujours loisible, comme par le passé, de souscrire un abonnement combiné, formule avantageuse qui leur assure le service simultané des deux éditions (française et néerlandaise) de notre revue. A cette fin, il leur suffit de verser la somme de 250 F (pour l'étranger: 290 F) à notre C.C.P. 3857.76.

Merci d'avance.

# IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

## Woluwe-Saint-Lambert attend les patineurs et skieurs

La réouverture de la Patinoire RINK POSEIDON à Woluwe-St-Lambert (Bruxelles 15) est prévue pour le vendredi 4 octobre prochain à 20 h. par un grand gala international de patinage artistique. Dès le lendemain, le samedi 5 octobre à partir de 10 h. la piste de glace sera accessible pour le patinage général, sans interruption jusqu'à 22 h. La piste de ski, située au parc de Roodbeek, également à Woluwe, sera ouverte le samedi 12 octobre de 10 h. du matin à 9 h. du soir et, comme par le passé, des professeurs attitrés se tiendront à la disposition des skieurs chevronnés comme des débutants.

## Un Concours National de Photographie d'Amateurs est organisé sur le thème: Léau

A l'occasion des expositions organisées à Léau (Zoutleeuw), du 17 août au 29 septembre dernier, par la Province de Brabant, dans le cadre de la Deuxième Campagne Internationale en faveur des Musées, sous les auspices de l'UNESCO, la Province de Brabant a décidé d'ouvrir un concours national de photographie d'amateurs. Tous les photographes amateurs, également ceux qui ne sont pas membres d'un cercle, peuvent participer au concours. Deux sections sont prévues: une pour adultes (nés avant le 1er novembre 1950) et une pour les jeunes (nés entre le 1er novembre 1950 et le 31 octobre 1956). Date limite de remise des documents: le 31 octobre 1968. Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur Gustave Winnen, secrétaire du Concours National de Photographie, Fédération Touristique du Brabant, 4, rue Saint-Jean, à Bruxelles 1.

## Le trésor de l'église Saint-Pierre à Uccle sera exposé incessamment

Dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du couvent de Boetendael à Uccle, le trésor de l'église Saint-Pierre à Uccle sera exposé en même temps que des souvenirs en provenance du couvent disparu. Parmi les pièces originaires du couvent qui seront offertes à l'admiration du visiteur, citons:

### Dans l'église St-Pierre:

La statue de la Reine des Anges provenant du couvent;  
Le lustre de bronze de 200 livres, don de l'Archiduchesse Isabelle.

### Dans les salles annexes:

8 pierres tombales des religieux de Boetendael;  
Des tentures provenant du plafond de l'infirmerie retraçant l'histoire du couvent, datant de 1750 environ;  
Une croix du Réfectoire du couvent;  
Des reliques du Père Thierry Coelde, (Bienheureux dans son ordre);  
Différentes photos des ruines de l'Abbaye;  
Une photo de la statue sauvée de l'incendie de 1875, qui détruisit la chapelle du Kapelleweg (act. av. Floréal) construite au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle par les Franciscains;  
Un plan du couvent de Boetendael.  
Le trésor de l'église comprend des tableaux, sculptures, ferronneries, orfèvreries et ornements liturgiques. Parmi les orfèvreries, relevons:  
Un ciboire (1711) dit ciboire X. (Trésor de l'orfèvrerie de Bruxelles);  
Un ciboire 1771 (grand avec pélican);  
Un encensoir et navette style du précédent (1771);  
Un calice XVIII<sup>e</sup> siècle, style Louis XVI;  
Un calice XVIII<sup>e</sup> siècle, avec nœud finement ciselé;  
Un calice 1929 dans le style du XVIII<sup>e</sup> siècle;  
Des burettes et plateau d'argent du XVIII<sup>e</sup> siècle (même style que l'encensoir);

Un missel Plantin-Moretus avec aplat et fermoir d'argent ciselé de 1771;  
Un ostensor de Saint Pierre 1670 (retouché par après);  
Un ostensor néo-gothique;  
Un ostensor rayonnant du XVIII<sup>e</sup> siècle;  
Un reliquaire rayonnant du XVIII<sup>e</sup> siècle;  
Des calices et ciboires divers;  
Quatre lanternes de procession en argent (XVIII<sup>e</sup> siècle);  
Deux lanternes de procession en métal argenté (XVIII<sup>e</sup> siècle);  
Des chandeliers et candélabres, dont six, en bois doré, Louis XVI.

### Ornements liturgiques:

Rouge complet pour diacre, sous-diacre, chapelain et chantres avec orfrois;  
Quatre chapes orfrois;  
Une chape brocart d'argent;  
Un ornement doré complet pour diacre, sous-diacre et chapelain du doyen Boone 1923;  
Une bannière de procession rouge et orfrois.  
L'exposition est ouverte au public les samedis 28 septembre et 5 octobre de 17 à 19 heures; les dimanches 29 septembre et 6 octobre de 9 à 13 heures et de 17 à 19 heures; le mercredi 2 octobre de 14 à 18 heures.

*Emplacement  
publicitaire  
réserve  
par  
sympathie*

NOTRE livret de dépôt  
VOUS RAPPORTE

**3,75%**  
net

VOTRE « INTERET » vous dicte de consulter  
**BANQUE COMMERCIALE D'ESCOMPTE**

47-48, Vieille Halle aux Blés      84, Boulevard Tirou  
**BRUXELLES**      **CHARLEROI**  
Tél. 11.42.93 (5 l.)      Tél. 31.44.45 (3 l.)



Capacité:  
près de 4 litres

*A pied,  
en voiture,  
en bateau...*

où que vous alliez, il vous est toujours possible de tirer de la bonne bière

*Wiel's*

à la pression. Grâce au tonnelet

*Wiel's*

la bière est savoureuse comme au tonneau. De plus, ce tonnelet

*Wiel's*

est extrêmement pratique.

Partout : chez vous, en famille ou en regardant la télévision, à la pêche... ou même quand vous faites de la voile.

VOUS VOUS LE PROCUREZ CHEZ VOTRE EPICIER  
HABITUEL OU EN TELEPHONANT AU 02/44.49.40  
Brasseries Wielemans

*Ma banque?*

la **KREDIETBANK**

*évidemment!*

La banque qui connaît  
ses clients